

REPÊCHAGE DE LA LNH Bowman vole le spectacle

□ Réal Cloutier quitte Québec pour Buffalo

□ 1er choix du Canadien: Alfie Turcotte

pages 4 à 8

EXPOS 5 PIRATES 4

pages 2 et 3



photothèque, LA PRESSE

JOE CLARK GARDE UNE BONNE AVANCE A deux jours du vote, Mulroney fait des gains

■ Pas moins de 68 p. cent des délégués au congrès de leadership du Parti conservateur veulent élire un chef bilingue et M. Brian Mulroney est le seul candidat à avoir accru ses appuis de façon significative au cours des dernières semaines.

GILBERT LAVOIE
de notre bureau d'Ottawa

C'est ce qui ressort d'un sondage effectué par l'école de journalisme de l'université Carleton à Ottawa, pour le compte de Southam News et du réseau de télévision Global.

Les 850 délégués interrogés ont réparti ainsi leurs appuis entre les différents candidats: Joe Clark (37 p. cent), Brian Mulroney (24 p. cent), John Crosbie (16 p. cent), Michael Wilson (3 p.

cent), David Crombie (2 p. cent) et Peter Pocklington (1 p. cent). Il y a 15 p. cent d'indécis.

Ces résultats démontrent que seul M. Mulroney a accru ses appuis de façon significative depuis le dernier sondage de l'université Carleton, effectué le mois dernier, et qui avait donné 35 p. cent à M. Clark, 19 p. cent à M. Mulroney, 14 p. cent à M. Crosbie, 4 p. cent à M. Wilson, et 2 p. cent à MM. Crombie et Pocklington.

Autre point important de ce sondage: seul M. Mulroney menace sérieusement M. Clark dans l'éventualité d'un dernier

Analyse des programmes économiques des candidats par Alain Dubuc.
page B 1



tour de scrutin opposant seulement deux candidats. Dans un duel Clark-Mulroney, les deux hommes recevraient respectivement 45 et 44 p. cent des voix. Le vainqueur serait déterminé par les 11 p. cent de délégués qui se sont dits indécis devant une telle hypothèse.

Advenant une lutte à finir en-

Autres informations
en pages A 4 et A 8

tre MM. Clark et Crosbie, le chef démissionnaire l'emporterait par un vote de 49 à 42 p. cent. Par contre, M. Crosbie aurait des chances de l'emporter contre M. Mulroney dans un duel à deux au dernier tour: les délégués interrogés lui accordent 43 p. cent des voix, contre 42 à M. Mulroney.

Ce dernier résultat est surprenant lorsque l'on considère que 68 p. cent des délégués interrogés ont répondu qu'ils désiraient avoir un leader bilingue. Cinq p. cent seulement ont dit préférer un unilingue, tandis que 24 p. cent ont déclaré que cela leur importait peu. Cette question laisse croire que dans un match Mulroney-Crosbie, le candidat québécois aurait peut-être plus

voir **SONDAGE** en A 2

LA NAVETTE « ENTERPRISE » AU-DESSUS DE NOS TÊTES

C'est par milliers hier, en fin d'après-midi, que les curieux ont pu voir dans le ciel de Montréal, la navette spatiale Enterprise de la NASA, juchée sur le dos d'un Boeing 747. A 16h22 précisément, le gigantesque appareil portant l'Enterprise a fait son apparition au-dessus de Sainte-Julie, sur la Rive sud, pour ensuite survoler durant quelques moments le fleuve Saint-Laurent entre les ponts Jacques-Cartier et Victoria. Plusieurs toitures des édifices du centre-ville ont été pris d'assaut par des photographes amateurs.

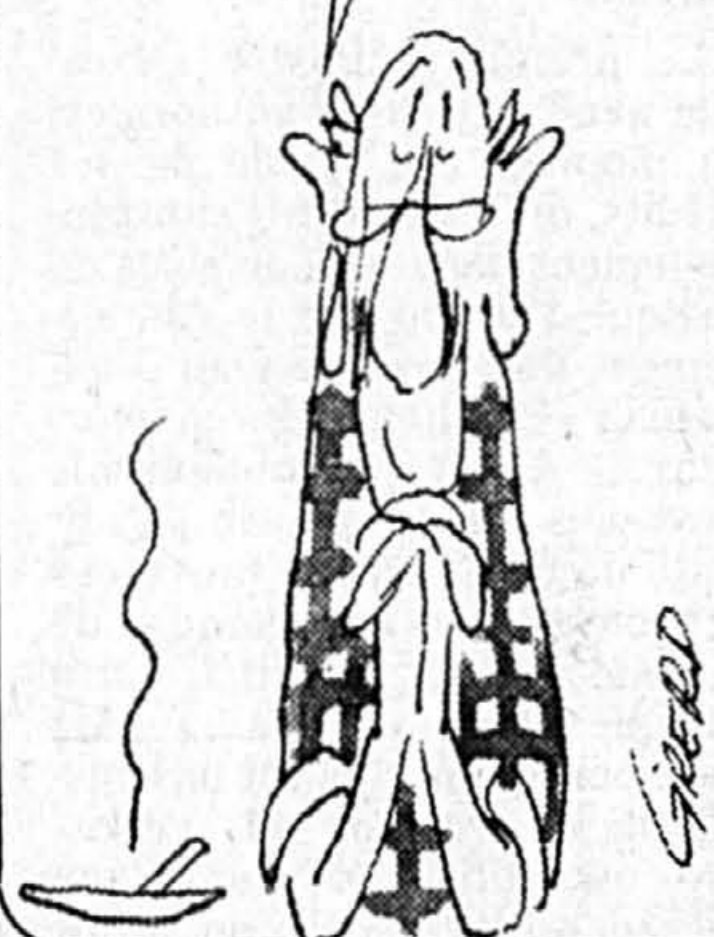
Déçu de la distance à laquelle il devait « chasser » l'engin spatial, le photographe de LA PRESSE s'est permis un montage de deux photos qu'il a prises du toit de la Maison de Radio-Canada. Durant quelques minutes l'accotement de la route 132 qui longe le fleuve Saint-Laurent, à la hauteur de Longueuil, est devenu un véritable terrain de stationnement. Volant à une altitude de 2 500 pieds et à une vitesse de 265 milles à l'heure, le Boeing 747 a décrit une boucle autour de la ville avant de prendre le chemin de la capitale fédérale pour une escale de trois jours.



Photos et montage, René PICARD, LA PRESSE

LES PRESSIONS SOCIALES

IL Y EN A QUI PRÉTENDENT QU'AU NOM DE LA LIBERTÉ ON DOIT TOLÉRER LA PORNO ET D'UN MÊME SOUFFLE PUR VOUDRAIENT IMPOSER UNE LOI CONTRE LES FUMEURS... MERDE, ALORS ?!



Exportations canadiennes: un sommet

□ Les ventes à l'étranger ont grimpé à \$7,7 milliards en avril dernier □ Une progression de \$730 millions, soit 10,5 p. cent par rapport à mars

page B 1

RÈGLEMENT HORS COUR DU SACCAGE DE LG2

Lévesque menace de poursuivre Lalonde

■ QUÉBEC — Visiblement écoeuré par l'insistance que mettent les libéraux à l'accuser d'avoir trompé la Chambre, le premier ministre leur a servi hier une nouvelle bordée d'inju-

LOUIS FALARDEAU
de notre bureau de Québec

res assorties de la menace de poursuivre en justice leur leader, M. Fernand Lalonde.

Ce dernier l'avait de nouveau accusé, mardi, d'avoir trompé l'Assemblée nationale, mais l'avait fait cette fois en confé-

rence de presse plutôt qu'en Chambre ou en commission, où il bénéficie de l'immunité parlementaire. Notant ce fait, M. Lévesque lui a dit que ses paroles ne resteraient pas sans lendemain. « On se reverra », lui a-t-il lancé, sans préciser où, mais en voulant de toute évidence annoncer qu'il comptait tenter des poursuites contre lui devant les tribunaux.

M. Lalonde s'est contenté d'un commentaire ironique, disant au Président que la menace le faisait trembler.

L'incident est survenu durant

la période de questions, alors que M. Lalonde a voulu faire dire à nouveau au premier ministre qu'il avait, en répondant à ses questions le 20 février 79, « escamoté » la fameuse rencontre du trois janvier 79, entre son chef de cabinet, Jean-Roch Boivin, et le président de la SEBJ, Claude Laliberté, et au cours de laquelle le premier était chargé de dire au second que le premier ministre souhaitait un règlement à l'amiable.

Même si la question lui a été répétée quatre fois, M. Lévesque n'a pas fait la réponse que son

interlocuteur attendait de lui. Il s'est plutôt employé à refaire l'exercice consistant à remettre dans leur contexte ses réponses de 79, de façon à prouver qu'en regard des questions posées, elles contenaient la vérité.

« Il est évident, a-t-il dit, n'importe quel imbécile devrait savoir cela, que jamais on ne peut dire tout ce qu'on pense et on ne peut même pas dire tout ce qu'on sait. J'ai eu une règle et je l'ai toujours suivie, et je suis convaincu encore aujourd'hui de l'avoir suivie en répondant aux

voir **LÉVESQUE** en A 2

SOMMAIRE

Annonces classées..... B 2, C 12 à C 19
Arts et spectacles..... B 8 à B 11
— Cinéma..... C 10
Décès, naissances, etc..... C 20
Économie..... B 1 à B 6
Êtes-vous observateur?..... C 15

FEUILLETON
« Jusqu'au matin »..... C 13
Horoscope..... C 14
Le monde..... A 9, A 10
Mots croisés..... C 17
« Mot mystère »..... C 17
Quoi faire aujourd'hui..... C 10
Télévision..... B 8
— Télé-câble..... B 8
Tribune libre..... A 7
Vivre aujourd'hui..... C 1 à C 5

TARLOID SPORTS
Bandes dessinées..... 18
Mots croisés..... 18



Trust Royal #1

Services immobiliers

...parce que nous aidons plus de gens à vendre et à acheter plus de maisons que n'importe qui au Québec.

Le PQ atteint son objectif de \$2 millions

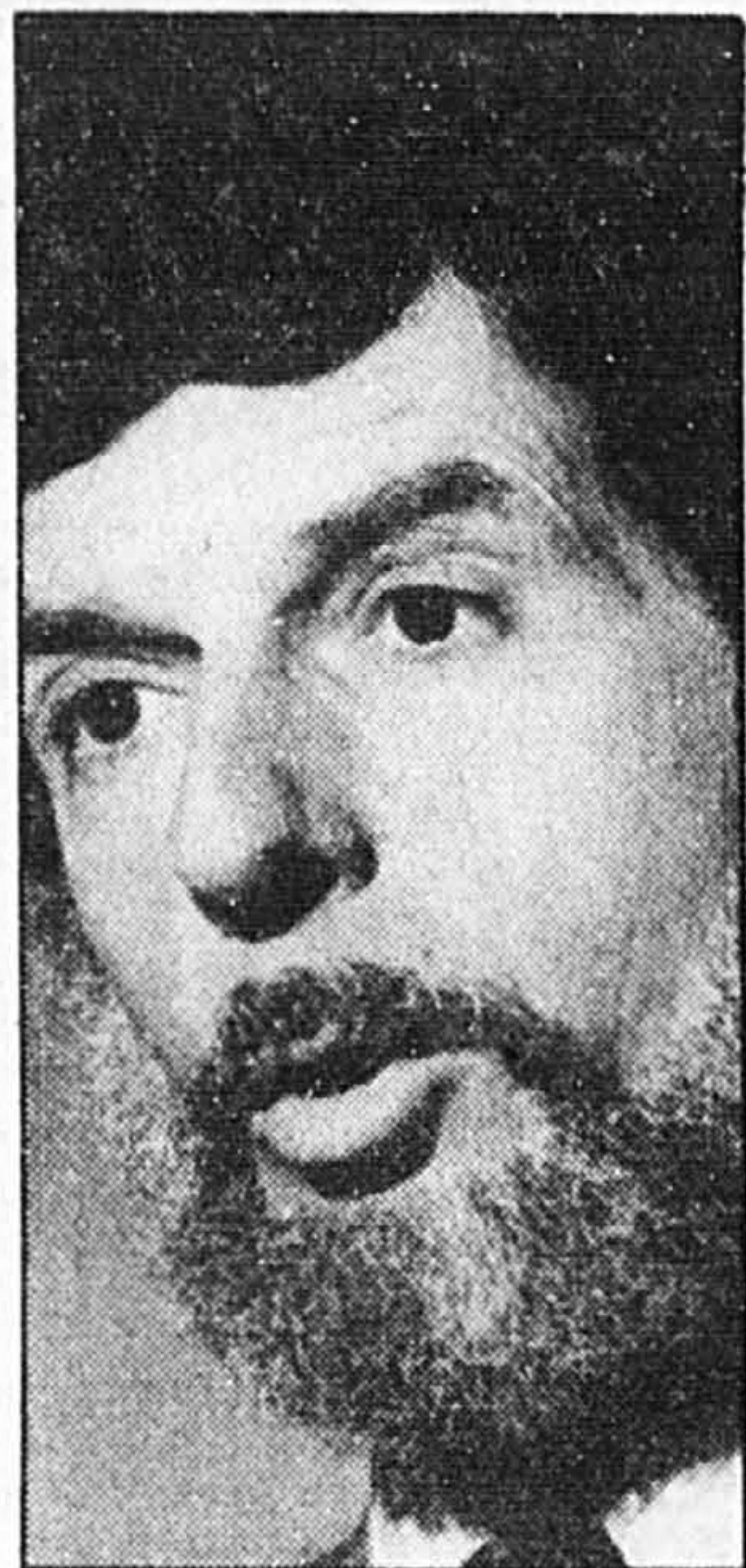
■ QUÉBEC — Le Parti québécois a finalement atteint son objectif de \$2 millions pour sa campagne de financement annuel. Mais, en revanche, il a perdu 80 000 membres, ce qui réduit son membership à 130 000 personnes.

PIERRE VINCENT
de notre bureau de Québec

Commencée en février dernier, au plus fort du conflit opposant le gouvernement Lévesque à ses employés d'Etat, la campagne de financement du PQ devait traîner de la patte pendant tout le temps qu'elle dura.

A la mi-mai, soit au moment où elle devait normalement se terminer, l'objectif était encore loin d'être atteint. Il a fallu qu'on retourne voir les militants pour, en fin de compte, dépasser le cap du \$2 millions.

Au cours du Conseil national du week-end prochain, le président de la campagne Rodrigue Biron dévoilera les détails de ce résultat.



Rodrigue Biron

SONDAGE

SUITE DE LA PAGE A 1

d'appuis que son adversaire parmi les indécis.

Autre aspect important du sondage: 16 p. cent des délégués conservateurs estiment que M. Joe Clark pourrait nuire aux chances de son parti aux prochaines élections fédérales s'il est reconfirmé dans ses fonctions. Seuls MM. Peter Poeklington et John Gamble, identifiés à l'extrême droite, sont victimes de cette même perception parmi les délégués.

Si ces nouvelles sont excellentes pour M. Mulroney, elles confirment par ailleurs ce qu'il n'a jamais voulu admettre: il est moins fort que M. Joe Clark au sein de la délégation québécoise. 50 p. cent de ces délégués appuient M. Clark, contre 43 p. cent l'ancien président de l'Iron Ore.

En Ontario, M. Clark mène avec 29 p. cent suivi de MM. Mulroney (23 p. cent), Crosbie (15 p. cent), Wilson et Crombie (6 p. cent).

Ce sondage confirme à quelques points près l'échantillonnage effectué par une filiale de Gallup pour le compte de M. Mulroney, et publié au début de la semaine. Les partisans de M. Clark avaient alors mis en doute la remontée spectaculaire du candidat québécois.

Ces pourcentages permettent de prévoir une lutte serrée entre les deux principaux candidats. En terme de votes, M. Clark devrait obtenir environ 1,110 au premier tour de scrutin, contre 720 pour M. Mulroney et 480 pour

M. Crosbie. Si le phénomène ABC (Anybody but Clark... N'importe qui sauf Clark) est bien réel, une bonne partie des délégués des autres candidats devraient théoriquement venir se ranger derrière M. Mulroney, qui demeure, selon le sondage, le seul homme susceptible de battre le chef démissionnaire dans un match à deux. Si cela ne se fait pas et que M. Crosbie demeure longtemps dans la course, M. Clark pourrait bien l'emporter.

Tous les votes compteront dans cette bataille épique, et les organisations en présence n'ont pris aucune chance. Ainsi, l'organisation québécoise de M. Clark a identifié 28 délégués indécis au Québec. On a assigné un « ange-gardien » à chacun d'entre eux pour tenter de les « séduire », à leur arrivée à Ottawa. L'organisation Mulroney de son côté, a pris les mesures nécessaires pour éviter le maraudage de ses délégués par les partisans de M. Clark. Aux dernières nouvelles, la délégation québécoise de M. Mulroney n'arrivera que ce soir dans la capitale fédérale, ce qui évitera les rencontres avec les francs-tireurs de M. Clark.

Malgré tout cela, les deux organisations demeurent en communication, au cas où John Crosbie deviendrait l'adversaire. L'un des lieutenants de Mulroney, Me Jean Bazin, doit « prendre un café » avec M. Marcel Danis, de l'organisation Clark ce matin à 11:00, histoire de parler... de la pluie et du beau temps, et qui sait, de politique...

LÉVESQUE

SUITE DE LA PAGE A 1

deux questions du député de Marguerite-Bourgeoys le dernier jour de la session en 1979, c'est de ne jamais dire le contraire de ce que je pense, ni le contraire de ce que je sais.

Les longues réponses du premier ministre étaient émaillées d'une jolie brochette d'injures et de gros mots. C'est ainsi que parlant des auteurs du saccage, il dit que ces bandits étaient « à la solde en grande partie de ces messieurs », allusion au gouvernement Bourassa dont il dira qu'il reste en Chambre « des survivants de ces débris ». Parlant du saccage, il dira que son gouvernement a dû « démêler le cacà assez infect que ces messieurs nous avaient laissé ».

Il réserve à la « bande des huit » (ceux qui voulaient mettre leur siège en jeu) les qualificatifs de « sépulchres blanchis » et il les taxe d'« hypocrisie professionnelle », alors que leur attitude en commission devient « la vieille manoeuvre éculée du pseudo-procureur ».

Il faut ajouter que l'échange Lévesque-Lalonde se doublait d'un autre tout aussi édifiant, mettant en vedette les backbenchers des deux côtés, et où les « cacà » répondaient aux « pau-

vre Fernand ! ». (Il faut préciser que cette façon d'apostropher le leader libéral est devenue très populaire depuis que Claude Charron a révélé que M. Gérard-D. Lévesque parlait en ces termes de son bras droit.) Le libéral Réjean Doyon est allé plus loin en traitant carrément le premier ministre de menteur, paroles qu'il a dû retirer.

N'obtenant pas la réponse désirée, M. Lalonde a cité celle que M. Lévesque avait faite en commission: « C'est vrai que le 20 février j'avais complètement escamoté cette histoire du 3 janvier. » Et il lui a demandé s'il n'avait pas, ce faisant, trompé l'Assemblée nationale. Le premier ministre a une fois de plus répété que non, qu'il avait au contraire donné alors « tout l'essentiel ».

A la fin de la période de questions, à l'invitation du whip libéral Michel Pagé, le Président s'est dit « quelque peu préoccupé par le langage que l'on entend, par moments, en l'enceinte de cette assemblée ». Il a également dénoncé un laxisme inadmissible dans le décorum de l'Assemblée. Constatant qu'ils étaient « entre adultes majeurs et vaccinés », il a invité tous ses collègues à prendre leurs responsabilités, à s'auto-discipliner et même à s'auto-censurer.

Québec incite les enseignants à prendre leur retraite plus tôt

■ QUÉBEC — Des mesures très avantageuses sont prévues par le projet de loi 21 modifiant le régime de retraite des employés de l'Etat afin d'encourager les enseignants âgés à prendre une retraite anticipée et permettre ainsi à des jeunes enseignants mis en disponibilité de trouver une occupation régulière.

CLAUDE-V. MARSOLAIS
de notre bureau de Québec

Selon le parrain du projet de loi, M. Yves Bérubé, un enseignant qui n'a pas accumulé 35 ans de service pourra prendre sa retraite après trente ans et bénéficier d'une rente complète comme s'il avait 65 ans.

Ainsi, un enseignant âgé de 62 ans et ayant 32 ans de service qui accepte de prendre une retraite anticipée pourra alors se faire créditer trois ans de service pour les fins du calcul de la pension. Cette mesure étant très dispensieuse, le gouvernement a décidé de limiter à 50 ans l'âge à laquelle un enseignant pourra se prévaloir de la pré-retraite.

Une autre disposition permet à un enseignant qui n'a pas encore atteint 65 ans mais qui a accumulé 35 années de service de recevoir en plus de sa pension s'il prend sa pré-retraite une somme correspondant au montant de la pension de sécurité de la vieillesse du fédéral ainsi que les prestations du régime des rentes du Québec comme s'il avait at-

teint 65 ans. Une personne qui utilisera cette possibilité aura une pension légèrement réduite mais qui représentera tout de même entre 90 ou 95 p. cent du revenu auquel elle aurait droit si elle avait attendu 65 ans.

Congé sabbatique à traitement différé

Afin d'encourager les enseignants à participer au programme de réduction des effectifs en disponibilité, il est prévu qu'un professeur de commission scolaire ou de CEGEP pourra, après entente avec son employeur, étaler son salaire sur quatre ans et profiter d'un congé sabbatique d'un an. Selon cette mesure, un enseignant travaillerait à 75 p. cent de son salaire pendant trois ans et bénéficierait d'un congé sabbatique d'un an payé à 75 p. cent de son salaire.

Pendant cette période, son compte de retraite s'enrichit comme s'il avait reçu 100 p. cent de son salaire chaque année.

Le projet de loi prévoit également des mesures particulières qui amélioreront les régimes de retraite pour les employés qui travaillent à temps partiel de façon temporaire ou permanente.

Il sera ainsi permis aux travailleurs du secteur public de racheter pour fin de comptabilisation à leur retraite un congé sans traitement à temps partiel.

De plus, la nouvelle loi prévoit, pour les employés qui travaillent à temps partiel d'une façon permanente, un mode plus avanta-



Yves Bérubé

geux du calcul de leur pension. Ainsi, au lieu de remonter à dix ans pour calculer le montant de la pension d'un employé à mi-temps, on va se baser sur cinq ans comme si l'employé avait travaillé à temps complet. Le ministre Bérubé soutient que cette mesure va encourager le système de travail partagé et permettre ainsi à de jeunes diplômés

d'avoir accès au marché du travail.

Le gouvernement a également décidé de donner suite aux revendications des centrales syndicales lors des négociations pour corriger des dispositions qui pénalisent les femmes.

Il y a plusieurs années, des enseignantes ont été forcées de démissionner ou ont été congédiées à la suite d'un mariage ou de la naissance d'un enfant. Les enseignantes ainsi discriminées qui ont repris le travail par la suite pourront, à certaines conditions, faire créditer à leur régime de retraite toutes les années travaillées avant cette démission ou ce renvoi.

Le projet de loi corrige aussi une disposition des régimes de retraite qui empêche une femme, après un congé sans traitement suivi d'un congé de maternité, de faire créditer ce congé sans traitement à son régime de retraite.

Il sera permis à une employée du secteur public de comptabiliser pleinement pour fin de retraite le prolongement d'un congé de maternité lorsque la santé de l'enfant l'exige.

Enfin, la nouvelle loi prévoit que les régimes de retraite du secteur public seront administrés par un Comité dont la moitié des membres seront des représentants des salariés de l'Etat. Cette mesure est d'autant plus normale que les employés de l'Etat contribuent à 50 p. cent de leur fonds de retraite.

Guay fustige The Gazette

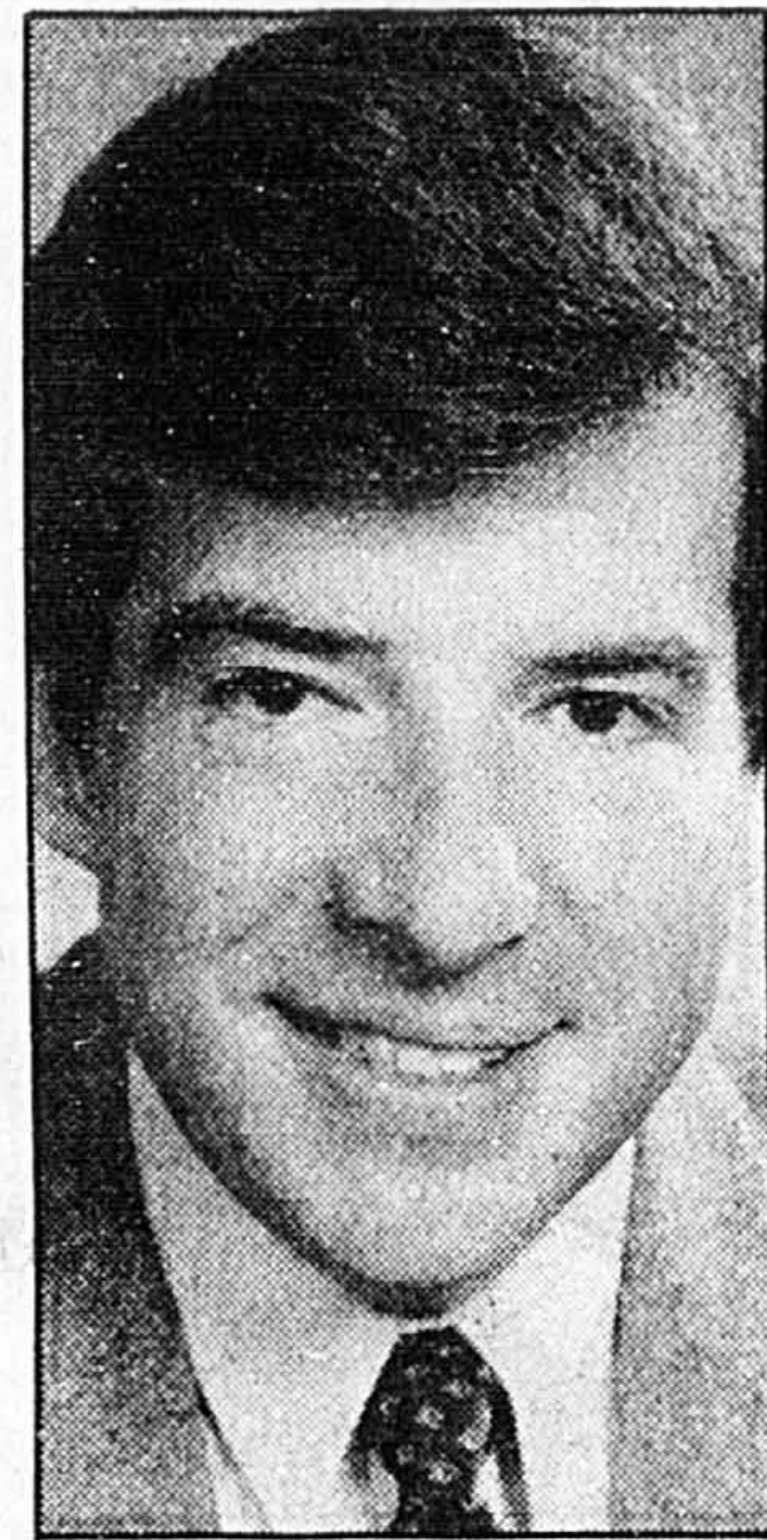
■ QUÉBEC — Le Président de l'Assemblée nationale, Richard Guay, a fustigé hier le quotidien The Gazette, qualifiant un de ses éditoriaux de « déformation grossière de la vérité » et d'« accusation à peine voilée de partialité ».

Le texte en question, intitulé « Give the whole truth », résumait sa décision de la veille en disant qu'il avait statué que le premier ministre n'avait pas brimé les privilèges des parlementaires en répondant à leurs questions d'une manière incomplète et inexacte.

LOUIS FALARDEAU
de notre bureau de Québec

Or, a fait valoir le Président, ce n'était pas du tout le sens de sa décision. « Je n'avais pas et je n'ai pas à porter de jugement sur les déclarations du premier ministre, a-t-il dit. J'avais à décider si le fait qu'une réponse soit perçue comme étant incomplète ou inexacte constituait un bris de privilège (et) j'en suis arrivé à la constatation qu'il n'existe pas de tel privilège.

« J'ai précisé, a-t-il poursuivi, que loin de permettre à un député, quel qu'il soit, ou à un ministre de mentir, la loi et le règlement accordaient une présomption à savoir que les parlementaires sont des personnes



Richard Guay

d'honneur et qu'en conséquence on doit prendre leur parole. »

M. Guay a également précisé qu'un président ne rend pas ses décisions pour qu'un groupe de députés se réjouisse (The Gazette avait signalé que la sienne avait comblé d'aise les péquis-

tes), mais en fonction des règles existantes. « C'est ce que j'ai fait hier, a-t-il conclu. Les insinuations de The Gazette ne changeront rien aux critères très élevés de neutralité que je me suis fixés. »

Le leader parlementaire de l'opposition, Fernand Lalonde, a alors tenu à réaffirmer en ces termes la confiance de son groupe au président: « Nous n'avons pas mis et n'avons jamais eu l'intention de mettre en doute votre impartialité dans la décision que vous avez rendue hier... (Elle) n'a aucunement changé la confiance que nous nourrissons à l'égard de la présidence et du président. »

Intervenant à son tour, le leader du gouvernement, Jean-François Bertrand, a signalé au président qu'en conférence de presse, M. Lalonde avait donné de sa décision une interprétation semblable - bien plus crue, en fait! - à celle du quotidien montréalais, en disant notamment qu'elle signifiait qu'un ministre pouvait mentir impunément conformément au règlement.

M. Guay s'est tiré de ce guépier en appliquant la vieille règle des deux poids deux mesures, disant qu'il n'avait pas à porter de jugement sur des déclarations faites par des membres de l'Assemblée à l'extérieur de la Chambre!

Trudeau: oui à la présence US en Amérique centrale

■ OTTAWA (PC) — Le premier ministre Trudeau s'est dit d'opinion, mercredi, que les États-Unis n'avaient pas à se sentir obligés de mettre fin à leur engagement militaire en Amérique centrale, aussi longtemps que d'autres pays étrangers seront impliqués dans cette région.

S'adressant aux Communes, M. Trudeau a répété qu'il serait préférable qu'aucun pays étranger ne soit engagé militairement en Amérique centrale.

« Mais, a-t-il ajouté, si toute intervention militaire ne cesse pas, nous ne croyons pas que les États-Unis doivent nécessairement arrêter, au moment où l'autre camp continue d'expédier des armes. »

Pour la députée néo-démocrate Pauline Jewett, cependant, le Canada devrait critiquer les États-Unis pour leur engagement militaire dans des pays comme le Salvador et le Nicaragua.

Les États-Unis répondent, pour leur part, que l'Union soviétique et Cuba sont également impliqués.

Les « vieux » indépendantistes devraient se « tasser » (Baril)

■ Gilles Baril, 26 ans, député péquiste d'Abitibi et plus jeune parlementaire de l'Assemblée nationale, souhaite qu'un certain nombre de « vieux » indépendantistes de son parti « se tassent » et laissent leur place aux jeunes.

Evitant soigneusement de pointer du doigt ceux, dont il estime que le discours sur l'indépendance est devenu trop usé, Gilles Baril ajoutera, néanmoins, qu'il ne se sent pas du tout à l'aise pour faire valoir de nouvelles idées sur l'indépendance à l'intérieur des hautes instances de son parti. Comme, par exemple, ce Conseil national qui se tiendra au Palais des congrès, le week-end prochain.

« Un Conseil national du PQ, c'est surtout composé de jeunes des années 60, nostalgiques de leurs belles années. On n'y trouve pas beaucoup de jeunes d'aujourd'hui, de ceux tournés vers l'an 2000... »

A ce propos, il précisera: « Le PQ aura atteint son objectif de \$2 millions pour la campagne de financement 1983, mais, au fil des dernières années, nous avons perdu les jeunes. Dans nos structures, il n'y a quasiment plus de jeunes de moins de 25 ans... »

Selon lui, le discours indépendantiste du PQ ressemble trop à celui de provincialistes, « qui ne savent rien faire de mieux que de mendier des miettes de pouvoir à Ottawa. Ce discours ne s'élève pas assez au niveau des préoccupations des citoyens de toute la planète, il n'est pas assez tourné vers l'avenir.



Gilles Baril

« C'est pour ça, poursuit-il, que je dis qu'il va falloir que les vieux indépendantistes se tassent et laissent la place aux jeunes, mais, aussi, il va falloir que ces jeunes trouvent le moyen d'articuler le projet d'indépendance en fonction des besoins de demain. »

Le député de Rouyn-Noranda-Témiscamingue, qui déplore ne pas savoir comment aborder ces questions à l'intérieur de son parti, a développé ce thème du discours indépendantiste-à-

renouveler, hier, devant quelques centaines de jeunes Canadiens anglais en stage d'immersion de français à l'université du Québec à Chicoutimi.

Reprise économique

Même si le gouvernement Lévesque parle de plus en plus d'indépendance et même s'il s'engage de plus en plus formellement à jouer tout son avenir politique là-dessus lors de la prochaine élection générale, cela ne constitue pas un obstacle à un éventuel rétablissement de la situation économique au Québec!

C'est ce qu'a soutenu, hier, le premier ministre Lévesque, alors qu'il était interrogé par son homonyme Gérard-D. Lévesque à propos des résultats d'un sondage SORECOM effectué à la mi-mai. 77 p. cent des répondants y indiquent que l'idée de tenir une élection sur l'indépendance nuirait à la reprise économique.

« Selon le chef du gouvernement, ces résultats traduisent plutôt une certaine morosité engendrée par la crise. Il ne nie pas le bien-fondé des inquiétudes des citoyens, mais, données statistiques à l'appui, il cherche à les rassurer. Au cours des quatre derniers mois, en dépit du discours indépendantiste qui fut quelque peu dépourvu, fait-il valoir, le Québec a récolté la plus grosse part des 101 000 emplois créés au Canada: 44 000 emplois. « Si l'idée d'évoquer de nouveau, avec insistance, la souveraineté politique, l'émancipation politique du Québec, ça continue à faire du tort comme ça, c'est mieux d'en parler le plus souvent possible », conclut René Lévesque.

Jean-Pierre Côté demeurera au poste de lieutenant-gouverneur du Québec au moins jusqu'à la fin de l'été et peut-être même jusqu'au début de l'automne. Il ne sait pas ce qu'il fera par la suite, s'il se dirigera vers l'entreprise privée ou s'il demeurera dans une institution gouvernementale, et il ignore, aussi si Ottawa a commencé à chercher des candidats pour sa succession. « Ça tout l'air que je serai là jusqu'en septembre! », a-t-il confié au cours d'une brève rencontre avec LA PRESSE, hier.

M. Côté devait passer la main à quelqu'un d'autre en avril dernier, c'est à dire à la fin de son mandat.

Le premier ministre Lévesque avait promis, l'an dernier, au moment de l'étude de ses crédits, qu'il couperait substantiellement dans les dépenses de quelque \$700 000 que le gouvernement doit prévoir pour « entretenir » son lieutenant-gouverneur. - Assez curieusement, c'est plus que n'importe où ailleurs dans les autres provinces canadiennes. - Au moment de la transition, il va falloir faire quelque chose et vite, à part cela, parce que ce n'est pas justifiable », avait dit M. Lévesque, qui était alors convaincu que Jean-Pierre Côté ne serait plus en poste quand il aurait à repayer des dépenses « somptuaires » du lieutenant-gouverneur. C'est la semaine prochaine que l'on étudie les crédits du premier ministre, où l'on trouve le gros des dépenses de \$700 000 attachées au plus haut personnel hiérarchique du Québec.

PIERRE VINCENT

La Quotidienne	à trois chiffres	à quatre chiffres
Tirage d'hier	132	1827

LA MÉTÉO

DATE: Jeudi 9 juin 1983
AUJOURD'HUI: Min.: 3 Max.: 22
ENSOLEILLÉ AVEC PASSAGES NUAGEUX
DEMAIN: CIEL VARIABLE

Québec			États-Unis		
	Min.	Max.		Min.	Max.
Abitibi	-2	20	Boston	19	26
Outaouais	3	20	Buffalo	7	19
Laurentides	1	18	Chicago	14	27
Capitales de l'Est	2	19	Miami	27	33
Québec	3	20	New York	13	23
La-Croix-Blanche	0	18			
Rimouski	0	18			
Gaspésie	2	18			
Bas-Caraïbe	2	17			
Sept-Îles	3	16			
Canada			les capitales		
	Min.	Max.		Min.	Max.
Victoria	10	22	Amsterdam	13	27
Edmonton	11	22	Athènes	16	27
Regina	7	28	Acapulco	24	37
Winnipeg	7	22	Berlin	14	27
Toronto	11	22	Bruzelles	14	31
Fredericton	6	22	Buenos Aires	4	15
Halifax	7	20	Copenhague	12	21
Charlottetown	8	19	Genève	12	25
Saint-Jean	7	16	Hong Kong	25	29
			Le Caire	22	34
			Lisbonne	14	21
			Londres	19	25
			Madrid	18	31
			Moscou	7	15
			Mexico	13	28
			Oslo	8	22
			Paris	17	30
			Rome	18	29
			Séoul	15	26
			Stockholm	6	20
			Tokyo	18	26
			Trinidad	24	28
			Vienne	10	21

LE SOIR DU MEURTRE DE SUZANNE LAUZON

Plusieurs témoins ont noté le calme de l'accusée Deschambeault

■ VALLEYFIELD — Au centre hospitalier de Valleyfield où elle est arrivée en ambulance en tenant sur son ventre un bébé mort-né, le cordon ombilical coupé et retenu par une épingle à linge, Jocelyne Dupras-Deschambeault semblait dans un état normal, parlait de façon cohérente et ne montrait aucun signe de nervosité. Seul son mari pleurait à chaudes larmes.

MARTHA GAGNON

Elle est demeurée sans réaction même lorsque le médecin de garde à l'urgence lui a annoncé qu'il fallait qu'elle soit interrogée par la police. Le Dr Denise Poirier lui a expliqué que son histoire d'accouchement était invraisemblable. Les examens gynécologiques démontraient en effet qu'elle n'était pas la mère du bébé.

Le soir du 11 mars dernier, l'accusée Jocelyne Dupras-Deschambeault qui subit actuellement son procès pour le meurtre de Mme Suzanne Lauzon, 24 ans, est demeurée très calme. Durant le transport à l'hôpital, elle n'a jamais pleuré ni démontré de l'inquiétude.

Lors de son témoignage hier, Pierre Fontaine, infirmier au centre hospitalier de Valleyfield, a raconté qu'il l'avait accueillie à l'urgence. Elle était étendue sur une civière et ne portait pour seul vêtement qu'un soutien-gorge taché de sang. Elle tenait sur son ventre un bébé enveloppé dans une serviette. « Elle m'a dit qu'elle avait accouché une heure auparavant ».

M. Fontaine s'est vite rendu compte que l'enfant était décédé. À la demande du Dr Poirier, il a appelé le coroner. Par la suite, il a assisté à une partie de l'entretien qu'a eu le médecin avec Mme Dupras-Deschambeault. Pour expliquer le comportement qu'avait la patiente à ce moment-là, il utilise le terme médical « affect plat » qui signifie absence d'émotion. Aucune larme, aucune plainte. Rien. Aux questions qui lui étaient posées, elle répondait le plus souvent par un oui ou un non.

L'infirmier affirme qu'il a souvent observé ce genre d'attitude chez des patients qui sont amenés à l'urgence pour différents raisons.

Devant le Dr Poirier, Jocelyne Dupras-Deschambeault a soute-

nu que les choses s'étaient précipitées et qu'elle avait accouché avant la date prévue. Un peu plus tôt, elle avait dit la même chose aux deux ambulanciers. Ces derniers, Hugues Royer et Richard Legault, étaient persuadés qu'il s'agissait d'une fausse couche. Lorsqu'ils sont arrivés à la maison sur la rue des Érables, Mme Deschambeault était étendue sur le plancher de la salle de bain et tenait le bébé mort-né sur son ventre. L'enfant était propre, son corps était froid et sa peau bleuâtre.

« Son mari pleurait et criait; il semblait désespéré. C'est lui qui nous a dit: « Cessez de poser des questions et conduisez-là à l'hôpital », explique Hugues Royer. Il voulait qu'elle soit transportée au Jewish Hospital à Montréal où elle était suivie par un médecin. Il était dans un état d'anxiété extrême, au bord de la crise de nerfs.

Quelques instants plus tôt, Jocelyne Deschambeault lui avait téléphoné au club de curling pour lui annoncer qu'elle venait d'accoucher et qu'il devait venir de toute urgence. Selon un ami de la famille, M. Roger Desmeule, 44 ans, comptable agréé, Germain Deschambeault était très énérvé après cet appel. « Il m'a demandé de le reconduire à la maison. En arrivant j'ai tout de suite appelé l'ambulance. Je n'ai rien remarqué d'anormal ». D'après lui, Jocelyne et Germain étaient mariés depuis deux ou trois ans et n'avaient pas d'enfant.

Curieusement, les policiers ont trouvé dans la maison plusieurs accessoires et vêtements pour bébé, dont des couches et un moise. Le tiroir d'une table de chevet, dans la chambre du couple, contenait uniquement des vêtements de nouveau-né. Encore hier, des policiers de

Valleyfield sont venus raconter comment ils avaient découverts le cadavre mutilé de Suzanne Lauzon, enveloppé et ficelé sous un escalier, au sous-sol de la maison qu'habitait l'accusée.

Jacques Héneault, le propriétaire d'un magasin de vêtements pour hommes, a été parmi les dernières personnes à avoir vu la victime le vendredi 11 mars. « Je connaissais bien Suzanne Lauzon; je la rencontrais régulièrement au restaurant La Biscuiterie où elle travaillait. Comme à l'habitude ce jour-là, elle m'a parlé et semblait en pleine forme. Durant l'après-midi, je l'ai revu; elle est passée juste devant la vitrine de mon magasin. Elle se dirigeait vers la rue Jacques-Cartier ». Quelques heures plus tard, la jeune femme enceinte de huit mois connaissait une fin atroce, tuée à coups de couteau, éventrée. Le procès se poursuit aujourd'hui.



Ingérence du ministre Biron dans les affaires de la SAQ?

■ À l'époque où le ministre Rodrigue Biron, de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme, tergiversait toujours quant au texte définitif du cadre de réforme envisagé pour la Société des alcools du Québec, le ministre a fait, auprès du président directeur général de la SAQ, une intervention qu'il est difficile de ne pas assimiler à de l'ingérence.

Cette conclusion paraît logique à la lumière d'une lettre adressée par M. Biron à M. Daniel Wermentinger, pdg de l'entreprise d'État, et datée du 9 février 1983, lettre dont LA PRESSE a obtenu copie. Mais étant donné le caractère tendu des relations entre le gouvernement Lévésque et votre journal préféré, je vous prends à témoin en vous jurant que l'éditeur de LA PRESSE n'a pas rédigé le titre qui coiffe cette rubrique.

Voyons donc le texte du message transmis à M. Wermentinger. On notera le ton autoritaire du ministre dans son message à l'endroit du pdg d'une des sociétés d'État les plus rentables du gouvernement du Québec. Il est reproduit in extenso (les mots en caractère gras sont de LA PRESSE).

« Suite aux discussions avec les représentants de l'Association des distillateurs du Québec, j'ai informé ceux-ci que les distillateurs seraient désormais autorisés à fabriquer et à vendre à la SAQ sous leurs propres marques de l'alcool à 40° ».

« Pour faire suite à cette décision, la Société des alcools devra accepter progressivement à partir de 1983-84 le réferencement d'un nombre limité de ces produits en tenant compte des demandes déjà soumises à la SAQ ».

« Veuillez recevoir, monsieur le président, l'expression de mes sentiments les meilleurs. »

En résumé, cette lettre indiquait clairement au pdg de la Société des alcools que le ministre-tuteur intervenait dans les politiques de la société quatre mois avant le projet de loi 29 ne soit déposé à l'Assemblée nationale. Le ministre imposait donc une volonté ministérielle à la SAQ avant même que les élus n'aient eu à se prononcer sur le bien-fondé de la démarche. Et la situation aurait été encore plus inacceptable si d'aventure le gouvernement avait changé d'idée à ce sujet avant le dépôt du projet de loi.

Les marques-maison

Les lecteurs les plus fidèles se souviendront sans doute de la campagne lancée dans cette chronique il y a plus de deux ans afin d'inciter les consommateurs de vins de payer \$1 de plus lorsqu'ils le pouvaient et ainsi s'éviter l'achat d'un vin d'une marque-maison de la Société des alcools du Québec.

Cet appel n'explique pas à lui seul la situation suivante, et de nombreux facteurs ont joué. Toujours est-il que les ventes des marques-maison de la SAQ ne représentaient plus que 27,9 p. cent du volume total des vins exprimé en litres, comparativement à 31,1 p. cent l'année précédente. En fait, le volume des marques-maison a chuté de plus de 10 p. cent en trois ans par rapport au volume total, à l'avantage indéniable des vins importés en bouteilles puisque ces derniers ont grimpé de 36,9 à 40,7 p. cent de l'ensemble en un an, trois ans après avoir connu un creux de vague de 29,7 p. cent. Quant aux vins dits « québécois », ils se maintiennent autour de 30 p. cent d'une façon assez constante.

La saga du « parking »!

Vous êtes désormais sensibilisés à l'histoire loufoque de la bande de verdure du terrain de stationnement municipal sis à l'intersection Saint-Laurent/Viger.

Eh bien, imaginez-vous donc que les employés municipaux sont venus y faire un quatrième « p'tit tour » en un peu plus d'une semaine, cette fois pour enlever les arbustes squelettiques ou morts, mais sans les remplacer. Si on fait le point, on constate qu'ils sont venus une première fois pour tondre la pelouse, une deuxième pour enlever les arbres morts, une troisième pour planter de nouveaux arbres, et une quatrième pour terminer le nettoyage, retourner la terre et enlever les arbustes en piètre état. Lorsqu'ils viendront planter de nouveaux arbustes, ils en seront donc à leur cinquième visite!

Une erreur de stratégie

L'avocat montréalais Sydney Phillips soulignait dans la page que LA PRESSE met à la disposition de ses lecteurs le fait que le Jardin botanique est presque désert depuis la mise en application de la perception d'un droit d'entrée et l'augmentation des tarifs de stationnement.

En fait, dit-il dans sa lettre, le jour de sa récente visite, le personnel perceuteur était presque aussi nombreux que les visiteurs. Puis Me Phillips terminait sa lettre par des mots sévères à l'égard de la cupidité de la Ville de Montréal:

« Quelle honte, disait-il, que les efforts magnifiques et la créativité des gens doués du Jardin botanique soient gaspillés à cause d'une soif d'argent de la part de la ville! Quelle perte pour les enfants et adultes de cette ville, privés de plaisirs gratuits de ce site enchanteur! ».

La réaction du public était à prévoir. En bon fonctionnaire, l'administration Drapeau-Lamarre a décidé que mille fois \$2, c'était plus payant que 100 000 fois zéro centime. Mais heureusement, la fierté a une ville...

CTRSM et services essentiels

La direction et les syndicats de la Commission de transport de la Rive sud de Montréal auront à se pencher incessamment sur le niveau des services essentiels en cas de conflit.

La proposition suivante se veut constructive, tout en sachant qu'à la limite, les syndicats ne souhaitent offrir aucun service essentiel en cas de conflit, sous le prétexte pas tout à fait inexact, il faut bien le dire, que l'assurance de services essentiels peut retarder la conclusion d'un accord.

Sur la Rive sud, la proposition pourrait être la suivante. Le service serait réduit à un service inter-villes sur le boulevard Taschereau, plus le maintien du service entre les deux parcs d'incitation de la Rive sud et la place Bonaventure, le tout étant limité aux heures de pointe.

Le directeur Simard en appellerait d'un éventuel congédiement

■ TROIS-RIVIÈRES (PC) — Le directeur du service de la police de Trois-Rivières, M. Guy-Paul Simard, a indiqué hier qu'il ira en appel d'un éventuel congédiement de la ville. Il a précisé qu'il ne démissionnera pas inconditionnellement.

Il y a quelques jours le conseil municipal de Trois-Rivières avait décidé de congédier M. Si-

mard le 20 juin, si ce dernier ne remet pas sa démission.

Cette décision fait suite au rapport de la Commission de police du Québec, qui blâme le directeur du corps de police trifluvien après une longue enquête sur les failles de son administration. La commission avait notamment recommandé que M. Simard soit démis de ses fonctions.

Simpson du centre-ville évacué à la suite d'un appel à la bombe

■ Le magasin Simpson du centre-ville, a été évacué hier après-midi vers 15 h, après qu'un appel à la bombe eut été logé au magasin par un interlocuteur anonyme s'exprimant en anglais. La voix précisait qu'un engin explosif avait été placé au sixième étage du grand maga-

sin. Des agents de sécurité de Simpson secondés par des policiers de la CUM ont fait évacuer l'édifice par mesure de sécurité, mais aucune bombe n'a été découverte et les activités chez Simpson ont pu reprendre normalement après la fouille.

REFUSÉE POUR AVOIR ÉTÉ VUE NUE SUR UNE PLAGE

Patricia LeBlanc qualifiée de «sexiste» l'attitude de la GRC

■ VANCOUVER (PC) — Patricia LeBlanc a qualifié de « complètement sexiste », hier, le refus de la GRC de l'accepter dans ses rangs, pour l'unique raison qu'elle a été vue nue sur une plage publique de Vancouver.

Un policier n'aurait jamais signalé à ses supérieurs la présence d'un collègue masculin nu, a affirmé Mme LeBlanc dans une interview.

C'est en effet un agent de la GRC qui a dénoncé la jeune femme, qui venait d'être acceptée au sein de ce corps de police. Elle se baignait nue entre les plages de Wreck (où le nudisme est autorisé) et de Spanish Banks.

Mme LeBlanc, qui est âgée de 30 ans, avait parlé à ce policier, lui demandant depuis combien de temps il était policier et lui disant qu'elle avait elle-même été acceptée dans la GRC.

Commission des droits
Il y a deux semaines, Mme LeBlanc a perdu l'appel qu'elle a interjeté de cette décision de la GRC à la Commission des droits de la personne.

Elle avait auparavant tenté de la faire renverser par les plus hautes instances de la police fédérale.

« Qu'est-ce que j'ai fait de si mal? », a demandé Mme LeBlanc, qui est retournée à regret à son métier de serveuse.



Patricia LeBlanc

laserphoto CP

Le meurtre de l'abbé Filion: un «drame invraisemblable»

■ Il était quatre heures hier matin. Dans une salle d'interrogatoire à la police de Chicoutimi, Martin Néron, 25 ans, pensionnaire au centre étudiant Chabanel, se décidait à parler de l'assassinat de l'abbé Jean-Noël Filion, 45 ans, étriqué dimanche soir dans ses appartements. Néron est accusé d'homicide involontaire.

ANDRÉ PÉPIN

La police de Chicoutimi, soucieuse de respecter la famille de la victime, refuse pour le moment d'indiquer les circonstances entourant le meurtre du prêtre. « Les funérailles ont lieu demain (aujourd'hui). La mère du pré-

tre a 89 ans, alors nous ne voulons pas commenter pour ne pas écraser ces gens davantage. Tout ce que je peux dire, c'est qu'il s'agit d'un drame invraisemblable », a laissé tomber M. Clermont Cloutier, enquêteur chargé de ce dossier.

Un long interrogatoire

L'enquête policière a déterminé que l'abbé Filion a été assassiné dimanche matin, peu après minuit, dans sa chambre au centre étudiant. Ce n'est qu'en fin de journée dimanche que le corps, complètement nu, a été découvert. Il est mort par strangulation et avait été mordu à une joue.

L'interrogatoire du témoin a duré plusieurs heures. Encore

hier, les enquêteurs l'ont rencontré pour ensuite l'amener chez un dentiste pour des expertises visant à constituer la preuve relative à la morsure découverte.

Martin Néron, associé jadis à un groupe de motards de la région, souligne la police locale, vivait depuis quelques temps au centre Chabanel dans le but d'orienter différemment sa vie. Il vivait donc sous le même toit que la victime.

Tout au cours de la journée, lundi, les enquêteurs ont vainement tenté d'obtenir des informations pertinentes de la part de Martin Néron. Ils l'ont même relâché avant de reprendre l'interrogatoire final. L'enquête publique du coroner dans cette affaire sera entreprise sous peu.

Metamucil: des test confirment qu'une autre fiole était contaminée

■ OTTAWA (PC) — Des tests de laboratoire ont confirmé qu'une seconde fiole du laxatif Metamucil achetée dans une pharmacie de Nepean, en banlieue de la capitale, était bel et bien contaminée par un produit servant à décongeler les évier.

Le sous-chef de police de la municipalité de Nepean, Rick Zanibbi, a confirmé que la seconde fiole avait été achetée au même magasin que la première. Les deux bouteilles proviennent du même lot de 50 000 et les deux fioles contaminées contenaient le même produit toxique.

M. Zanibbi a dit que tout indiquait qu'une troisième fiole de Metamucil achetée dans une autre pharmacie semble avoir été altérée, mais cela n'a pas été confirmé.

La société G. D. Searle of Canada Ltd., de Oakville, Ont., fabricant du laxatif Metamucil, a demandé à tous les pharmaciens de la région d'Ottawa-Hull d'enlever le produit de leurs tablettes et a également conseillé aux consommateurs de retourner là où ils l'ont acheté le Metamucil en leur possession.

Les établissements commerciaux de la région Ottawa-Carleton se sont apparemment conformés aux directives du fabricant, mais les commerçants de la rive québécoise de l'Outaouais ont manifesté moins d'empressement.

Incidents isolés

La police, les représentants gouvernementaux et ceux de la compagnie Seale sont tous sous l'impression qu'il s'agit d'incidents isolés et localisés. Il n'y a pas eu d'autres plaintes que le laxatif ait été altéré et aucune des autres fioles provenant des deux mêmes pharmacies et qui ont fait l'objet d'une analyse n'avaient été affectées.

C'est dimanche dernier que la police de Nepean a été avisée par une femme qui a demandé que son nom ne soit pas rendu public que la fiole de Metamucil qu'elle s'était procurée était contaminée. La seconde fiole ainsi contaminée avait été achetée par M. Bruce Taylor, de Nepean, qui en avait acheté deux bouteilles à la même pharmacie, le 27 mai. Il les a retournées après avoir pris connaissance du premier cas de contamination.

« L'une des fioles était o.k., mais le sceau de la seconde avait de toute évidence été forcé et quand il a ouvert la fiole, l'odeur du nettoyeur lui a sauté au nez. »

« Il s'agit d'une triste situation. La pharmacie ou le manufacturier ne sont pas à blâmer, mais il y a un imbécile quelconque qui cherche à empoisonner ses semblables », a commenté M. Taylor.

La police a fait savoir que la présence du produit toxique ajouté aux fioles de laxatif est très évidente parce que des particules argentées remontent à la surface quand une bouteille contaminée est secouée.

Le ministre fédéral de la Santé a entrepris sa propre enquête aux laboratoires de la compagnie Searle, à Oakville, mais les enquêteurs sont convaincus que l'altération ne s'est pas produite à l'usine et pas avant que le produit ait été livré aux pharmacies.

Personne n'a été sérieusement empoisonné à la suite des deux cas déjà confirmés ou d'un troisième cas où on soupçonne que le médicament a été contaminé.

James Morrison laserphoto CP

Ex-agent de la GRC arrêté pour espionnage

■ OTTAWA (PC) — Le solliciteur général Robert Kaplan a fait part, hier, de l'arrestation d'un ancien policier de la GRC, soupçonné d'espionnage pour le compte de l'Union soviétique.

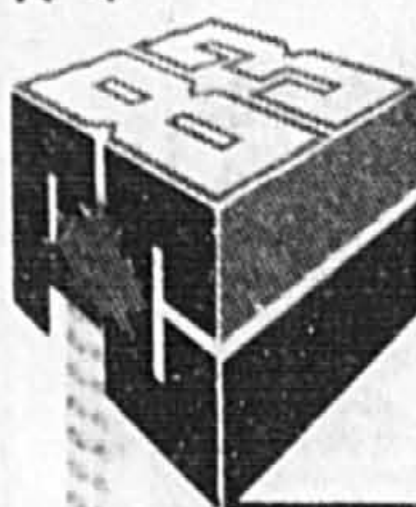
M. Kaplan a précisé que des accusations d'avoir violé la Loi des secrets officiels seront portées, aujourd'hui à Ottawa, contre l'ex-caporal James Morrison, maintenant âgé de 67 ans.

Sous le nom de code « Long Couteau », Morrison aurait divulgué aux Soviétiques, il y a plusieurs années, qu'un agent du KGB était passé du côté de l'Occident.

Il a été appréhendé à Prince Rupert, en Colombie-Britannique, et amené à Ottawa sous escorte policière.

En novembre dernier, l'auteur John Sawatsky a écrit un livre sur le service de sécurité de la GRC et Radio-Canada, à son émission télévisée *Fifth Estate*, a diffusé une interview avec Morrison.

Munis d'un mandat de perquisition, des policiers ont alors saisi des documents à la demeure de M. Sawatsky et la vidéo-cassette de l'interview à Radio-Canada.



CONGRÈS DE LEADERSHIP CONSERVATEUR

FINANCEMENT DES CANDIDATS ET DES DÉLÉGUÉS

Les conservateurs transgressent la loi de l'impôt

OTTAWA — Le Parti conservateur ne respecte pas les règlements du fisc canadien en émettant des reçus pour fins d'impôt aux bailleurs de fonds des candidats au leadership de même qu'aux délégués dont les frais d'inscription sont assumés par les organisations des candidats. Les délégués en question commettent d'ailleurs une fraude s'ils utilisent ces reçus pour obtenir un crédit d'impôt dans leur prochain rapport.

C'est ce qu'a déclaré à LA PRESSE le sous-ministre adjoint du ministère du Revenu, M. Hervé Diguier, en déclarant que les conservateurs s'exposent à une enquête du fisc s'ils se prêtent aussi ouvertement à de telles manœuvres.

GILBERT LAVOIE

de notre bureau d'Ottawa

« C'est absolument irrégulier... on pourrait aller visiter les livres du parti » a-t-il ajouté.

Le stratagème utilisé par les conservateurs vise à faire bénéficier les bailleurs de fonds d'exemptions fiscales auxquelles ils n'auraient normalement pas droit.

En vertu de la loi, seules les contributions versées à des candidats lors d'une élection ou à un

parti politique enregistré sont admissibles à une déduction d'impôt. Les personnes qui contribuent à la campagne d'un candidat au leadership n'ont donc pas droit à de tels avantages fiscaux. Pour contourner la loi, le parti a stipulé que les donations aux candidats seraient recueillies par le « PC Fund », qui émet des reçus officiels, et qui retourne ensuite 75 p. cent de la donation au candidat à laquelle elle est destinée. Ainsi, toute personne ou compagnie qui donne \$1 100 à un candidat, pourra réduire son impôt du montant maximal de \$500 l'hiver prochain.

Les sommes ainsi recueillies échappent une deuxième fois aux mains du fisc lorsqu'elles sont utilisées pour défrayer les frais d'inscription des délégués financés par certains candidats. Les délégués en question obtiennent à leur tour un reçu officiel du parti en versant la somme de \$365 requise à l'inscription, ce qui leur permet de bénéficier d'un crédit d'impôt de \$250 à la fin de l'année. Selon la loi de l'impôt, ces contribuables n'ont pas le droit d'utiliser ces reçus s'ils n'ont pas assumé eux mêmes leurs frais d'inscription. Mais ils le font tous, au su et au vu des organisations des candidats qui estiment que l'argent ainsi récupéré au

gouvernement sert à rembourser les délégués pour les petites dépenses (bar, restaurants, divertissements) encourues à l'occasion du congrès.

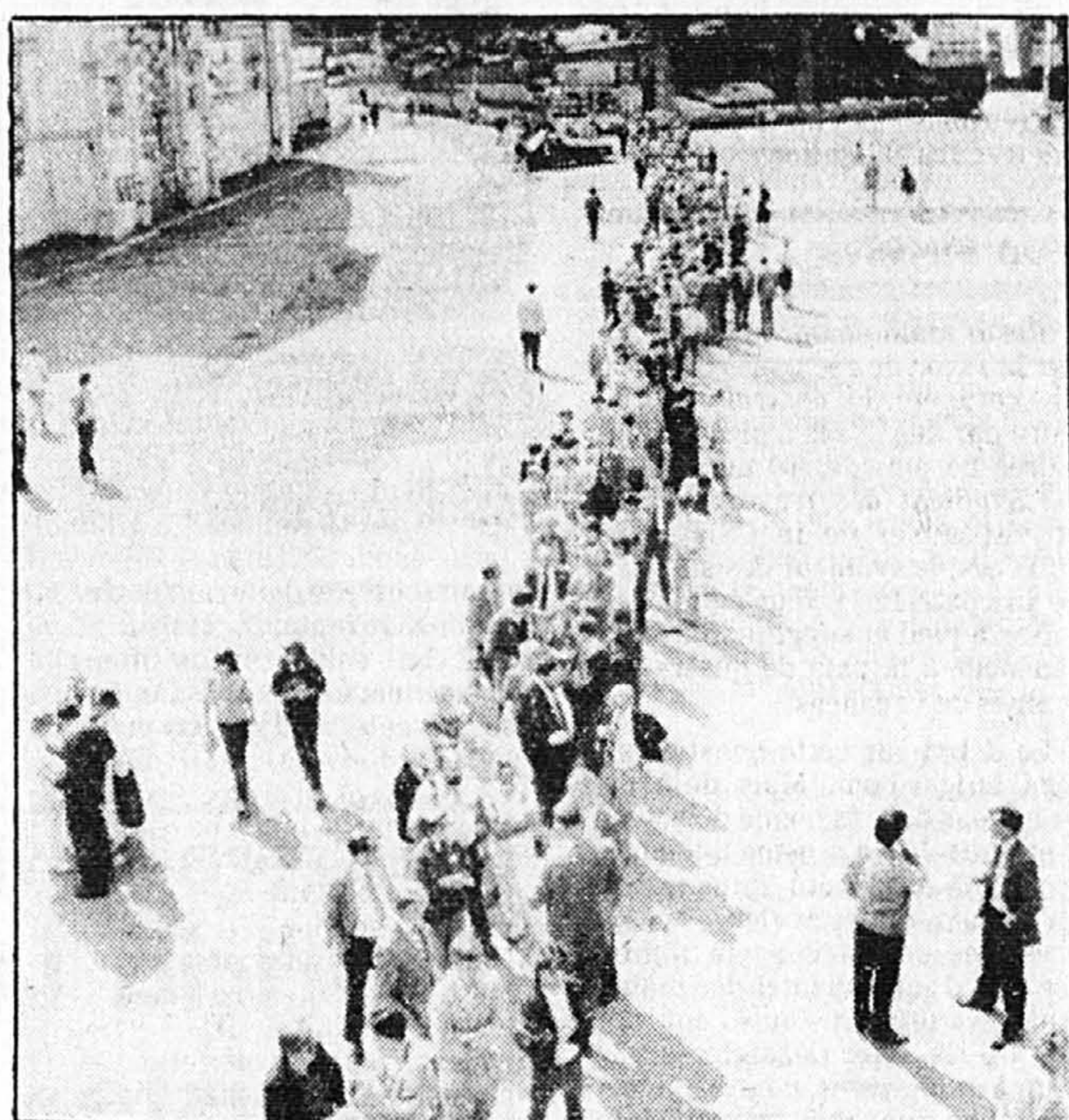
Le sous-ministre adjoint du Revenu précise qu'il s'agit là d'une « fraude » au sens de la loi, et que les délégués en question devraient devoir rembourser le fisc et payer une pénalité, s'ils se font prendre.

Selon les informations recueillies par LA PRESSE, environ 50 p. cent des délégués québécois juniors se trouvent dans cette situation. Les organisateurs de MM. Clark et Mulroney ont reconnu assumer les frais d'inscription d'environ la moitié de leurs délégués respectives, et ont admis que leurs délégués qui ont un revenu quelconque se prévalent de cet avantage fiscal illégal. Il fait signaler ici que le reçu émis permet bien davantage qu'une simple déduction du revenu imposable : c'est une soustraction pure et simple du montant d'impôt à payer, ce qui veut dire que tout délégué qui paie \$250 et plus d'impôt dans son année, peut en bénéficier.

Les dirigeants du parti interrogés par LA PRESSE sur le sujet

ont reconnu que les délégués jouaient le fisc, mais ils ont soutenu que l'émission de chèques aux bailleurs de fonds des candidats était tout à fait légale. Le vice-président, M. Jean Riou, a déclaré que les responsables des finances avaient obtenu des avis légaux à cet effet du ministère du Revenu. Le sous-ministre adjoint, M. Diguier, a déclaré n'avoir jamais vu de tels documents. « J'aimerais bien les voir » a-t-il lancé.

M. Diguier a ajouté que tout comme les curés qui ont abusé des exemptions fiscales au profit de leurs paroissiens dans les années 60, les partis politiques pourraient bien se voir forcés de mettre de l'ordre dans leurs opérations s'il y a des abus. Il a reconnu qu'il serait très difficile pour le fisc de prendre le parti ou les délégués en défaut, mais il a indiqué que cela n'est pas impossible. « Si plus de gens qu'à l'habitude devaient se prévaloir de cet avantage fiscal à la fin de l'année, il nous serait possible de procéder à certaines vérifications à partir d'échantillonnages de rapports d'impôt ». Dans un tel contexte, a-t-il conclu, le parti aurait le fardeau de la preuve de démontrer qu'il a émis les reçus pour les fins prévues par la loi.

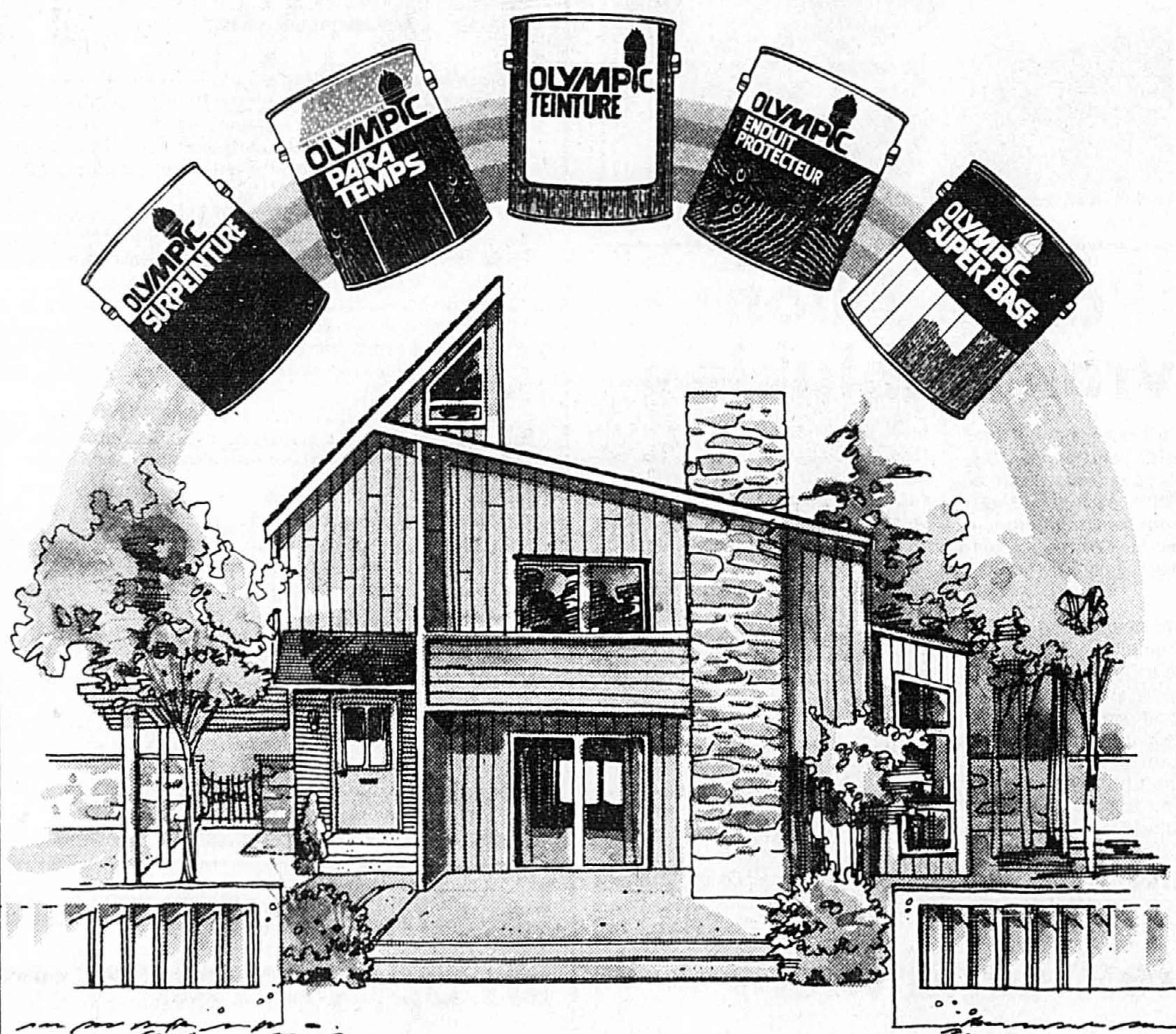


Téléphoto PC

Une longue queue s'est formée hier au Centre civique d'Ottawa, où les délégués ont commencé d'affluer pour s'inscrire en vue du congrès au leadership conservateur.

OLYMPIC[®]

la protection totale.



Olympic: c'est beaucoup plus que de la teinture!

En effet, pour protéger totalement l'extérieur de votre maison, quelle que soit la surface à couvrir, Olympic a le produit qui vous convient parfaitement.

La **Surpeinture Olympic** est une peinture acrylique qui est offerte en fini mat et maintenant en fini satiné.

Para Temps est à la fois une teinture semi-transparente et un agent de préservation. Le produit pénètre et imperméabilise pour protéger contre la moisissure et la décomposition. Pour parements, terrasses et clôtures en bois.

Les **teintures Olympic** — la teinture couleur solide à l'huile ou la teinture couleur solide au latex ou encore la semi-transparente à l'huile — ont fait l'excellente réputation dont jouit

Olympic. Elles répondent chacune à un usage bien précis selon le bois à traiter et l'apparence qu'on veut lui conférer.

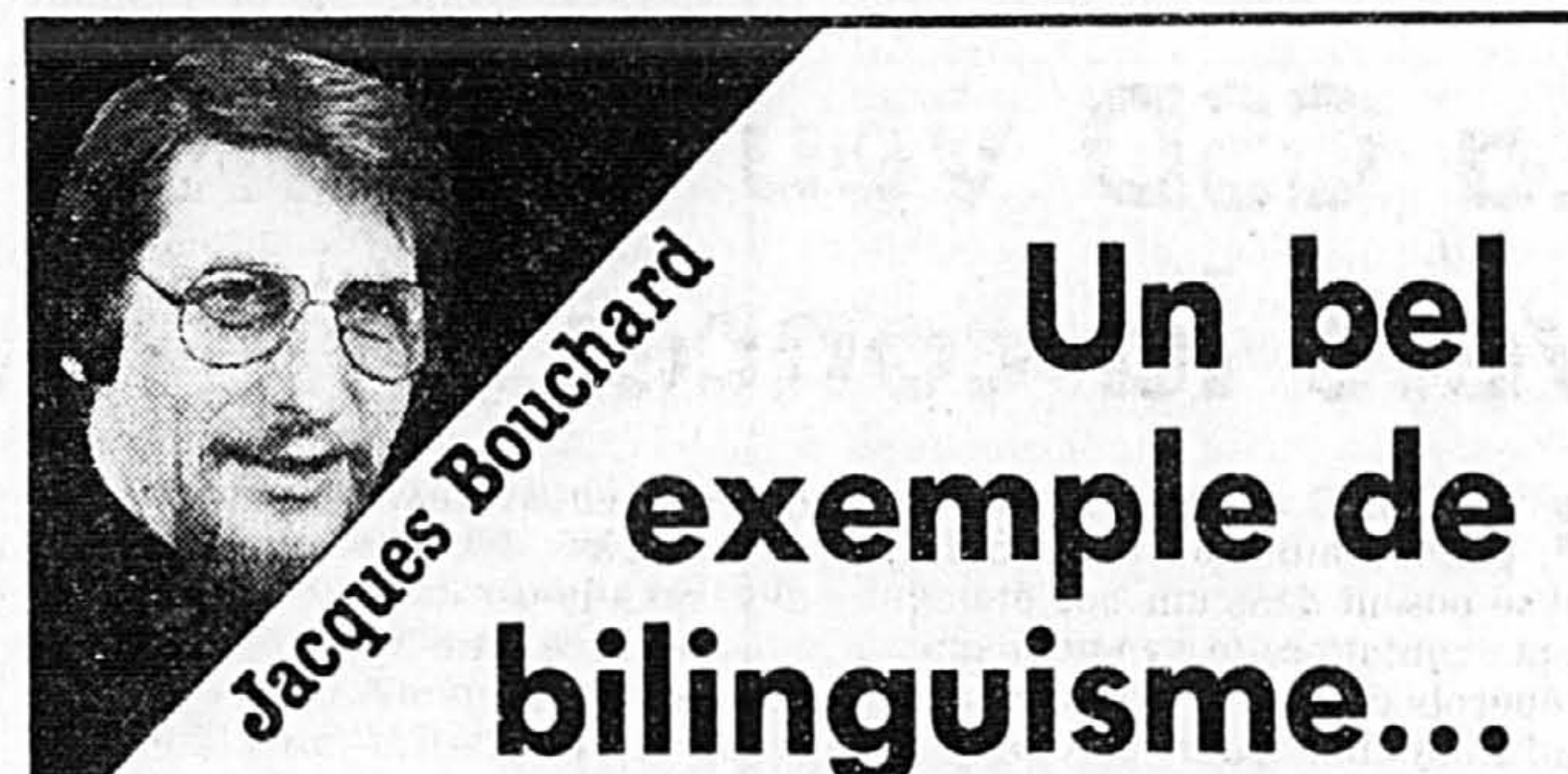
L'**Enduit protecteur Incolore** est tout particulièrement recommandé pour le bois hors terre exposé à l'humidité. Quant à l'**Enduit protecteur vert**, il est conçu pour traiter le bois sous terre ou en contact avec le sol ou l'eau.

La **Super Base** est un apprêt à base d'huile servant à traiter les parements de bois brut, garnitures, bardeaux, clôtures et agglomérés non traités.

Les produits Olympic de qualité supérieure, présentés en une vaste gamme de couleurs, vous offrent une protection des plus durables.

Peintures et teintures
OLYMPIC[®]

La protection qui dure, qui dure, qui dure...



Un bel exemple de bilinguisme...

Le candidat québécois à la direction du Parti progressiste conservateur canadien, **Brian Mulroney**, a donné un bel exemple hier de la préoccupation qu'il accorderait au bilinguisme au pays s'il était élu chef de cette formation politique et accédant éventuellement au poste de premier ministre.

En compagnie de son épouse Mila il s'est rendu à l'aéroport international d'Uplands, en début d'après-midi, pour accueillir et saluer environ 800 délégués en provenance de différents coins du pays. Son organisation distribuait alors des tracts sur sa candidature exclusivement rédigés en anglais.

Interrogé à savoir s'il y avait des copies de ces dépliants en français, les préposées au kiosque ont tout simplement répondu avec un beau sourire qu'il n'y en avait pas de disponibles.

Mais les délégués, sans doute en grande majorité anglophones, auront pu prendre connaissance de « Where I Stand Brian Mulroney », un résumé de ses prises de position contenues dans son livre intitulé « Telle est ma position », et regroupant essentiellement les discours prononcés par l'ancien président de l'Iron Ore.

Par ailleurs, les femmes auront sûrement été rassurées en prenant connaissance de son dépliant « The Women The Issues » traitant de sa position sur les questions retenant l'attention des féministes. Puis les délégués qui étaient encore indécis en descendant de l'avion auront sans doute été convaincus en jetant un coup d'oeil sur la brochure intitulée « Brian Mulroney, A Leader, A Winner ».

L'organisation du « p'tit gars de Baie Comeau » comme il se plaît à le dire lui-même, sans doute pour faire un peu plus « people », a donc perdu une belle occasion de démontrer à l'ensemble de ces délégués que leur candidat était parfaitement bilingue.

La question de l'importance d'avoir un chef conservateur bilingue est un thème important de ce congrès à la direction comme l'ont démontré différents sondages. La machine de ce cher Brian y pensera probablement la prochaine fois.

Dépliant bilingue

Pour sa part, l'organisation de **John Crosbie**, qui est considéré comme bon troisième dans cette course, avait eu le bon sens de faire distribuer un bulletin bilingue sur les engagements de ce dernier s'il devenait premier ministre du Canada.

Ce candidat terre-neuvien unilingue anglais a une longue pente à remonter à ce sujet, surtout à la suite de sa bourde commise à Longueuil lorsqu'il a déclaré qu'il n'était pas plus important pour lui d'apprendre le français que le chinois ou l'allemand.

Un autre candidat à la direction du PC, l'ex-ministre du cabinet Clark, **Michael Wilson**, avait lui aussi une brochure imprimée dans les deux langues, alors que du côté de l'organisation de **Joe Clark** on se contentait de distribuer des macarons.

De tous les principaux candidats en lice, il semble bien que c'est **Joe Clark**, du moins jusqu'à maintenant, qui termine sa campagne le plus sobrement.

Optimisme modéré

Par ailleurs, malgré le fait que les sondages donnent toujours **Joe Clark** avec une bonne longueur d'avance sur **Brian Mulroney** et sur **John Crosbie**, son entourage demeure prudent. On est bien sûr encouragé par ces prédictions, mais on se garde bien de crier victoire. Au contraire, on redouble d'ardeur au travail, et le pointage des délégués se poursuit de façon intensive. On se croise aussi les doigts en espérant que rien de fâcheux ne se produise d'ici le vote de samedi.

Le député conservateur de Joliette, **Roch LaSalle**, estime pour sa part que **Joe Clark** sera reconfirmé dans ses fonctions au deuxième tour de scrutin.

Il a ainsi expliqué la stratégie de l'entourage du chef démissionnaire. Il faut d'abord que Clark fasse un score de 40 p. cent et plus au premier tour. C'est d'ailleurs cette intention de vote qui était accordée à l'ex-premier ministre dans la publication du sondage non scientifique réalisé auprès des délégués par le quotidien « The Toronto Star » et publié dans son édition de mercredi.

Si tel est le cas, on espère, a précisé Roch LaSalle, que cela aura un effet d'entraînement et qu'un bon nombre de délégués se joindront à M. Clark au deuxième tour. Les stratèges estiment en effet que cette réaction est possible pour différentes raisons.

D'abord démontrer à l'ensemble du pays que le parti conservateur sort de cette confrontation plus uni que jamais et avec un leader national qui aura reçu un appui massif de la part de ses troupes. Pour convaincre les délégués de poser ce geste de ralliement, on fera valoir que la prochaine élection générale aura lieu d'ici un an. Il serait donc dommageable que le chef du parti soit élu au quatrième ou au cinquième tour. Si une telle situation se produisait elle ne pourrait être que néfaste pour le parti dans l'opinion publique.

Ainsi, si **Joe Clark** obtenait un vote solide au deuxième tour, ce serait un départ formidable pour entreprendre la prochaine campagne électorale. On s'appliquera donc dans les heures qui viennent à accréditer cette thèse auprès des différentes délégations.

Mais évidemment, si le leader démissionnaire obtenait moins de 1 000 votes au premier tour, toute cette stratégie s'écroulerait comme un château de cartes.

TOUT EN CONTINUANT DE NÉGOCIER AVEC SES SALARIÉS La CSN se résout à comprimer ses dépenses pour éviter la catastrophe

■ Ce n'est pas sans grogne que les délégués au Conseil confédéral de la CSN ont donné hier leur accord à une bonne partie des mesures d'urgence, dont une vingtaine de mises à pied permanentes, proposées par l'exécutif pour permettre à la centrale, qui frise la catastrophe financière, de renflouer sa caisse et de rencontrer ses obligations.

LISA BINSSE

Reste maintenant à s'entendre sur la façon de récupérer \$848 500 dès cette été. La centrale veut le faire par des mises à pied temporaires de plus de 500 personnes. Le Syndicat des travailleurs et travailleuses de la CSN — le STTCSN, le syndicat des salariés de la centrale — veut éviter ces mises à pied et suggère plutôt de renoncer à la paie de quatre semaines de vacances.

Le débat sur cette question se fera aujourd'hui. Mais déjà un grand pas dans la bonne direction a été fait. Il y a à peine quelques mois, il aurait été impensable qu'on puisse faire avaler les compressions envisagées : neuf mises à pied permanentes des maintenant et 10 autres ou « l'équivalent » d'ici le 1er décembre 1983, coupures de postes, non-renouvellement de contrat de trois stagiaires au service juridique, suspension de la clause d'indexation et autres « virements de crédits ».

La nature de ces « coups de



« couteau » est difficile à digérer dans un mouvement syndical où l'on se bat avec acharnement contre de tels gestes dans l'entreprise privée et la fonction publique. Mais, l'exercice était inévitable. D'autant plus que l'exécutif avait écarté toute possibilité de hausser les cotisations, ce qui aurait été très mal reçu par les membres. Comme l'a expliqué clairement le trésorier Léopold Beaulieu, ces mesures constituent « un minimum absolument nécessaire pour la suite de notre fonctionnement, démontrer notre capacité de payer nos dettes. Il n'y a pas d'autres manières ».

Sans redressement, l'exercice financier qui se termine en février 1984 s'acheminait vers un

manque à gagner de \$1,9 millions au budget de fonctionnement, hypothéquant le budget de 1984-86 où la centrale craignait un déficit d'environ \$4 millions. Avec ces mesures, la centrale syndicale récupère \$2 millions d'ici la fin de l'exercice et, par ricochet, \$3 millions pour le prochain budget de fonctionnement de 24 mois.

Quant à la somme à récupérer cet été, deux positions sont sur la table : celle de l'exécutif de la CSN et celle du syndicat des salariés. L'exécutif semble assez ouvert à la position du syndicat. L'écart de récupération entre les deux n'est pas énorme, selon M. Beaulieu. Reste maintenant à évaluer les répercussions sur les différents organismes de la centrale.

La discussion sur ce dernier point n'a pu être faite hier au Conseil confédéral parce que les délégués des fédérations et des conseils centraux n'avaient pas pris connaissance de la position du syndicat des salariés prise en début de semaine en assemblée générale. Les délégués se réunissent hier soir en bureau confédéral afin d'en discuter et évaluer les implications que la position du STT représente pour chacun des organismes concernés.

Pour récupérer la somme en question, la centrale propose la mise à pied dès la mi-juin et pendant huit ou dix semaines de tous les employés, syndiqués et non syndiqués, et la suspension de la

clause d'indexation des employés. Ces mises à pied seraient effectuées entre le 13 juin et le 16 septembre. Le syndicat, en tenant compte des besoins de liquidité des organismes, serait prêt à sacrifier la paie de vacances tout en conservant le « péché » (le 13e mois de vacances). Ceci s'appliquerait à tout le monde, y compris les membres de l'exécutif, et tiendrait compte des mises à pied déjà effectuées entre autres à la Fédération des travailleurs du papier et forêt.

Le STT est également d'accord pour suspendre le paiement de l'indexation jusqu'à la fin de février 1984 en le rétablissant par la suite. Les sommes d'argent ainsi recueillies seraient administrées par la CSN qui devra remettre un rapport d'états financiers au STT ainsi qu'aux autres organismes.

En contrepartie, le STT demande aux organismes de s'engager à ne pas faire de mises à pied temporaires d'ici au prochain congrès de la CSN, en mai 1984. D'où le besoin pour les organismes d'évaluer leurs besoins financiers d'ici là.

M. Beaulieu a ajouté que ce geste ponctuel du STT pour répondre à un besoin immédiat n'avait rien à voir avec les négociations qui s'enclencheront à l'automne avec les quelque 500 salariés de la centrale. Leur convention collective est échue depuis le 31 mai dernier.

La CSD veut orienter l'action syndicale vers la concertation et la participation

■ QUÉBEC (PC) — Pour répondre aux nouveaux défis qui se posent dans une société en pleine mutation, le syndicalisme québécois doit sortir des ornières traditionnelles pour privilégier des stratégies axées sur la concertation et la participation des travailleurs à la gestion du travail et au redressement de la productivité.

C'est l'avis exprimé mercredi par le président de la Centrale des syndicats démocratiques (CSD), M. Jean-Paul Héту, devant les délégués au 6e congrès biennal de cette centrale, à Québec.

« Ce n'est pas en se cantonnant dans un rôle de chien de garde dont la vocation est la dénonciation du patronat et des gouvernements, et en se limitant à la critique pure et au simple refus de prendre des responsabilités, que le syndicalisme québécois représentera efficacement les travailleurs et les travailleuses », a affirmé M. Héту.

« Ce n'est pas non plus, a-t-il précisé, en faisant preuve d'anticapitalisme verbal, en se référant au marxisme-léninisme ou à la contestation dure, que le syndicalisme québécois dénouera les enjeux qui pèsent lourdement sur le dos des travailleurs et des travailleuses ».

Lien étroit

Soulignant que la hausse du niveau de vie était intimement liée à la création de richesses et surtout à la réorganisation optimale du travail et efficace du travail, le président de la CSD a soutenu que travailleurs et syndicats avaient une responsabilité évidente à l'égard de la productivité.

Selon lui, la crise économique a démontré que les méthodes traditionnelles de gestion patronale comportent des lacunes importantes, particulièrement celles

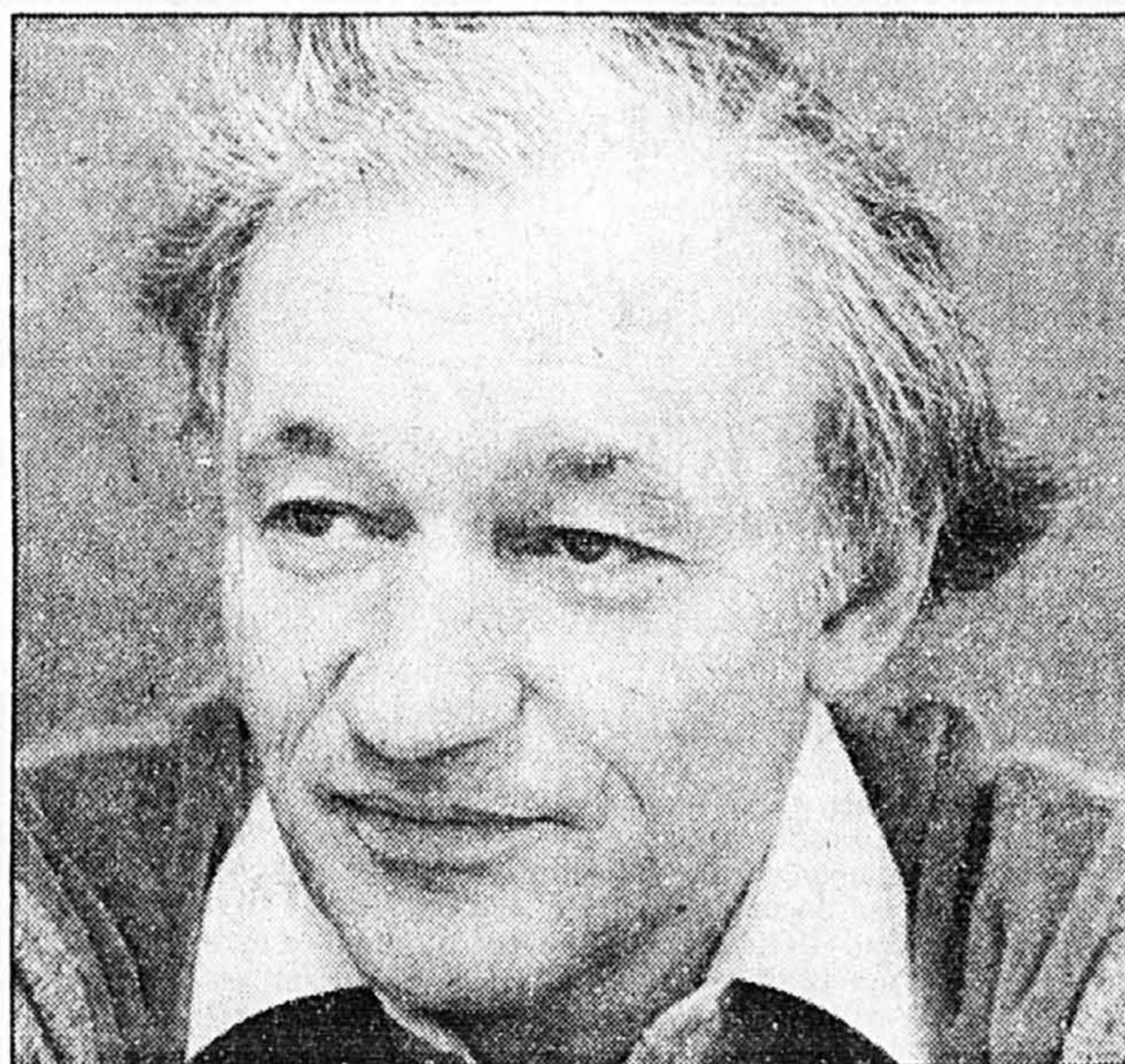
qui écartent systématiquement le savoir-faire des travailleurs et des travailleuses.

Dans la même veine, la CSD entend promouvoir l'élargissement des droits des travailleurs dans l'entreprise en préconisant une réorganisation qui leur permettra de participer à la gestion du travail selon des formules adaptées à leurs entreprises et à la conjoncture.

« Le travailleur doit exprimer son savoir-faire et son expertise autrement que comme exécutant docile et résigné », a-t-il souligné.

M. Héту a également insisté sur l'importance de la participation du monde syndical à la concertation aux niveaux de l'entreprise et de la société.

Même si elle n'en est encore qu'à ses premiers balbutiements au Québec, la concertation constitue un outil de premier plan pour assurer la relance économique, a-t-il souligné, et c'est dans cette nouvelle voie d'action que le syndicalisme québécois doit prendre de nouvelles responsabilités socio-économiques.



Jean-Paul Héту, président de la CSD photothèque LA PRESSE

Fin de la grève chez Asbestos

■ SHERBROOKE (PC) — La grève déclenchée lundi à la société Asbestos de Theford Mines a pris fin mercredi.

Après trois jours intensifs de négociations en présence d'un conciliateur, les 800 travailleurs de la société, membres d'un syndicat affilié à la CSN, ont ratifié à 96 p. cent les propositions de l'employeur et le retour au travail s'est effectué dans l'après-midi.

Le nouveau contrat, signé pour deux ans et rétroactif au 15 mai, accorde une augmentation salariale de 55 cents l'heure à chaque travailleur pendant les 15 premiers mois de la convention et pleine indexation au coût de la vie pour les neuf derniers mois. Le nouveau salaire horaire s'élèvera donc à \$12,76.

La société Asbestos, contrôlée par la Société nationale de l'amiante, elle-même propriété du gouvernement du Québec, a subi une perte de \$14,9 millions en 1982 et enregistré une perte de \$4,1 millions au cours du premier trimestre de cette année, malgré sa décision de fermer ses portes pendant 22 semaines et de faire près de 400 mises à pied parmi ses employés.

ÉCONOMISEZ SUR SYSTÈMES AUDIO-VIDÉO

JVC HR-7100

- 4 têtes
- récepteur électronique
- télécommande
- minuterie 1 jour, 1 émission

JVC HR-7650

- 4 têtes
- télécommande sans fil
- stéréo dolby
- 105 canaux
- 14 jours — 8 programmes
- Avance lente — image par image
- Prise directe caméra

JVC HR-7300

- 4 têtes
- Navette deux directions pour repérage
- 14 jours, 8 émissions
- télécommande pour tous réglages
- récepteur électronique

JVC HR 2650

- 4 têtes
- télécommande sans fil
- stéréo dolby
- 8 programmes, 14 jours
- tous les effets spéciaux
- léger
- portatif
- 105 canaux

TDK SA-90 \$377 T-120 \$1577

pendant 3 jours seulement

KLOSS NOVABEAM

Le meilleur système de projection actuel. KLOSS NOVABEAM offre la projection en 8 formats différents de 5'4" à 10'. Système de montage pour plafond ou sol disponible. Venez en juger par vous-même

AUDIO DE QUALITÉ

NAD RÉCEPTEUR 7120

NAD, réputé dans le monde entier comme chef de file en haute-fidélité, nous présente la chaîne stéréo perfectionnée la plus légère dans sa catégorie: récepteur numérique am / fm avec amplificateur — deux champions.

Dual CS-505-1

Le meilleur tourne-disque à prix modéré Dual CS-505-1

Paradigm \$797

« Voici un exemple de la manière dont les choses devraient être faites ». Que dire de plus Paradigm — Modèle 5

Système complet Réservez-en un sans tarder

LE STUDIO DU SON INC.

6932 ouest, rue Sherbrooke Metro Vendôme autobus 105 487-4270

6891 St-Hubert (pres de Bélanger) Metro Jean-Talon 495-1759

QUÉBEC 83 ÉLECTIONS PARTIELLES

20 JUIN Charlesbourg/Saguenay/Saint-Jacques

Vote par anticipation

Parce qu'il ne vous sera peut-être pas possible de voter le jour même de l'élection.

BUREAUX DE VOTE PAR ANTICIPATION

Des bureaux de vote par anticipation seront ouverts les dimanche 8 et lundi 9 de la semaine précédant le jour du scrutin, soit les 18 et 19 juin.

Ces bureaux seront ouverts afin de permettre à certaines personnes qui ne pourront voter le jour du scrutin du 20 juin d'exercer leur droit de vote.

Les personnes admises à voter à ces bureaux, selon la Loi électorale, sont les suivantes:

- une personne handicapée
- un membre du personnel électoral
- une personne qui a des motifs de croire qu'elle sera absente de sa section de vote le jour du scrutin, ou
- une personne qui a des motifs de croire qu'elle sera incapable de voter dans sa section de vote le jour du scrutin, soit le 20 juin.

Saint-Jacques

CENTRE SAINTE-CATHERINE
170, rue Amherst
Montréal
Sections de vote: 1 à 77 et 134 à 145

COOPÉRATIVE LE PLATEAU
4355 A, rue de Lanaudière
Montréal
Sections de vote: 78 à 133

Ces personnes devront se présenter au bureau de vote par anticipation auquel est rattachée leur section de vote dans la circonscription électorale où elles ont leur domicile.

Cependant, une personne qui a des motifs de croire qu'elle sera absente de sa section de vote le jour du scrutin ou incapable d'y voter, devra signer une déclaration indiquant ses nom, prénom, adresse, âge et prêter serment ou faire une affirmation solennelle.

Ces bureaux de vote par anticipation seront ouverts de 14h à 22h, les dimanche et lundi 18 et 19 juin.

Rappelez-vous que vous ne pourrez voter qu'au bureau de vote par anticipation auquel votre section de vote est rattachée.

Tous les bureaux de vote par anticipation sont aussi accessibles aux handicapés.

Pour plus de renseignements, composez SANS FRAIS: 1-800-463-4378 (de 9h à 22h, du lundi au dimanche inclusivement).

parce qu'un vote, ça compte

tenue d'un scrutin

financement des partis politiques

carte électorale

Le Directeur général des élections du Québec
Pierre-F. Côté, C.R.

ÉDITORIAL

PAUL DESMARAIS
président du conseil d'administration

ROGER-D. LANDRY
président et éditeur

la presse

MICHEL ROY
éditeur adjoint

Explications du malaise à la CSN

Dans le message de la CSN à ses membres, message dont on trouvera des extraits ci-contre, la centrale fournit plusieurs explications fort valables à la crise morale qui la secoue présentement.

Il est vrai, par exemple, comme elle le dit, que trop de militants ont tendance à boudier les résolutions de congrès lorsqu'elles ne font pas leur affaire et à penser d'abord en fonction de leurs intérêts corporatistes. Il est vrai aussi que certains d'entre eux consacrent plus d'énergie à se combattre entre eux qu'à lutter contre leur employeur.

De même, la direction de la centrale n'a pas tort de rappeler que la large autonomie qu'elle a traditionnellement reconnue à ses syndicats affiliés ne devrait pas dispenser ceux-ci de tenir compte de la solidarité qui doit les unir aux autres. Elle peut difficilement être chicanée aussi de vouloir préciser que si les permanents du mouvement ne doivent pas être considérés comme de simples exécutants, ils ne doivent pas non plus se substituer aux élus dans les prises de décisions, ni saboter le travail de ces derniers.

Par ailleurs, on nous permettra de juger un peu naïves certaines de ses réflexions. C'est notamment le cas lorsqu'elle prétend que si les grèves dans le secteur public, disons dans le transport en commun, ne peuvent jamais être vraiment populaires, elles pourraient être expliquées à la population et que celle-ci pourrait alors comprendre que les débrayages ne sont pas dirigés contre elle, mais contre l'employeur qui a refusé telle demande ou fait telle provocation.

À propos de grève dans le transport en commun, elle juge que les éditorialistes acceptent beaucoup plus facilement un vote peu représentatif quand il est contre la grève que lorsqu'il la favorise, mais elle reconnaît toutefois que l'absentéisme aux assemblées pose un grave problème. Cet absentéisme est difficilement justifiable, estime-t-elle, quand on sait que les votes sont pris à bulletin secret.

Elle a probablement raison sur ce point, toutefois elle aurait intérêt alors à se demander pourquoi tant de membres boudent ainsi des assemblées où des votes importants doivent être pris. La paresse ou le manque de motivation ne sauraient à eux seuls expliquer le phénomène. Y aurait-il chez certains dirigeants syndicaux, chez certains permanents des tactiques qui leur répugnent? Auraient-ils eux-mêmes vécu des expériences traumatisantes?

Il y a un autre problème qui n'est pas abordé dans le «message» et qui n'est peut-être pas étranger au malaise, à la crise morale qu'on déplore. C'est celui du caractère idéologique de cette centrale.

On dira que la CSN a droit d'avoir ses valeurs et de les défendre. Elle a droit de combattre le capitalisme et de se servir de la grille marxiste, à l'occasion, pour analyser telle ou telle situation qu'elle veut corriger. Elle peut appuyer un parti politique si elle le veut.

En est-on si sûr? En théorie, cela ne fait pas de difficulté. En pratique, cela dépend du contexte social et politique dans lequel oeuvre un organisme syndical. En France, par exemple, on est habitué à des centrales syndicales défendant une philosophie précise. Et on l'accepte généralement.

La question se pose différemment au Québec. En France, le pluralisme syndical constitue la règle. Ici, c'est l'exception. Si vous voulez être syndiqué, disons dans une usine donnée, vous devez adhérer à la centrale qui détient la majorité. Vous n'avez pas le choix.

Comment, alors, pouvez-vous vous sentir à l'aise dans une association qui propage un credo social, religieux ou politique dans lequel vous ne croyez pas?

La réponse est simple: dans un contexte comme le nôtre, aucune centrale ne peut arborer un caractère idéologique. Elle sera toujours en proie à de graves malaises si elle agit autrement.

Vincent PRINCE

DOCUMENT

Consciente des tiraillements, des remises en question, de la crise de confiance dont elle est l'objet, la CSN vient d'adresser à ses membres une pressante invitation à refaire leur cohésion et leur unité. Voici de larges extraits de ce message:

Le message de la CSN à ses militants

Nous n'apprenons rien à personne en disant que nous traversons, à la CSN, une crise de confiance: des membres envers l'appareil, des salarié(e)s envers les directions élues, ces dernières envers les salarié(e)s.

Noter que notre organisation n'est pas la seule touchée par ce phénomène ne règle pas notre problème. (...)

Il ne faut pas se surprendre, par ailleurs, de ce que notre organisation puisse sembler davantage agitée que d'autres, qui le sont elles aussi à un degré moindre: nous y voyons l'explication dans le fait que la CSN a toujours joué le rôle de ferment dans la société québécoise. Nous n'avons jamais cessé d'initier des changements qui ont régulièrement apporté des transformations radicales. (...)

Il y a cependant à notre avis une vigilance à maintenir: celle que notre organisation soit en continue connexion avec le peuple. Qu'elle soit comme une caisse de résonance des aspirations populaires. (...)

La «ligne du risque» ne peut être suivie avec succès que si elle s'appuie sur une autorité morale, conférée par nos membres et par notre capacité de la faire partager par le peuple. La confiance est l'ingrédient de base dans la composition de cette autorité. Sur ce plan, nous estimons avoir enregistré des reculs depuis un certain temps; c'est pourquoi nous voulons y consacrer quelques instants afin qu'à la suite d'une démarche ouverte et franche, des correctifs soient apportés là où ils seraient nécessaires.

Les problèmes qui découlent du désintéressement des membres face à des décisions extrêmement engageantes, non seulement pour le syndicat local, mais aussi pour le mouvement et parfois pour le peuple, ne sont pas nouveaux. Ils ont été soulevés à maintes reprises dans le passé.

Mais cette question nous semble cependant avoir atteint aujourd'hui une dimension telle que c'est le fonctionnement démocratique lui-même qui risque d'être touché. Il y a là un phénomène qui s'apparente à celui du refus, d'une résistance passive face à des lieux de débats où les décisions prises, tout en satisfaisant aux exigences du juridique, du légalisme, ne remplissent cependant pas celles que notre pratique démocratique nous a permis d'accumuler depuis au-delà de 60 ans. (...)

L'organisation en factions, le traficage des instances par des caucus sciemment constitués, la complaisance, qui devient vite maladroite, à se comporter systématiquement en minorité opprimée à l'intérieur même de notre mouvement, n'ont à notre avis rien de ce qui, de près ou de loin, constitue l'essence même d'un fonctionnement syndical démocratique. Persister dans de telles pratiques conduit tout droit à l'éclatement. Nous avons l'obligation de bâtir les consensus les plus larges, de multiplier les dénominations communes, qui sont l'essence même du caractère collectif de l'action syndicale. Sans cela, c'est la capacité de résistance et d'offensive de l'organisation syndicale qui est touchée. (...)

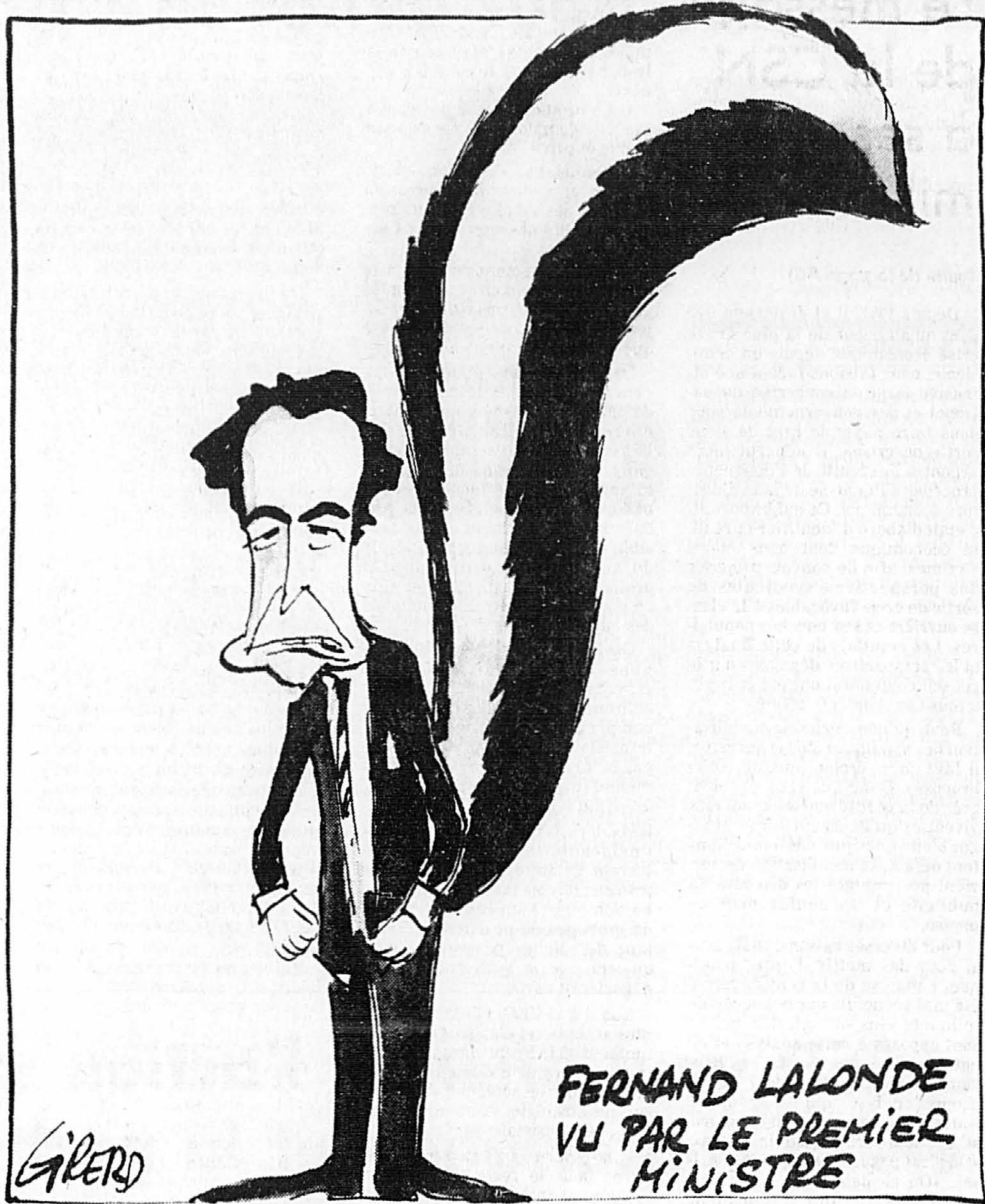
Le fonctionnement démocratique

Le principe de l'autonomie des organismes affiliés à la Confédération est acquis depuis les débuts de notre organisation; c'est même là une marque distinctive de notre mouvement, en Amérique du Nord, que celle d'une autonomie qui part du syndicat local, qui s'étend aussi aux fédérations et aux conseils centraux. C'est aussi ce qui fait notre force.

Nous sommes attachés à ce principe et nous continuerons de faire le nécessaire pour qu'il soit préservé. C'est le meilleur rempart contre toute tentative de domestication dont pourrait faire l'objet notre mouvement, de la part de n'importe quel groupe ou de n'importe quel pouvoir. Mais il faut prendre garde de mélanger autonomie et liberté absolue de faire n'importe quoi.

Si la Confédération n'est pas, à elle seule, l'ensemble et la totalité du mouvement, elle est par ailleurs davantage que la somme des organismes qui lui sont affiliés. Dans cette perspective, elle ne peut donc pas non plus être à la remorque des organismes. C'est à l'intérieur de cette dynamique complexe que les décisions se prennent et que se forment les consensus. Dans cette dynamique, il faut prendre conscience qu'une partie de l'autonomie dont disposent les organismes, et qui leur a été conférée par le congrès de la centrale, est assujettie aux impératifs dictés par la solidarité agissante. (...)

Les syndicats qu'on appelle «indé-



Droits réservés



Marcel Adam

L'appui à M. Clark de 24 notables du Québec

Deux douzaines de notables québécois viennent de signer et publier une lettre collective d'appui à Joe Clark dans la course à la direction du Parti conservateur.

Au-delà de toutes considérations partisanes, ces personnes distinguées de divers milieux, qui avouent n'être pas membres de ce parti, prétendent se rallier sur un point commun: l'intérêt qu'elles portent à l'avenir du Québec dans la fédération canadienne.

Pourquoi cet appui? Parce qu'il s'agit, au cours de la campagne qui connaîtra son dénouement en fin de semaine, de désigner un chef qui pourrait éventuellement devenir premier ministre du Canada; aussi l'approche politique de la fédération canadienne, la perception des relations fédérales-provinciales et la compréhension de la spécificité québécoise apparaissent-elles à ces personnes des deux genres «des critères fondamentaux» les justifiant de favoriser un candidat dans cette campagne.

À cet égard leur préférence va à M. Clark. Il a su exprimer, dans l'opposition, au gouvernement, aussi bien que dans d'autres occasions, une compréhension juste et réaliste du fédéralisme canadien dans ses éléments essentiels (son régionalisme, son multiculturalisme et sa dualité historique). Il a de plus confirmé, dans la présente campagne, sa perception de la place du Québec dans l'ensemble canadien et sa volonté de réconcilier toutes les composantes de la fédération canadienne.

M. Clark se portera-t-il mieux de cet appui? Les délégués conservateurs du Québec visés au premier chef par cette lettre sont-ils animés des mêmes préoccupations? Comment sera perçu cet appel dans les autres délégations pour qui les états d'âme des nationalistes québécois sont aujourd'hui

plus lassants qu'attendrisants? N'y a-t-il pas risque que les hypothétiques gains que cette lettre pourrait valoir à M. Clark dans la délégation du Québec, ne lui coûtent des déflections équivalentes ou plus nombreuses dans d'autres délégations?

Cette prédilection affichée publiquement par un groupe de Québécois qui ne sont pas membres du parti, à l'endroit d'un candidat qui épouse leurs préoccupations constitutionnelles et nationalistes, ne me paraît pas de nature à aider celui sur qui ils ont jeté leur dévolu. Pour les raisons données plus haut, certes, mais aussi parce que cette démarche me paraît mal inspirée et inconvenante.

Est mal inspiré le choix du chef d'un parti national basé exclusivement sur son attitude en matière constitutionnelle et la sympathie qu'il manifeste pour une problématique régionale donnée. Il n'y a pas que le problème constitutionnel au Canada. Il y a un immense redressement économique à opérer, la réforme des structures industrielles n'étant pas le moindre aspect de ce grand défi. Il y a aussi le social, le culturel, les relations internationales, la question du désarmement, etc. Tous ces aspects extrêmement importants de l'action gouvernementale ne doivent-ils pas entrer en ligne de compte dans le choix du prochain chef conservateur? Et que dire du caractère, de la philosophie politique, de l'autorité, du leadership moral, du respect que doit inspirer dans son parti et dans le pays celui qui aspire à devenir un jour Premier ministre?

Je ne dis pas que M. Clark ne réponde pas aujourd'hui mieux qu'hier à plusieurs de ces exigences. C'est une autre question. Je dis qu'en cette matière, il faut choisir un homme sur un ensemble de qualités,

d'aptitudes, d'attitudes et de traits de caractère, plutôt que sur la base étroite des critères particuliers proposés par ces vingt-quatre Québécois aux délégués d'un parti auquel, soulignons-le, ils croient bon de ne pas eux-mêmes adhérer.

Cela m'amène au problème de la convenance que soulève cette intervention inusitée. Il est vrai qu'un chef de parti national est susceptible de devenir éventuellement le chef du gouvernement de tout le monde. Si ce choix ne doit laisser personne indifférent, il m'apparaît cependant que c'est l'affaire exclusive des membres d'une formation de déterminer celui qui peut le mieux diriger ses destinées et atteindre ses objectifs. Non à ceux qui n'ont pas la robe nuptiale et qui, comble d'incongruité, se réservent le droit d'appuyer éventuellement, aux élections, un des adversaires de celui qu'ils auront cherché à faire élire chef de son parti.

Tout citoyen a un mot à dire sur les candidats à la fonction suprême. Mais le choix d'un chef de parti appartient à ses membres. Cela n'interdit pas, bien sûr, aux commentateurs et autres observateurs dits neutres, d'apprécier les qualités respectives des candidats à la direction d'un parti, de jauger sa personnalité, sa philosophie et son style politiques, d'analyser ses états de service dans les affaires publiques, etc., mais il m'apparaît déplacé pour des outsiders de proposer leur préférence aux adhérents d'un parti en quête d'un chef.

Cela en vertu de la même règle de convenance qui fait paraître impertinent à ceux qui ont du discernement politique, celui qui, par exemple, se permet de guider ou de critiquer le choix des électeurs, dans une société politique où il n'est pas lui-même ou citoyen, ou électeur, ou contribuable.

pendants» n'ont pas à prendre en compte autre chose, finalement, que leurs propres intérêts immédiats et particuliers, qui ne sont souvent rien d'autres que des intérêts corporatistes. C'est cependant dans l'ordre normal des choses que ce type de syndicat agisse de cette façon; c'est d'ailleurs une des raisons pour lesquelles on les appelle des syndicats jaunes.

Sur le front des négociations

Pendant plus d'un an, la négociation du secteur public a été au nombre des préoccupations majeures de notre mouvement. Au terme de la négociation, elle continue encore à occuper les instances et les militants, en raison des événements majeurs qui l'ont jalonné — lois d'exception 68 — 70 — 72 — 105 — 111 — 8.

L'exécutif de la CSN tient à avancer quelques traits d'une analyse nécessaire, d'autant plus que plusieurs bilans déjà produits ont été transformés en instruments d'accusation contre la CSN.

En premier lieu, il convient de rappeler qu'une organisation syndicale existe principalement pour conclure des conventions collectives pour tous ceux et celles qui lui sont affiliés. Et si la CSN est une organisation forte et crainte par les pouvoirs en place, c'est, pour une large part, parce qu'elle négocie de bonnes conventions collectives. C'est dans cette mesure où justement nous assumons la défense des travailleuses et travailleurs sur les lieux de travail que nous pouvons également, avec autorité,

prendre en compte et faire avancer les revendications politiques, économiques, sociales et culturelles de l'ensemble des travailleuses et travailleurs. (...)

Ces données objectives peuvent sembler trop évidentes à première vue. Mais il convient de les rappeler parce que pour plusieurs, les moyens deviennent le seul centre de leur préoccupations militantes.

Nous devons convenir que lors de la dernière négociation dans le secteur public, les organisations syndicales n'ont pu atteindre les objectifs poursuivis en ce qui a trait au maintien et à l'amélioration des conditions de travail de nos membres dans le secteur public, car des décrets furent imposés. Il faut chercher à comprendre pourquoi.

suite à la page A7



La France en question

Montréal est une ville gâtée au point de vue de la richesse, voire de l'opulence, des moyens d'information, de l'information internationale ou étrangère notamment. Ne parlons même pas des ressources infinies qu'offre la multiplication des médias électroniques, radio et télévision. Pour l'oreille et le regard, l'appétit de la population est déjà amplement démontré par le nombre des abonnés au câble, qui permet l'accès aux meilleures émissions d'information produites aux États-Unis.

Dans le domaine de l'écrit, les ressources ne sont pas moins abondantes. Elles ne sont pas complètes, parce que, pour des raisons de moeurs, certaines publications restent interdites sur le territoire canadien. Il reste que lorsque de Montréal on dit que c'est un carrefour, une plaque tournante, ou lorsque des poètes se laissent aller jusqu'à assigner à cette ville une vocation internationale, c'est encore dans le domaine de l'information que l'ouverture à l'universalité des sources et des opinions est encore le plus vérifiable.

Quiconque veut savoir ce qui se passe dans le vaste monde peut savoir ce qui se passe dans le vaste monde. Nous ne sommes pas à Téhéran ici. C'est un honneur, un privilège et une extraordinaire aubaine. La liste des publications accessibles dans deux langues est inépuisable.

Pour moins que le prix d'un paquet de cigarettes, le passant peut acheter *Time*, *Newsweek*, *US News & World Report*, le *New York Times*, *Atlantic Monthly* (un mensuel). La revue hebdomadaire de

France coûte un peu plus cher, mais elle nous parvient seulement quelques heures après sa sortie des presses. Le choix est riche, de la liste des quotidiens aux hebdomadaires comme *l'Express*, *le Point*, *le Nouvel Observateur*, pour ne nous en tenir qu'à quelques titres. Dans le domaine des mensuels on trouve l'excellent *Monde diplomatique*, tendancieux au jugement de certains, mais dont les articles de fond reflètent un souci exemplaire d'exactitude.

C'est justement en parcourant *l'Express* de la semaine dernière (le numéro 1665) que j'ai personnellement remarqué un sommaire particulièrement riche en articles sur la crise politique en France.

Il y a donc une crise politique en France? Oui. Et elle est en quelque sorte permanente. La France est en paix avec le monde entier. Elle n'est pas en paix avec elle-même. En paix avec elle-même, elle ne l'était pas tout à fait sous Giscard d'Estaing, élu avec une majorité insuffisante, aux prises avec des divisions qui ont concouru à sa perte aux élections présidentielles de 1981.

Voici maintenant M. François Mitterrand. Il règne sur un territoire partagé en deux camps. C'est un homme de gauche. Mais la gauche, c'est le lieu de toutes les divisions. Le parti de M. Mitterrand est divisé. En plus, les communistes, invités à partager les responsabilités du pouvoir, se montrent des alliés exigeants et difficiles. Qui plus est, et Raymond Aron l'explique clairement dans son éditorial, la gauche n'est pas née pour gérer; or, présentement, il faudrait savoir ou vouloir gérer. Au fond, me disait tout à l'heure un observateur, Mitterrand commet les mêmes erreurs que Lévêque à Québec.

C'est un point de vue. Pour l'explorer de façon complète, il faudrait se demander si l'opposition entre Lévêque et Trudeau, qu'on a toujours analysée comme une opposition entre deux conceptions incompatibles de la patrie canadienne, n'est pas, en réalité, la concurrence entre deux écoles de socialisme. Ou de social-démocratie, si on préfère ce vocabulaire. Mais voilà une réflexion qui nous entraînerait trop loin...

GUY CORMIER

DOCUMENT

Le message de la CSN à ses militants

(suite de la page A6)

Depuis 1981, il était devenu évident qu'au cœur de la plus grave crise économique depuis un demi-siècle, nous faisons face à une offensive de la part du patronat et des gouvernements pour nous faire payer le prix de «leur sortie de crise». Il apparut alors urgent à l'exécutif de l'époque de procéder à l'analyse de la conjoncture économique. Ce qui importait, c'était d'abord d'identifier la réalité économique dont nous étions victimes, afin de pouvoir proposer des perspectives syndicales de sortie de crise favorables à la classe ouvrière et aux couches populaires. Les résultats de cette analyse et les perspectives dégagées par le conseil confédéral ont été envoyés à tous nos syndicats affiliés.

Pour qu'une véritable mobilisation des syndiqués puisse survenir, il faut qu'ils croient aux objectifs proposés. Donc que ceux-ci soient près de la réalité que les syndiqués vivent et qu'ils soient jugés atteignables. Lorsque ces conditions font défaut, la mobilisation ne survient pas, malgré les discours, la publicité et les conférences de presse.

Pour diverses raisons, mais aussi pour des motifs d'ordre politique, l'analyse de la conjoncture a été mal accueillie par beaucoup de militants élus ou salariés qui se sont opposés à cette analyse et ont empêché une véritable diffusion. Chacun y allait donc de sa propre analyse, qui se résumait souvent en deux ou trois slogans: «C'est leur crise, non la nôtre», «On n'est pas responsable de la crise», «On ne paiera pas pour leur crise». Slogans qui traduisaient sans doute une volonté de lutte mais qui n'offraient pas beaucoup de solutions syndicales crédibles pour les syndiqués(e)s, qui constataient tout autour d'eux que leurs frères, leurs voisins, leurs enfants étaient réduits au chômage ou à l'assistance sociale. La crise économique, même provoquée par la hausse des taux d'intérêts, sciement décidée par Washington pour permettre au grand capital de se réorganiser, a eu et continue d'avoir sur les travailleuses et les travailleurs des effets concrets, directs, souvent insoutenables. (...)

À partir de la situation économique, et sous l'éclairage des négociations précédentes, un certain nombre de revendications populaires et syndicales pouvaient être mises de l'avant; c'était notre analyse, partagée par le conseil confédéral.

1. La protection et le développement de l'emploi, dans les secteurs public et privé.

2. L'utilisation des dépenses de l'État pour assurer la progression salariale des employés et maintenir la qualité des services à la population.

3. L'élargissement du droit à la syndicalisation pour que le plus grand nombre possible puisse jouir de cet instrument de défense que constitue un syndicat. (...)

Depuis plusieurs années, particulièrement depuis la négociation de 1976, quelques-uns cultivent et entretiennent la méfiance à l'égard des représentants syndicaux. Dès l'automne 81, une certaine méfiance commença à se répandre avec insistance. Cela prit la forme d'une rumeur de troc possible des acquis des syndiqué(e)s du secteur contre d'éventuels droits pour les non-syndiqué(e)s ou encore en faveur des syndiqués des autres secteurs d'activité.

Quelle est notre véritable responsabilité syndicale? Nous croyons qu'elle consiste à proposer clairement des objectifs réels et non pas à miner par le doute, par la méfiance, voire par le mensonge, la mobilisation à son origine même. (...)

D'autre part, dans certains milieux, on a refusé de s'astreindre à l'exigeante tâche de définir un terrain de lutte syndicale approprié aux circonstances; on a préféré s'en tenir à un cadre classique de mobilisation et d'action. Pourtant des signes persistants indiquaient que le gouvernement ne négocierait pas. (...)

Quant à la CEQ, elle n'a pas non plus accepté cet élargissement. Au moment où le Front commun adoptait une stratégie d'automne, elle étudiait, de son côté, une «hypothèse» de stratégie «automne et hiver», qui consistait:

«Une priorité à l'automne: le salaire; pour le reste, chacun son rythme; avantage: Front commun pour salaires; inconvénient: double mobilisation automne-hiver.»

(Source: RAM-AGI, document d'instance de la CEQ distribué en août 1982.)

C'est cette stratégie qui prévalut, avec les résultats connus aujourd'hui.

Stratégie syndicale classique! Propagande classique! Résolutions d'action classiques!

Il nous semble pourtant que cette stratégie n'était pas des plus appropriées puisqu'à plusieurs occasions, les mandats d'action ne furent pas obtenus, ou encore, lorsqu'ils le furent, ce n'était plus possible de les exercer dans un cadre «front commun».

Certains succombent à la tentation de refuser d'y voir clair et reprochent aux autres, à la CSN principalement son «absence», son «manque de leadership», ses «silences complices», etc... Leur raisonnement est simpliste. Le discours suffirait à soulever les masses. Comme les masses ne se sont pas soulevées, c'est le discours qui en est responsable. Et comme eux ont fait beaucoup de discours, ce sont donc les autres qui n'en ont pas fait suffisamment. (...)

On ne peut, par un discours, masquer totalement la réalité concrète vécue par les travailleuses et travailleurs. On ne peut, non plus, nier les facteurs d'environnement, ni les limites apparentes d'une action par un discours.

La réponse du mouvement syndical face aux attaques du gouvernement n'a pas été à la hauteur. Il fallait cesser de se défendre d'avoir des conditions de travail relativement avantageuses (salaire — indexation — sécurité d'emploi — régimes d'assurances — régimes de retraite) pour plutôt le reconnaître et le revendiquer pour l'ensemble des travailleuses et travailleurs. (...)

La stratégie du gouvernement était claire: isoler les travailleuses et travailleurs du secteur public, leur faire mener une lutte défensive uniquement ce qui consacrait pour lui un double avantage. D'abord amener sur ce groupe la désapprobation générale parce que leur combat syndical apparaissait corporatiste. Cette esquisse a permis au gouvernement d'éviter d'être mis en demeure d'améliorer la condition de tous les autres, au nom de qui pourtant il prétendait agir.

Malheureusement c'est à pieds joints que plusieurs sont tombés dans ce piège tellement évident. Ceux qui entretenaient la méfiance à l'égard des représentants syndicaux, ceux qui craignaient un troc, ceux qui en appelaient à la défense inconditionnelle et prioritaire de leur propre situation, ceux qui refusaient à l'époque une solidarité aux autres travailleuses et travailleurs aux prises avec la crise économique, ceux qui prétendaient, d'une manière intéressée, que l'amélioration de la condition des autres passait nécessairement et avant tout par l'amélioration de leur propre condition ont été utilisés par le gouvernement pour atteindre ses objectifs.

Ce jugement est sévère. Nous le savons. Mais il doit être dit pour qu'à l'avenir les mêmes erreurs, relevant du simplisme, de l'absence de rigueur et du spontanéisme, soient évitées.

Ce comportement connu son paroxysme en janvier 1983, lorsque le Premier ministre, le ministre des Finances et le ministre responsable du Conseil du Trésor convoquè-

rent les présidents des centrales. Plusieurs, en effet, commencèrent à dire que de telles rencontres démobilisaient les syndiqués. Demandons-nous à quoi doit servir la mobilisation, sinon à arracher des gains dans le cadre d'une négociation? (...)

C'est au cours de ces rencontres avec le gouvernement que furent développées les idées d'un moratoire sur les coupures de postes et la création de comités qui permettraient une négociation permanente sur l'emploi et la rémunération dans le secteur public.

Ces offres furent refusées, comme nous l'avions recommandé, parce qu'elles ne rencontraient pas notre premier objectif, soit le maintien des emplois dans le secteur public.

Mais ces rencontres permettaient de modifier certaines propositions patronales jusqu'alors inchangées, notamment sur l'établissement d'un plancher d'emploi. À la fin de janvier, un projet d'entente intervenait pour la FAS. Ce projet d'entente fut rejeté par le conseil fédéral de cette fédération.

En recommandant l'acceptation de ce projet d'entente, le président de la CSN, le président de la FAS et des négociateurs de cette fédération avaient clairement établi que les statuts et règlements de la FAS seraient respectés et qu'en conséquence, il n'y aurait pas de retour au travail tant que cette entente n'aurait pas été entérinée par le conseil fédéral.

Or le projet d'entente fut présenté et accepté par le bureau fédéral de la FAS. Il fut également accepté par le comité de négociation.

Curieusement, c'est un membre du bureau fédéral de la FAS qui proposa le retour au travail, sans attendre que le conseil fédéral de la FAS ne se soit prononcé sur le fond. C'est ce retour au travail qui amena le plus de mécontentement au conseil fédéral; car depuis les négociations de 1972 et 1976, la FAS avait adopté une modalité claire de retour au travail, exigeant que le conseil fédéral lui-même en décide. (...)

À la CTCUM

Après treize mois de négociations interrompues par des lois d'exception, des enquêtes, des décrets, des amendes, des peines de prison, les travailleurs de la CTCUM réussirent, en décembre 1982, à obtenir des améliorations importantes à leurs conditions de travail; elles étaient contenues dans les décrets promulgués par loi 105. Ils étaient les seuls, à ce moment, à avoir conservé le mandat de recourir à la grève. Lawrence Hanigan n'accepta jamais ces améliorations. (...)

Ce qui était recherché par la CTCUM arriva. Les travailleurs décidèrent de régler leurs problèmes eux-mêmes. Les représentants du syndicat appelés sur les lieux décidèrent de convoquer une assemblée générale qui décida de la grève, par vote secret. Injonctions, outrages au tribunal, suspensions, congédiements et mise en tutelle du syndicat ont suivi.

Mais au-delà de ces agressions qui touchent tous les militants et militants, nous devons entreprendre une réflexion. Car si le gouvernement a pu abuser de son pouvoir législatif, il faut reconnaître qu'il a compté sur un soutien populaire important dans son geste vengeur.

Nous savons l'importance d'une présence massive à nos assemblées syndicales. Jamais ce syndicat n'a refusé à quelque travailleur son droit de vote. Toujours, il s'est assuré d'un délai et des moyens de convocation pour assurer une large participation à ses assemblées.

Si le vote de 57% avait été contre la grève, personne, parmi les éditeurs, les politiciens, les patrons, les juges ne l'aurait mis en cause. Au contraire, ils auraient parlé d'une défaite certaine pour le syndicat.

Pourtant le vote exprimé demeure fragile lorsqu'il s'agit de soutenir une grève difficile et considérée illégale de surcroît, en vertu des lois actuelles.

Dans l'action, comme c'était le cas pour le syndicat du transport de Montréal, nous n'avons parfois pas de choix. Mais c'est immédiatement et constamment que dans chacun de nos syndicats, il faut prendre les moyens pour que la participation aux assemblées syndicales soit forte; sinon, il nous faut savoir entreprendre les actions que nous permet notre force du moment.

L'autre aspect concerne l'appui de la population aux luttes syndicales. Bien sûr, certains conflits, qui privent la population de services auxquels elle a droit, ne seront jamais vraiment populaires. Mais ils doivent être expliqués. La population peut comprendre qu'une action n'est pas dirigée contre elle, mais contre une administration ou un gouvernement coupable de refuser telle demande, qui a posé tel geste, qui fait telle provocation.

(à suivre)

N.B.

- Priorité est accordée sous cette rubrique aux lettres d'intérêt général se rapportant à des articles parus dans LA PRESSE. La concision est de rigueur.
- Les correspondants doivent inscrire libellément leurs nom, adresse et numéro de téléphone.
- LA PRESSE ne s'engage pas à publier toutes les lettres reçues, ni à retourner les lettres, manuscrites ou autres documents non publiés.
- L'auteur assume l'entière responsabilité de ses opinions.
- Tout en respectant la pensée de l'auteur, LA PRESSE se réserve le droit d'abréger les lettres selon l'espace disponible.
- Si possible écrire à la machine, à double interligne.
- Prière d'adresser vos lettres comme suit: «Tribune libre», LA PRESSE, C.P. 4200, succ. Place d'Armes, Montréal, H2Y 3M1.



Lysiane Gagnon

La mère-patrie est bien patiente

Les Français doivent sans doute à leur longue tradition de savoir-vivre leur capacité de réprimer les légitimes sentiments d'impatience que doivent leur inspirer ces temps-ci leurs chers cousins d'Amérique, qui continuent de transporter en sol français, à propos du Commonwealth francophone cette fois, des querelles domestiques qu'ils sont incapables de régler chez eux... On dirait deux petits frères, l'un de Québec, l'autre d'Ottawa, allant chacun son tour pleurnicher dans les jupes de la mère-patrie.

Cette histoire de «sommet francophone» trainant dans l'air depuis des temps immémoriaux, on a eu le temps d'en voir les articulations réelles... celles d'une lutte de pouvoir qui n'a qu'un lointain rapport avec les intérêts concrets des peuples concernés. D'un côté, le premier ministre Trudeau qui veut remporter sur son adversaire péquiste cette ultime victoire, soit la reconnaissance officielle, par une France qui l'a si longtemps boudé après le tumultueux passage de De Gaulle au Québec, du caractère biculturel du Canada. De l'autre, le gouvernement Lévesque qui voudrait bien réaliser symboliquement ce qu'il n'a pu réaliser concrètement, soit la souveraineté du Québec sur la scène internationale.

Le même conflit, qui s'éternise... Aussi est-il bien stimulant d'entendre, à ce sujet, l'expression d'une opinion divergente, articulée et dégagée: ce fut le cas l'autre dimanche à Présent-Dimanche, sur les ondes de Radio-Canada. Le professeur Paul Painchaud de l'Université Laval y expliquait que de toute façon, représentation québécoise ou non, le principe même d'un «Commonwealth francophone» était sans intérêt, parce que ce serait là un autre de ces organismes inutiles, au bénéfice exclusif des élites.

Contrairement au Commonwealth anglais, qui reposait en ses heures de gloire sur une communauté d'intérêts économiques issus des anciens liens coloniaux, un Commonwealth francophone n'a d'autre raison d'être que la langue. Or, demande M. Painchaud, est-ce un facteur suffisant à notre époque, pour justifier la création d'une association ne reposant sur aucune réalité géopolitique ni sur une communauté d'intérêts économiques? Si l'on veut promouvoir le dialogue nord-sud et les relations avec le tiers-monde, l'Afrique francophone en l'occurrence, il existe déjà, dit M. Painchaud, des organismes dont c'est précisément la mission: l'ACDI par exemple, les échanges linguistiques et culturels s'effectuant eux aussi dans d'autres forums, l'Agence de coopération culturelle et technique par exemple.

Tout ce qu'il reste à souhaiter, c'est que la France, plus vieille, plus raisonnable, envoie avec une fermeté toute maternelle ses enfants jouer dehors, et mette un point final à l'affaire en plaçant le projet là où il pourrait aller se conserver pour les prochaines décennies, soit au congélateur.

Un langage insupportable

On parlait des Français et de savoir-vivre... Justement, avant-hier soir je me trouvais chez des amis, accueillant un visiteur français de passage à Montréal. «Vous devez trouver que le langage de nos politiciens est plutôt... euh, plutôt cru», dit à l'invité un des convives québécois... qui évidemment faisait allusion aux tout récents débordements verbaux de notre premier ministre.

Autour de la table, quelqu'un, qui n'avait pas suivi les événements du jour, demanda de quoi il s'agissait. Il y eut un silence embarrassé, personne n'osant répéter comment M. Lévesque venait de traiter publiquement l'opposition officielle... On a tous eu des parents qui nous ont ainsi élevés qu'il y a des propos qu'on ne tient pas à table. Finalement, notre hôte murmura, plutôt que dit, la dernière trouvaille de M. Lévesque: «Bande de puants...». Notre visiteur s'est poliment abstenu de tout commentaire. Nous avions plutôt honte, merci.

Les petits peuples sont toujours plus vulnérables, plus sensibles à l'opinion des autres, ils ont la fierté plus à vif et plus souvent blessée que les autres. Les petits peuples ont la fierté des pauvres: ils veulent des vêtements propres, une belle auto, sauver la façade quoi, ils ne veulent pas qu'on étale leur misère au grand jour, ils veulent que leurs porte-parole leur fasse honneur et ils veulent sinon des cadeaux du moins du respect.

Hier encore, une dame de la génération de M. Lévesque, qui vote PQ depuis 1970 et a dit «oui» au référendum, me confiait à quel point ce langage la heurtait: «C'est drôle, il y a quelques années, il n'y a pas un politicien qui aurait osé parler comme cela, et pourtant les Québécois étaient beaucoup moins instruits qu'aujourd'hui... Heureusement que l'Assemblée nationale est présidée par un homme qui a de la dignité.» C'est vrai: sachons gré à M. Guay de sauver, à travers tant d'outrances verbales, l'honneur du parlement.

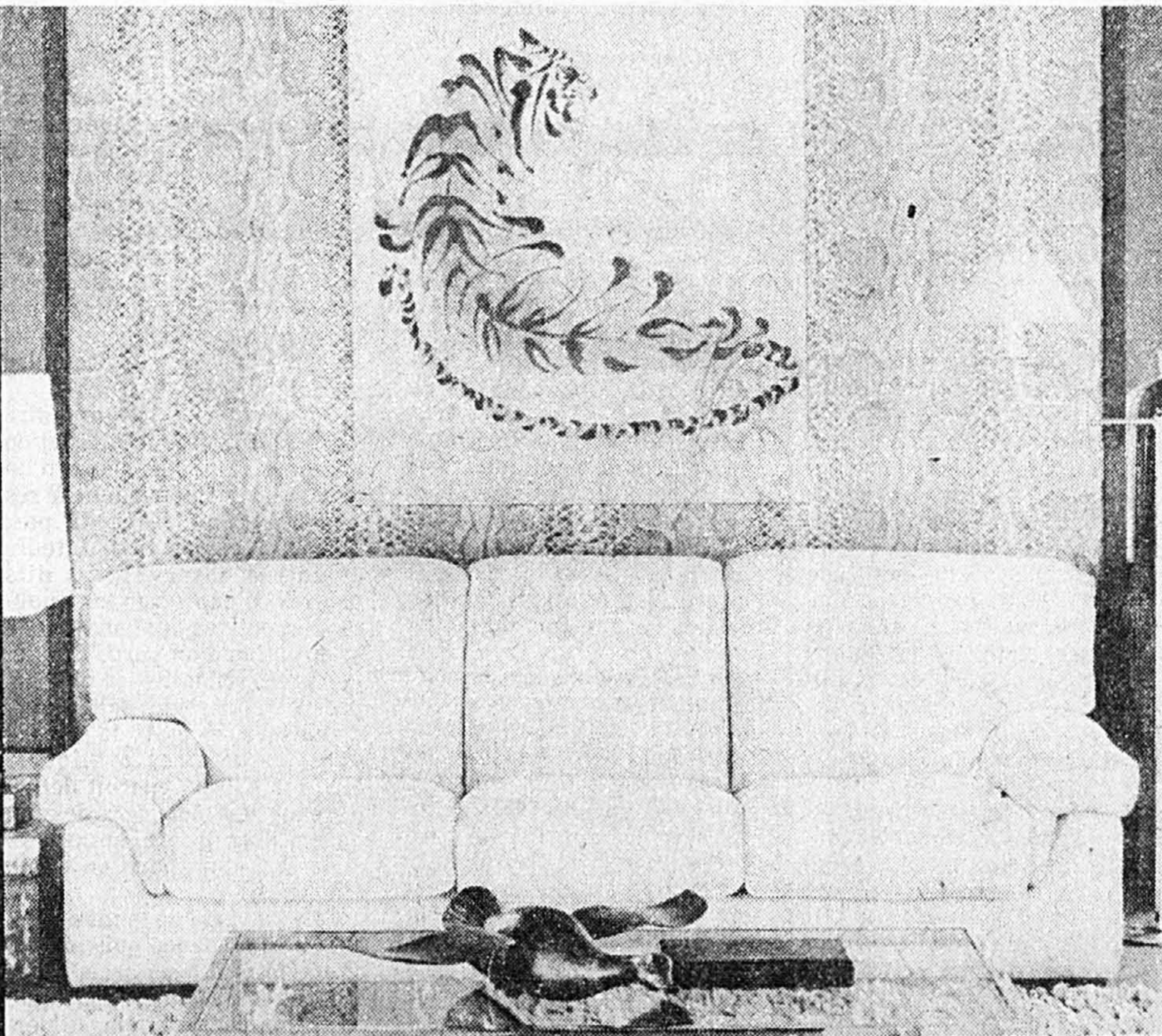
Depuis l'échec des négociations constitutionnelles, en novembre 81, — un échec qu'il qualifiait de... «viol sanguinaire»! — M. Lévesque contrôle bien mal ses humeurs. C'est pire ces temps-ci, alors qu'à propos de l'affaire de la Baie James, en plein cœur de l'Assemblée nationale, il traite de «bandits», de «personnages louches», ou de «damnés menteurs» des gens qui ont le malheur de ne pas être de son côté, n'hésitant pas, au passage, à briser des réputations du haut de son immunité parlementaire.

(Pour les actes illégaux commis par des gens de son parti, ce n'est pourtant pas l'indulgence qui manque: M. Lévesque a reconduit triomphalement à son poste de secrétaire parlementaire son député Gilles Grégoire après qu'il eût été reconnu coupable de détournement de mineurs, dans une première cause portée devant le Tribunal de la Jeunesse avant les élections de 1981, et l'on apprend, dans l'autobiographie de l'ex-ministre Claude Charron, que le premier ministre aurait tenté de ramener ce dernier au conseil des ministres dans les mois qui ont suivi sa condamnation pour vol à l'étalage. Apparemment, seule la peur de l'opinion publique l'en aurait empêché. Dans un autre ordre d'idées, c'est avec une désinvolture égale à celle de son ministre des Communautés culturelles que M. Lévesque a accueilli trois rapports successifs, l'un signé par le doyen de la faculté de droit de l'Université de Montréal, l'autre par le ministre de la Justice et le troisième par le Conseil de la langue française, faisant état d'une cinquantaine d'irrégularités et d'illégalités dans la réglementation de la loi 101. Rien ne presse, on verra ça à l'automne, disent-ils tous deux... Mais c'est depuis janvier que le gouvernement a été saisi de ce dossier! Qu'est-ce que cette moralité politique?)

...
Débordements verbaux, colères subites, sautes d'humeur irrationnelles, dépressions cycliques, et cela c'est sans compter les épanchements émotionnels dont nous gratifient ces temps-ci nos anciens héros politiques, qui ne nous parlent plus que de leurs états d'âme... Qui donc a dit que les femmes étaient émotives? Qui donc a dit que les femmes étaient hystériques? Qui donc a dit que les femmes ne vivaient que par leurs sentiments, et qu'elles étaient trop irrationnelles pour qu'on leur confie des responsabilités politiques?

En Fête

DU 14 AU 25 JUIN



ROCHE-BOBOIS

AUTRES TEMPS, AUTRES MEUBLES.

Nous vous invitons à célébrer le 1er anniversaire de notre nouveau magasin au 1425, boul. Dorchester ouest, (coin Bishop)

Venez nous rencontrer et profiter des conditions avantageuses offertes sur l'ensemble de notre collection.

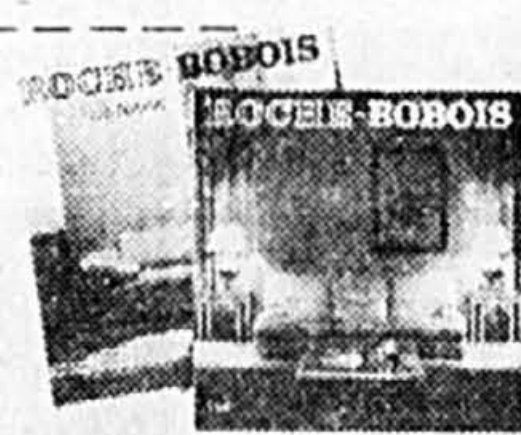
Demandez le catalogue Roche-Bobois en 2 tomes (152 pages couleurs): 6 dollars.

Ci-joint mon chèque de \$

Nom

Adresse

MONTRÉAL
1425, boul.
Dorchester ouest
H3G 1T7
Tél.: (514)
871-9070
Ouvert jeudi
et vendredi
jusqu'à 21 heures



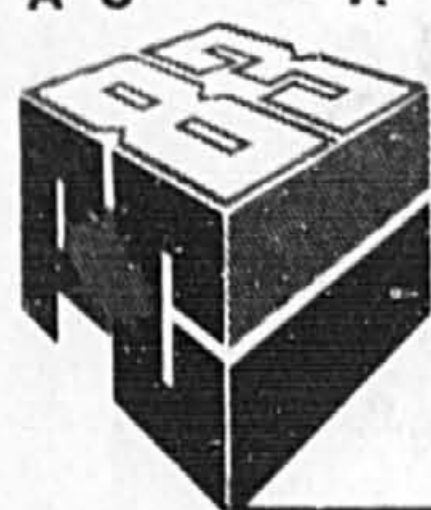
TORONTO VANCOUVER PARIS NEW YORK BEVERLY HILLS WASHINGTON PALM BEACH LONDRES GENÈVE

la presse

RENSEIGNEMENTS 285-7272

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTÉE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de «LA PRESSE» et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400». Port de retour garanti.

ABONNEMENT	285-6911	ANNONCES CLASSÉES	285-7111
Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7h à 17h30.		Commandes du lundi au vendredi 8h à 17h	
RÉDACTION	285-7070	Pour changer du lundi au vendredi 9h à 16h30	285-7205
PROMOTION	285-7100	GRANDES ANNONCES	
COMPTABILITÉ		Détailants	285-7202
Grandes annonces	285-6892	National, Télé-Press	285-7306
Annonces classées	285-6901	Vacances, voyages	285-7265
		Carrières et professions, nominations	285-7320



CONGRÈS DE LEADERSHIP CONSERVATEUR

Un mini-village olympique pour 10 000 personnes

OTTAWA — Plus de 10 000 personnes sont attendues en fin de semaine pour assister au congrès conservateur qui élira le nouveau chef de ce parti.

Plutôt que de concentrer les activités du congrès sous un même toit, les organisateurs ont érigé plusieurs bâtisses temporaires, monté des tentes et installé des roulottes autour de l'aréna municipal d'Ottawa, ce qui donne au complexe un air de mini-village olympique.

MAURICE JANNARD
de notre bureau d'Ottawa

L'atmosphère de grande fête politique est déjà commencée. Les murs intérieurs et extérieurs de l'aréna sont tous occupés et placardés d'affiches aux noms des huit candidats. À droite de l'aréna, une immense tente a été installée et vendredi s'y tiendra une gigantesque réception au steak pour 8 000 personnes.

Pour une réunion politique, l'on nage déjà dans les records.

« Il s'agira du plus grand événement politique jamais tenu au Canada », a déclaré à LA PRESSE Marc Allard, assistant-organisateur du congrès.

Comparant la rencontre de cette année avec la course à la direction de 1976, M. Allard affirme : « C'est le jour et la nuit. Nous attendons le double de personnes ».

Le nombre de délégués officiels s'élève à 3 137 et en bonne

partie plusieurs se font accompagner de leur conjoint. Les délégués suppléants sont au nombre de 2 251. Les gens de la presse sont au delà de 2 000 et 1 000 per-



Téléphoto PC

Le candidat Brian Mulroney a accueilli hier les délégués, à leur arrivée à l'aéroport d'Ottawa. Quant au violoniste, il faisait partie de l'orchestre recruté pour s'assurer de la bonne humeur des visiteurs à la veille du congrès.

sonnes travaillent au nom du parti sur les lieux mêmes de la réunion.

Selon M. Allard, chaque candidat a à sa disposition 400 à 500 personnes travaillant bénévolement pour lui. Ce nombre est plus élevé encore pour les « gros candidats ». Ainsi le directeur de la campagne de John Crosbie, M. John Laschinger, a affirmé que 800 bénévoles travaillaient pour son organisation.

« Le coût du congrès est évalué à \$1,5 million », affirme M. Allard, en ajoutant plus loin que « le congrès entre dans ses dépenses avec les frais d'admission qui sont demandés aux délégués ».

Un autre sujet de fierté pour M. Allard est que le congrès a été mis sur pied en un temps record. « Habituellement, dit-il, il faut un an de préparation pour organiser un événement de cet envergure. Cette fois-ci, nous avons mis quatre mois et il n'y a pas eu de pépin ».

L'on se rappellera que c'est à la surprise générale que Joe Clark annonçait la tenue d'une course à la direction à Winnipeg, en janvier dernier, se disant insatisfait de l'appui qu'il venait de recevoir.

« L'équipe qui a préparé la réunion de Winnipeg a aussi organisé ce congrès-ci », souligne le conservateur québécois, M. Allard

est également coordonnateur du Parti pour la région de Québec.

« Notre course à la direction a créé beaucoup d'intérêt dans la population et le nombre de personnes inscrites au Parti a augmenté beaucoup au cours des derniers mois », affirme-t-il.

Complet

Tous les hôtels de la capitale nationale et ceux de l'autre côté de la rivière Outaouais, à Hull, sont complets pour les prochains jours. Certains délégués devront faire près de 100 kilomètres par jour pour voyager de leur hôtel au centre municipal.

Mais tout est prévu pour rendre le séjour agréable aux délégués. Un système de transport par autobus les amène de l'aéroport à leur hôtel. De plus, chaque jour, soir et matin, 60 autobus transporteront les délégués entre leur hôtel et l'aréna municipal.

« Ce service d'autobus coûtera entre \$40 000 et \$50 000 », mention-

ne M. Allard. Au départ, la ville d'Ottawa avait offert ce service gratuitement aux organisateurs conservateurs.

Toutefois, comme la Commission de Transport et les chauffeurs d'autobus ne s'entendaient pas sur le renouvellement de la convention de travail, les conservateurs ont préféré être prudents et ils ont choisi une compagnie privée pour offrir ce service.

Pour permettre à ce village qu'est devenu le centre municipal d'Ottawa d'être en contact avec le monde extérieur et permettre aux candidats de communiquer entre eux lors des tours de scrutin et de faire des alliances, les techniciens de Bell Canada ont travaillé pendant deux mois à installer 1 400 téléphones.

Chaque tour de scrutin devrait prendre deux heures pour être complété. En 1976, il avait fallu quatre tours de scrutin et neuf heures d'attente pour connaître le nouveau chef.

La fête commence

OTTAWA — C'est au rythme endiablé de deux fanfares que les premiers délégués conservateurs ont été accueillis à l'aéroport d'Ottawa hier alors qu'ils arrivaient dans la capitale fédérale pour choisir leur prochain chef. Pendant trois jours, ils s'enivreront de musique, de discours et de rêves aux frais des huit candidats au leadership.

GILLES PAQUIN

de notre bureau d'Ottawa

L'objectif de ce gigantesque ralliement conservateur est évidemment politique puisqu'il s'agit de désigner celui qui mènera cette formation au cours de la prochaine campagne électorale, mais le tout tient plus du « happening » que des studios congrès auxquels s'astreignent les partis politiques au Québec.

On ne se fait d'ailleurs pas d'illusions sur la nature de cet exercice : le programme officiel ne prévoit que deux sessions de délibérations sur les questions d'actualité. Même là, il s'agit plutôt de fournir une tribune aux candidats qui pourront ainsi s'adresser à trois groupes de délégués durant une dizaine de minutes chacun, jeudi et vendredi.

Lors du dernier congrès conservateur, en 1976, ces « ateliers de travail » s'étaient rapidement transformés en spectacles, les candidats s'amenant à tour de rôle avec leur troupe tapageuse venue applaudir leur poulin et servir de décor aux photographes.

Après ces séances d'exorcisme, on passera aux choses sérieuses : séduire les délégués et les retenir dans le camp de son protégé. « Nous devons amuser nos partisans pour éviter qu'ils ne se rendent fêter chez un autre

candidat et subissent ainsi l'influence de ses organisateurs » a dit un adjoint de John Crosbie.

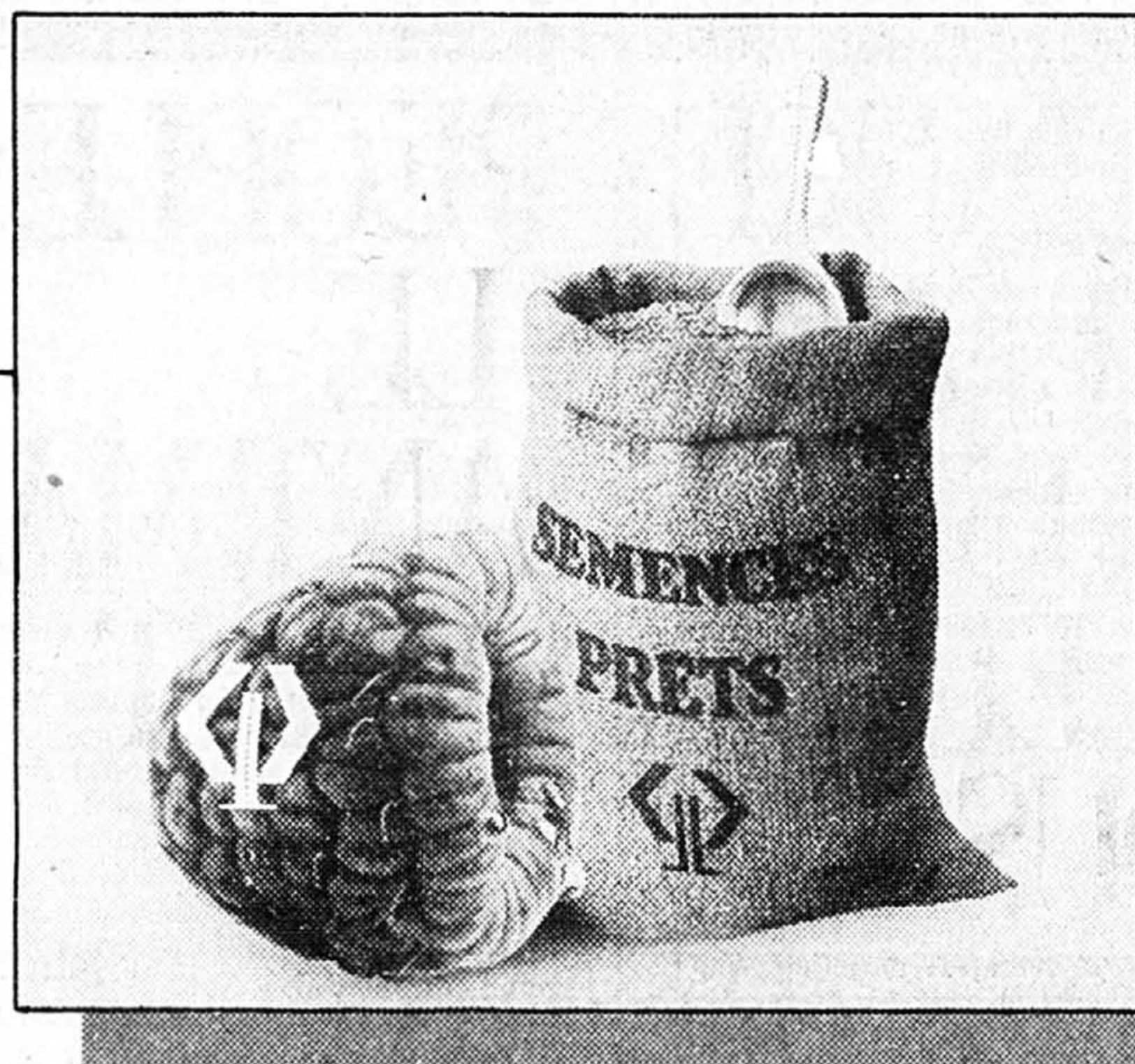
Dès lundi soir, la machine de M. Crosbie s'est mise en branle en invitant les députés, les organisateurs et les journalistes à un gigantesque dîner aux fruits de mer dans un hôtel du centre-ville. Mardi soir, c'était au tour de l'équipe de Joe Clark de recevoir tout ce beau monde au Cercle des journalistes pour boire et danser jusqu'aux petites heures du matin.

Avec l'ouverture du congrès hier soir, les salons d'accueil ont poussé comme des champignons dans tous les grands hôtels. Chacun des « futurs premiers ministres » tient à témoigner sa gratitude à ses admirateurs de manière tangible en les immunisant contre la sécheresse.

Les délégués le moins débrouillards, munis d'une collection de macarons, pourront passer le reste de la semaine sans mettre les pieds dans un restaurant en fréquentant les réceptions qui se tiennent à toutes heures de la journée.

Barbecue chez Crosbie ou balade sur le canal avec les gens de Clark mercredi ; soirée avec musique disco chez Wilson le lendemain ; pique-nique sous la tente de Crombie tous les jours ; nouveau barbecue monstre du parti le vendredi ; buffet et bar ouvert dans plusieurs établissements réservés par Pocklington ; ou encore réception au bord de la piscine à l'hôtel de Brian Mulroney et j'en passe.

Rien à craindre si quelques joyeux lurons dépassent la mesure, des autobus nolisés par le parti et les candidats les ramèneront à leur hôtel en toute sécurité en fin de soirée.



Les prêts personnels de la Banque de Commerce

avantageux pour toutes sortes de bonnes raisons.

Aujourd'hui, le prêt personnel est devenu beaucoup plus qu'un simple outil de dépannage. Vous pouvez l'utiliser avantageusement dans la préparation de votre budget.

Que vous soyez ou non client de la Banque de Commerce, notre personnel sera heureux de vous

conseiller. Nous vous offrons des taux concurrentiels et différents modes de remboursement pratiques. Chaque demande est étudiée avec soin et nous accordons toujours la plus grande attention aux besoins particuliers de chacun de nos clients.



Parole de Camille,
le prêt personnel de la Banque de Commerce,
ça porte fruit!



BANQUE DE COMMERCE
CANADIENNE IMPÉRIALE

SONDAGE GALLUP

Les libéraux remontent de cinq points

Les résultats du dernier sondage Gallup, fondés sur des interviews effectuées entre le 5 et le 7 mai, traduisent une remontée significative de la popularité des libéraux, qui est passée de 27 p. cent il y a six semaines à 32 p. cent présentement. Les conservateurs ont perdu un peu de terrain, tombant de 52 p. cent à 50 p. cent, tandis que les néo-démocrates voyaient leur popularité baisser de trois pour cent à 16 p. cent des électeurs décidés.

Ce changement semble émaner pour la plus grande part du Québec, où le soutien aux libéraux est revenu à un niveau approximatif de 50 p. cent. Dans les provinces de l'Atlantique et de l'Ouest, l'appui au NPD a décliné, cependant que pour l'Ontario, les résultats sont demeurés virtuellement statiques sur cette période de six semaines.

Le niveau des indécis s'est maintenu à 28 p. cent nationalement, mais au Québec, il a baissé légèrement, tombant de 40 p. cent il y a six semaines à 34 p. cent actuellement.

Ce dernier sondage se base sur 1,044 interviews effectuées auprès de personnes âgées d'au moins 18 ans. Un échantillon de cette ampleur donne des résultats exacts à quatre p. cent près dans 19 cas sur 20.

Le tableau ci-dessous ne considère que les électeurs décidés. Le mois indiqué est celui de l'interview. La question posée était la suivante :

« Si des élections fédérales avaient lieu aujourd'hui, au candidat de quel parti accorderiez-vous vos faveurs? »

	Libéral	PC	NPD	Autres partis
Sondages Gallup:				
Mai 1983	32	50	16	2
Mars (24 au 26)	27	52	19	2
Mars (3 au 5)	30	50	17	2
Février	34	45	19	2
Janvier	31	49	20	1
Décembre 1982	31	46	21	2
Septembre	30	45	22	3
Juin	32	43	23	1
Mai	33	44	21	2
Avril	34	39	24	3
Mai 1981	42	37	18	3
Avril	43	37	19	1
Élections de février 1980:	44	32	20	3

N.B. Les pourcentages ayant été arrondis, ils pourront ne pas totaliser 100 dans tous les cas.

Mitterrand réaffirme son autorité et sanctionne la purge policière

d'après AFP, Reuter, UPI

■ A la suite de débordements intervenus vendredi dernier, qu'il a lui-même qualifié de « séditions », le président François Mitterrand a pris sur lui la responsabilité des « sanctions exemplaires » qui ont frappé ces derniers jours de hauts dirigeants de la police française. « Si une minorité agissante de policiers ont manqué à leur devoir, a-t-il notamment affirmé, le devoir des responsables de la République, c'est de frapper et de faire respecter l'autorité de l'Etat ».

A ce sujet, après une première série de sanctions ces derniers jours, consécutives aux graves manifestations de policiers ven-

dredi dernier dans les rues de Paris, le conseil des ministres français a nommé, hier, M. Guy Fougier, préfet de police de Paris, en remplacement de M. Jean Perrier, placé hors-cadre. Par ailleurs, M. Pierre Verbrughe, préfet, commissaire de la République du département de Seine-et-Marne, a été nommé directeur général de la Police Nationale, en remplacement de M. Paul Cousseran, placé hors-cadre.

On se souvient que, mardi soir, M. Gaston Defferre, ministre de l'Intérieur, avait annoncé une série de sanctions frappant d'une part les responsables des unités

qui n'ont pas su contenir les manifestations de leurs collègues devant les ministères de la Justice et de l'Intérieur. D'autre part, les dirigeants des deux syndicats qui avaient pris la tête des manifestations, MM. Didier Gandossi, de la Fédération Professionnelle Indépendante de la Police, proche de l'extrême-droite, et M. Remy Halbwaix, du Syndicat Indépendant de la Police Nationale, ont été révoqués.

La plupart des commentateurs de la presse française estiment que cette purge, sans précédent depuis la Libération, n'effacera pas le double malaise des quelque 100.000 policiers français : malaise des policiers proches de la majorité, qui estiment que le gouvernement n'a pas engagé les réformes suffisantes, malaise des policiers plutôt proches de l'opposition qui dénoncent le « laxisme » de la politique répressive des Socialistes et Communistes au pouvoir.

Néanmoins, le président Mitterrand, dans son intervention télévisée d'une vingtaine de minutes, évoquant les récents conflits et manifestations catégoriels - étudiants, médecins, commerçants, agriculteurs - s'est opposé avec force et à plusieurs reprises à toute idée de violence, tout en reconnaissant que nombre de revendications avancées devaient être prises en considération, pour peu que « les intérêts particuliers ne se substituent pas à l'intérêt général ». Il a, par ailleurs, réaffirmé son autorité et s'en est pris à ceux qui tentent de prendre le pouvoir dans la rue.

Sur le plan extérieur, le président François Mitterrand a émis de très sérieuses réserves sur l'utilité de sommets annuels entre les Sept pays les plus industrialisés du monde occidental, si leur déroulement n'est pas profondément modifié, et a souhaité que l'URSS et les Etats-Unis discutent à Genève « sur le niveau de déploiement » des fusées nucléaires tactiques en Europe.

Il a estimé que les négociations de Genève sur les euromissiles « ne réussiront pas sur la base des propositions émises par les autorités soviétiques, pas plus que par l'option zéro proposée par le président Ronald Reagan. Je souhaite, a-t-il précisé, que la négociation détermine elle-même le niveau du déploiement des forces nucléaires en Europe, s'il doit y avoir déploiement, ou mieux, mais cela me paraît dépassé, qu'il n'y ait pas déploiement ». La déclaration de M. Mitterrand intervient le jour même où le président Ronald Reagan a annoncé de nouvelles propositions de nature à assouplir les positions américaines aux pourparlers START de Genève sur le contrôle des armements.

A propos du récent sommet de Williamsburg, M. Mitterrand a affirmé qu'il n'avait pas répondu à l'attente de millions de travailleurs sans emploi, pas plus qu'à celle des pays du tiers-monde « écrasés sous le poids du dollar, dénonçant de plus « la politique du tambourinage et des enchères publiques qui a désormais pris le pas sur tout le reste et empêche de négocier utilement ».

Le sommet de l'OUA débute, la RASD ayant décidé de se retirer

■ ADDIS-ABEBA (AFP) — Le 19e sommet de l'Organisation de l'unité africaine, reporté à deux reprises en 1982, a été ouvert hier soir à Addis-Abeba par le président sortant de l'OUA, M. Daniel Arap Moi (Kenya), après le retrait dans l'après-midi de la délégation sahraouie.

La « République arabe sahraouie démocratique » (RASD), s'est retirée du sommet « volontairement » et « temporairement » selon son ministre des Affaires étrangères, M. Ibrahim Hakim, et, apprend-on de sources proches de la conférence, à la condition que l'organisation pan-africaine aide à l'établissement de relations directes avec le Maroc.

La question de la participation de la RASD à ce 19e sommet a donné lieu depuis dimanche soir à de difficiles négociations entre les délégations présentes et menace de faire échouer une troisième fois, après les deux tentatives de l'an dernier à Tripoli, la tenue de ce sommet.

Comme il est de tradition pour le chef de l'Etat ou de gouvernement du pays hôte d'un sommet, le président éthiopien, le lieutenant-colonel Mengistu Haile Mariam, a été porté à la présidence de l'OUA par acclamation lors de la séance d'ouverture.

M. Moi, avant de donner la parole à son successeur à la présidence de l'OUA, a estimé que l'organisation, peu après avoir fêté le 25 mai dernier son vingtième anniversaire, a réussi à surmonter « la crise la plus grave


de son histoire ». L'unité africaine a prévalu « malgré les prédictions pessimistes de certains », a déclaré le chef de l'Etat kényan.

Le chef de l'Etat libyen, le colonel Mouammar Kadhafi, qui avait exigé la participation de la RASD, n'était pas présent à la séance d'ouverture. Le siège de la Libye était vide, ont constaté les correspondants de presse, lorsque le président éthiopien a remercié ce pays pour son hospitalité lors des deux précédentes tentatives en vue de tenir le sommet à Tripoli.

Le siège du Tchad — autre sujet de désaccord lors d'une des deux réunions infructueuses de Tripoli — était en revanche occupé par le ministre des Affaires étrangères du gouvernement de M. Hissène Habre, M. Idriss Misikine. Le colonel Kadhafi avait indiqué au début de la semaine qu'il était prêt à siéger aux côtés d'une délégation du gouvernement de M. Habre — alors qu'il soutient le gouvernement d'union nationale de transition (en exil) de M. Goukouni Weddeye — si la RASD participait au sommet.

SOLITUDE ?

Club de rencontre
Les amis des arts
842-3903



coussinets

COUSSINETS À BILLES ET À ROULEAUX
DE TOUTES MARQUES

1326 ouest, rue Notre-Dame	937-7423
3898, rue Hochelaga	254-6038
6879 est, rue Jarry	326-0471
1908, boul. des Laurentides	668-5330
805, boul. Sainte-Foy	679-2550

A. Gold & Sons®

NOUVELLE COLLECTION

ÉPARGNEZ \$15

FABRIQUÉES AU CANADA
CHEMISES HABILLÉES
À MANCHES COURTES

ORD. \$35
\$20

CHOIX DE 5 COLORIS TONS SUR TONS
• BLANC SUR BLANC • GRIS SUR GRIS
• BLEU SUR BLEU • BEIGE SUR BEIGE
• VIEUX ROSE SUR VIEUX ROSE

UNE SUGGESTION IDÉALE
POUR LA FÊTE DES PÈRES LE DIMANCHE 19 JUIN

MAGASINEZ TÔT POUR UN MEILLEUR CHOIX À TOUTS NOS MAGASINS

• 3880, STE-CATHERINE • FAIRVIEW, PTE-CLAIRE • LES PROMENADES ST-BRUNO
• LE CARREFOUR LAVAL • 960, STE-CATHERINE • LES GALERIES D'ANJOU

* OUVERTURE AU NOUVEAU CENTRE ROCKLAND AU MOIS D'AOUT
AMERICAN EXPRESS, VISA, MASTERCARD, CARTE BLANCHE ET LA CARTE A. GOLD & SONS.

A. Gold & Sons®

présente

Les Pantoufles valentini

Épargnez \$12.50



ÉLÉGANTS MODÈLES EN PEAU DE PORC OU EN VEAU SOUPLE AVEC UNE CONFORTABLE DOUBLURE PLEINE GRANDEUR EN RATINE

Se vendaient \$32.50 **\$20** épargnez \$12.50

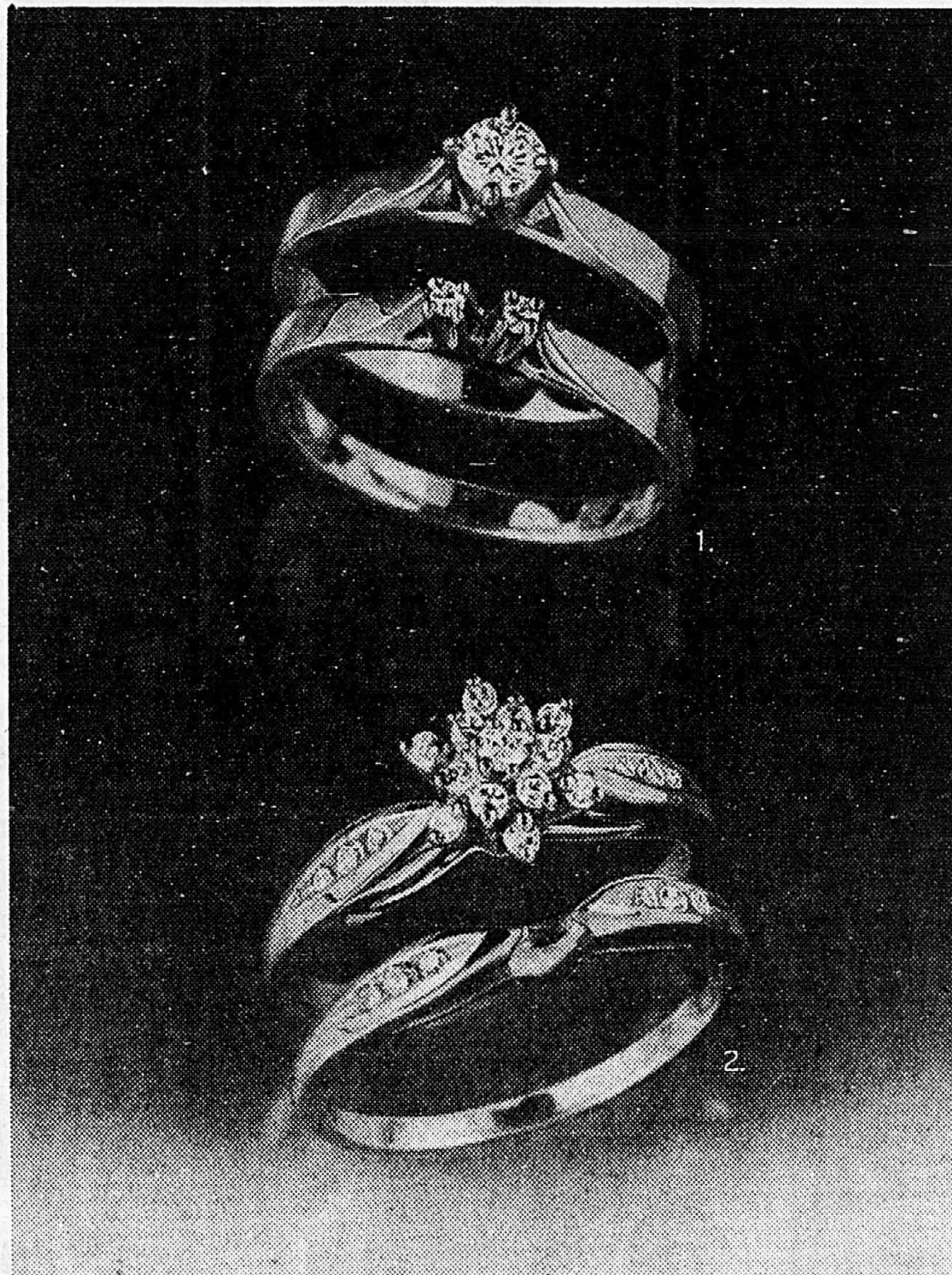
Gris • Brun • Bourgogne • Pointures 7 à 12.
Achetez-en deux paires à ce prix spécial.
Ne soyez pas déçus. Magasinez tôt.

388 OUEST, STE-CATHERINE • LES GALERIES D'ANJOU • LE CARREFOUR LAVAL
• LES PROMENADES ST-BRUNO • 960 OUEST, STE-CATHERINE • FAIRVIEW, PTE-CLAIRE

* OUVERTURE AU NOUVEAU CENTRE ROCKLAND AU MOIS D'AOUT
American Express, Visa, MasterCard, Diners, Carte Blanche et la carte A. Gold & Sons

LES ALLIANCES PEOPLES.

NON SEULEMENT LE PLUS GROS DIAMANT, MAIS LE MEILLEUR DIAMANT POUR VOUS.



BAQUES AGRANDIES POUR MONTRER LES DETAILS.

Pour votre bague de fiançailles, vous désirerez naturellement le plus gros diamant pour votre argent. Et en même temps, pour vous, c'est la qualité qui prime.

Chez Peoples, nos professionnels de diamants vous aideront à obtenir le meilleur diamant... la meilleure grandeur, la meilleure qualité, le meilleur modèle — en un mot, la meilleure valeur pour vous. Venez nous voir pour les plus importants anneaux de votre vie. Et si vous n'attendez pas trop longtemps, vous pourrez participer à notre sensationnel Sweepstake du Printemps Peoples.

1.) Une ravissante bague de fiançailles en or 14K et un jonc parfaitement assorti à deux diamants. Une exclusivité Peoples. Bague de fiançailles 525\$. Jonc 170\$. Ensemble **695 \$**

2.) Un noeud de diamants dans un sertissage en or 14K. La bague de fiançailles comprend dix-neuf diamants. Le jonc assorti est serti de six diamants. Bague de fiançailles 675\$. Jonc 320\$. Ensemble **995 \$**

LE SWEEPSTAKE DU
PRINTEMPS
PEOPLES

GAGNEZ

2500\$

DE BIJOUX À DIAMANTS ET EN OR

Aucun achat nécessaire. Le concours prend fin le 30 juin 1983.

PEOPLES*

Des gens dignes de confiance.

Le Carrefour Laval Place Portobello Place La Salle Shopping Centre Plaza Alexis Nihon	Centre Laval Les Galeries D'Anjou Plaza St. Hubert	1015 Ouest Rue St. Catherine Centre d'Achats Fairview Place Rosemere	Les Galeries Richelieu Les Galeries St. Laurent Place Vertu
--	--	--	---

Les relations se gâtent davantage entre les USA et le Nicaragua sandiniste

d'après AFP,UPI,Reuter,AP

Alors que les relations entre les Etats-Unis et le Nicaragua, par suite de la fermeture de 6 consulats nicaraguayens sur le territoire américain, sont au plus bas depuis la prise de pouvoir par les Sandinistes, il y a quatre ans, M. Daniel Ortega, coordinateur de la junte gouvernementale nicaraguayenne, a déclaré que l'expulsion par les Etats-Unis de 21 diplomates nicaraguayens était une preuve « d'irresponsabilité » et « renforçait la ligne de confrontation et la guerre en Amérique centrale ».

Cette dégradation rend de plus en plus hypothétique une solution négociée en Amérique centrale. L'expulsion des diplomates « renforce le soutien que (les Etats-Unis) apportent aux groupes contre-révolutionnaires appuyés par l'armée et le gouvernement du Honduras », a poursuivi M. Ortega. Interrogé sur la nature de la réponse du Nicaragua à l'expulsion, il a répondu : « Nous ne le savons pas encore ».

Quelques heures plus tôt, la radio gouvernementale « la Voix du Nicaragua » avait affirmé que l'expulsion des diplomates « ne fera pas plier la révolution sandiniste ». Le journal « Nuevo Diario » qualifie la mesure prise par Washington de

« disproportionnée et hautaine ». Exprimant l'opinion de l'homme de la rue, un employé d'hôtel a déclaré que « les Américains mettent leurs têtes à prix fort. Leur équation, c'est un Américain pour sept Nicaraguayens ».

Malgré la fermeture des consulats, on déclare, à Washington, de source autorisée, que la politique des Etats-Unis à l'égard du Nicaragua demeure inchangée, précisant clairement qu'aucune autre mesure n'était envisagée. Selon Washington, la décision prise a pour but de faire connaître à Managua le mécontentement des Etats-Unis provoqué par l'expulsion de leurs diplomates et par le « spectacle public » qui a suivi, au cours duquel on a montré à la population le matériel d'espionnage utilisé par les trois Américains.

A Paris, où il assiste à la conférence ministérielle de l'OTAN, le secrétaire d'Etat George Shultz a déclaré que les Etats-Unis n'avaient pas l'intention de rompre les liens diplomatiques avec Managua et les responsables américains ont indiqué que la visite prochaine de M. Richard Stone, envoyé spécial de Washington au Nicaragua, aurait lieu comme prévu.

Ainsi, pour vigoureuse qu'elle soit, la riposte américaine n'a

pas été jusqu'à la rupture des relations diplomatiques. Mais la veste de M. Stone paraît difficile, les positions des deux pays semblant inconciliables. A ce sujet, le président Reagan a fait connaître, dans une lettre au président Betancur de Colombie, les cinq conditions américaines au rétablissement de la paix en Amérique centrale :

- Mettre fin à l'aide étrangère de ceux qui entendent renverser d'autres gouvernements.
- Réduire les armements et les forces au seul niveau nécessaire pour la défense.
- Retrait des conseillers militaires étrangers.
- Respect des droits et libertés fondamentales.
- Etablissement d'institutions démocratiques et représentatives par des élections libres et périodiques.

Toutefois, le représentant du Nicaragua à l'ONU, M. Javier Chamorro Mora, a émis le vœu que M. Stone « apporterait des propositions concrètes susceptibles d'améliorer les relations entre les deux pays et d'éviter la guerre en Amérique centrale ». Le diplomate n'a pas tenu que des propos conciliants : la politique américaine, a-t-il lancé, conduit « irrémédiablement à la guerre ». Quant au père Miguel d'Escoto, il a qualifié M. Stone de « réactionnaire invétéré... manquant totalement de sens de valeurs ».

Propositions plus souples de Reagan à l'URSS sur les armes stratégiques

D'après AFP, Reuter

Le président Ronald Reagan a fait hier à l'Union soviétique de nouvelles propositions pour la réduction des armements stratégiques afin d'introduire, a-t-il dit, « une nouvelle souplesse dans les négociations » START qui ont repris ce même jour à Genève.

Dans une déclaration faite à la Maison-Blanche, le président Reagan a annoncé qu'il a donné pour instruction aux négociateurs américains d'« assouplir » sa proposition initiale de fixer un plafond de 850 missiles intercontinentaux pour les Etats-Unis comme pour l'URSS. M. Reagan n'a pas fourni de chiffre, laissant aux négociateurs le soin de déterminer un niveau acceptable.

Le président américain a en revanche maintenu sa proposition de réduire d'un tiers le nombre des ogives nucléaires pour les ramener de chaque côté à un total de 5.000. Cette proposition « demeure l'élément central de la position des Etats-Unis » aux négociations START afin de parvenir à l'objectif de « réduire la menace que représentent les systèmes les plus déstabilisateurs », a déclaré le président américain.

Un haut fonctionnaire a ajouté que les Etats-Unis étaient prêts à accepter d'aller « dans la direction qui sera la plus confortable pour les Soviétiques », afin de parvenir à une limitation des missi-

les intercontinentaux les plus puissants. On peut, a-t-il ajouté, limiter certaines catégories de missiles.

La modification de la position américaine dans les négociations START répond à une pression croissante du Congrès pour que les deux super-puissances s'écartent des lourds missiles à ogives multiples en faveur de plus petits engins, mobiles, à une seule ogive.

Un haut responsable qui a requis l'anonymat a précisé à ce sujet que le président Reagan, qui parlait devant des parlementaires et les ambassadeurs des pays de l'OTAN, a souligné à de multiples reprises la « souplesse » de son approche.

M. Reagan a également proposé à l'Union soviétique de prendre comme base de calcul dans les négociations la notion de « capacité d'export » (throw-weight) et non plus seulement le nombre des missiles ou des ogives.

« Ces actions, a-t-il dit, reflètent un consensus bipartisan sur le contrôle des armements et une nouvelle souplesse dans les négociations ». Il a appelé les dirigeants de l'Union soviétique à « ne pas laisser passer cette chance ».

Les modifications apportées par le président Reagan à ses propositions initiales visent à mettre la position américaine en accord avec les recommandations de la commission Scowcroft sur les armes stratégiques.

Cette commission bipartisane, dont M. Reagan a annoncé qu'il prolongeait le mandat pour une durée indéfinie, a préconisé de prendre en compte les ogives nucléaires plutôt que les lanceurs afin d'éviter la prolifération des fusées à têtes multiples.

M. Reagan a enfin indiqué qu'il examinait sérieusement la proposition faite par plusieurs parlementaires d'intégrer dans les négociations START l'idée d'une destruction d'ogives nucléaires anciennes pour chaque ogive nouvellement mise en service.

Un haut responsable américain a souligné que « tout est sur la table de négociations (...) Nous sommes prêts à tout négocier maintenant », a-t-il ajouté.

Il a précisé qu'un plafond pour le nombre de missiles intercontinentaux acceptable pour les Etats-Unis pourrait se situer entre 850 et 1.450. Les Etats-Unis, a-t-il ajouté, maintiennent leur objectif de limiter à 2.500 le nombre des ogives nucléaires portées par des missiles basés à terre.

À Genève, M. Edward Rowny, chef de la délégation américaine aux négociations sur la limitation des armes stratégiques, qui ont repris hier, s'est déclaré optimiste quant aux chances de succès de celles-ci.

Il a confirmé que les nouvelles propositions qu'il soumettrait à l'Union soviétique tenaient compte du rapport Scowcroft.

• LASER • SONY • RCA • HITACHI • QUASAR • ZENITH • PANASONIC • MAGNASONIC • JVC • FISHER •

ATLANTIQUE

• SANYO • ACOUSTIC RESEARCH • CERWIN VEGA • KEF • JANIS • MELOTONE • DECCA • PHILIPS • MALLORY • MATTEL • IMAGIC • COMMODORE •

GARANTIE*

Sur composants électroniques selon les termes et conditions mis en vigueur par les fabricants à la date d'achat.

REMBOURSEMENT*

La différence de prix si vos composants électroniques sont vendus moins chers aux mêmes conditions durant les 30 jours suivant l'achat.

ÉCHANGE*

Tout élément de votre système électronique pour un modèle plus avancé durant les 30 jours suivant l'achat.

CERTAINS MODELES PEUVENT ETRE DES DEMONSTRATEURS. LES ILLUSTRATIONS PEUVENT DIFFERER DES MODELES EN VENTE

 NF-208 • AM/FM • Stéréo • Écouteurs	\$29⁹⁹ PRIX ATLANTIQUE	 K 3661 • AM/FM • Ultra-mince • Super léger • Cassette	\$49⁹⁹ PRIX ATLANTIQUE
 PR-15 • AM/FM • Stéréo • Écouteurs • Ultra-léger	\$49⁹⁹ PRIX ATLANTIQUE	 M9800 • AM/FM • Cassette • Stéréo	\$99⁹⁹ PRIX ATLANTIQUE
 MG-12 • Lecture de cassette • Stéréo • Écouteurs • Ceinture	\$69⁹⁹ PRIX ATLANTIQUE	 CFM 150 • Adaptateur-AC • AM/FM • Cassette GRATIS 6 CASSETTES SONY (60 minutes)	\$129⁹⁹ PRIX ATLANTIQUE
 MG-32 • AM/FM • Cassette • Stéréo • Écouteurs	\$99⁹⁹ PRIX ATLANTIQUE	 M 9815K • AM/FM • Stéréo • Cassette • 110-230 watts	\$149⁹⁹ PRIX ATLANTIQUE
 MG-1 • Format "mini" • Lecture de cassette • Écouteurs • Stéréo	\$99⁹⁹ PRIX ATLANTIQUE	 SK 100 • AM/FM • Stéréo • Ultra-mince	\$149⁹⁹ PRIX ATLANTIQUE
 WM-5 • Écouteurs • Lecture de cassette • Couvert • Stéréo • Ceinture GRATUIT "BACK PACK"	\$199⁹⁹ PRIX ATLANTIQUE	 M 9927 • AM/FM • Ondes courtes • Cassette • Stéréo	\$179⁹⁹ PRIX ATLANTIQUE
 HAUT-PARLEURS "MINI" MWS-803 IDÉAL POUR TOUT RADIO DE TYPE "WALKMAN"	\$79⁹⁹ PRIX ATLANTIQUE	 TRK 6600 • AM/FM • Cassette • Stéréo • Indicateur de FM à "LED" GRATUIT ÉCOUTEURS	\$269⁹⁹ PRIX ATLANTIQUE

SONY

MAGNÉTOSCOPE BETA SL 5000

- Programmation quotidienne
- Programmable jusqu'à 5 heures
- Télécommande
- Syntonisation à 14 boutons-poussoirs
- Chargement frontal
- Touches sensibles
- Lecture Beta I, II, III

\$699⁹⁹

SANYO

TÉLÉCOULEUR 20" 91 C501

- Syntonisation électronique
- Automatique
- Meuble de luxe
- 14 stations pré-réglées
- Spectra 2000
- UHF-VHF

\$499⁹⁹

LUXMAN

RÉCEPTEUR AM/FM R 5030

- 60 watts RMS
- Haute performance

\$999⁹⁹

6060 MÉTROPOLITAIN EST 253-8880 MAIL WEST ISLAND 683-1943

103 MAGASINS PARTOUT PRES DE CHEZ VOUS

*GARANTIE 2, 5, 5/10 ANS EST DISPONIBLE AVEC UN LÉGER SUPPLÉMENT

ALMA Plaza II, 585 rue Collard

ANJOU Galeries d'Anjou

BEAUPORT Galeries Ste-Arche

BROSSARD Centre Vidéo Champlain

CHARLESBOURG Galeries Champlain

CHATEAUGUAY C.C. Regional Chateauguay

CHICOUTIMI Place du Rocher

CHOMÉVEY Carrefour Laval

CHOMÉVEY Centre Comm. St-Martin

D.D. ORLÉANS West Island Mall

DELU-MONTAGNES Promenades Deux Montagnes

DORVAL Dorval Gardens Shopping Centre

DRUMMONDVILLE Place Drummond

DUVERNAVY Centre Comm. Duvernay

GRANDY Galeries Grandy

HULL Galeries de Hull

HULL Place du Centre

JOLIETTE Galeries Joliette

JONGUEURIE Place Centre-Ville

LACHINE Galeries Leclerc

LASALLE Place Newman

LEVIS Galeries Chagnon

LONGUEUIL Place Longueuil

LONGUEUIL Ville Jacques Cartier

MONTREAL Plaza Alexia-Nihoa (Aut. 5)

MONTREAL Centre d'Achat Boulevard

MONTREAL Plaza Côte des Neiges

MONTREAL Galeries Dupuis

MONTREAL Plaza Alexis-Nihoa (Aut. 1)

MONTREAL Centre Comm. Normand

MONTREAL North Audio 482 ouest, rue Ste-Catherine

MONTREAL Plaza Ontario

MONTREAL Plaza Versailles

MONTRÉAL-NORD Plaza Brossard

MONTRÉAL service installation vidéo 6060 Métropolitain

POINTE-AUX-TREMÈLES Carrefour de la Pointe

POINTE-CLAIRE Centre Comm. Fairview

POINTE-GATINEAU Promenades de l'Outaouais

QUEBEC Galeries de la Capitale

QUEBEC Place Face de Lys

QUEBEC Entrepôt Québec 550, Marie de l'Incarnation

QUEBEC La Cité de St-Jean, 2, rue St-Jean

REPENTIGNY Place Repentigny

RIMOUSKI Carrefour Rimouski

RIVIERE-DU-LOUP Centre Comm. Rivière du Loup

ROSEMERE Galeries des Millés Iles

ST-BASILE Promenades St-Basile

ST-HYACINTHE Galeries St-Hyacinthe

ST-JEAN Galeries Richelieu

ST-JEAN Carrefour Richelieu

ST-JEAN Centre Vidéo Richelieu

ST-LEONARD Magasin d'Entrepôt de l'Est 6060 est, Métropolitain

STE-FOY Place Ste-Foy

STE-FOY Place Lavoy

STE-ILE Place de Ville

STE-WINIFRAN Plaza de la Mauricie

SHERBROOKE Place Balvay

SHERBROOKE Carrefour de l'Estrie

SHERBROOKE Carrefour de l'Estrie Vidéo

SHERBROOKE Galeries Quatre Saisons

TERRÉBONNE Galeries Terrebonne

THEFTORD-MINES Carrefour Frontenac

TROIS-RIVIÈRES Centre Comm. Les Rivières

TROIS-RIVIÈRES C. 4842, Boul. Royal

VAL-D'OR Carrefour du Nord-Ouest

VALLEYFIELD 50, rue Dufferin

VICTORIAVILLE Carrefour des Bois-Francs

VILLE-ST-LAURENT Plaza Veru - Centre Vidéo

VILLE-ST-LAURENT Plaza Veru

ÉPIAN 1500 Marivale Road

OTTAWA Herongate Mall

OTTAWA St-Laurent Shop Centre - Vidéo

OTTAWA St-Laurent Shopping Centre - Vidéo

OTTAWA 199, Sparks Street

OTTAWA Rideau Shopping Centre - Vidéo

OTTAWA Rideau Shopping Centre - Vidéo

OTTAWA Rideau Shopping Centre

OTTAWA Sandstone Shopping Centre

SCARBOROUGH Scarborough Town Centre

TORONTO 2628, Ingleton Avenue

TORONTO 216, Yonge Street

TORONTO Yorkdale Shopping Centre

TORONTO 609, Yonge Street

TORONTO West Mall

TORONTO Toronto Eaton Centre

TORONTO Square One Shopping Center

TORONTO 2783 Keele Street

TORONTO Sheraton Mall

WILLOWDALE Marivale Shopping Centre

WILLOWDALE Fairview Mall

PLACE VERTU VIDEO CLUB PLACE VERTU 336-5710

ST-BRUNO VIDEO CLUB PROMENADES ST-BRUNO 461-1455

ST-JEAN VIDEO CLUB CARREFOUR RICHELIEU 349-2581

ANJOU VIDEO CLUB GALERIES D'ANJOU 354-4300

• EMERSON • PIONEER • YAMAHA • LUXMAN • HARMAN • KARDON • DUAL • TECHNICS • TEAC • TELECOM •

DÉPÊCHES

LIBAN: le Parlement israélien a rejeté hier par 55 voix contre 47 et deux abstentions la demande de l'opposition travailliste pour un retrait unilatéral et immédiat des troupes israéliennes du Liban en raison du harcèlement continu qu'elles subissent et de leurs pertes croissantes dans certaines zones. Des obus et des roquettes sont tombés au nord et au sud de Beyrouth, faisant trois morts et quatre blessés à Jounieh. Deux soldats israéliens ont été tués dans le sud de Beyrouth par l'explosion d'une voiture piégée.

EXÉCUTIONS: la Cour suprême de Pretoria a rejeté hier soir les demandes de sursis présentées par les avocats de trois militants noirs du Congrès national africain condamnés à être pendus aujourd'hui en Afrique du Sud. Les trois seront donc exécutés dans la cour de la prison centrale de Pretoria, malgré la pression internationale en faveur d'une mesure de clémence à leur égard.

TRAFIC: des Haïtiens sont les victimes d'un trafic de main-d'œuvre en république Dominicaine, selon un rapport publié hier par le quotidien Ultima Hora de Saint-Domingue, qui l'attribue à deux hauts fonctionnaires de l'ambassade haïtienne. Selon ce rapport, « les forces de l'ordre poursuivent, détiennent et déportent dans les pires conditions d'humiliés ouvriers agricoles haïtiens » et de « nouveaux chargements de remplaçants bien gardés sont amenés à flots continus par des passeurs bien entraînés et visiblement protégés ». Le président dominicain Jorge Blanco a aussitôt demandé une « enquête approfondie », annonce un communiqué officiel.

GUATEMALA: la conférence épiscopale du Guatemala a dénoncé dans une déclaration la « militarisation progressive du pays » et « l'escalade agressive des sectes protestantes », soutenue par le régime du général Efraín Ríos Montt. Les évêques dénoncent des cas d'enlèvements, d'abus de pouvoir et de massacres et le fonctionnement de tribunaux d'exception.

THAÏLANDE: sept hauts responsables militaires et civils thaïlandais ont trouvé la mort hier dans l'explosion en vol de leur hélicoptère, a annoncé l'armée à Bangkok. Les quatre militaires chargés de la lutte anti-guérilla et les trois civils allaient inspecter une zone située en pleine jungle réservée à d'anciens membres du Parti communiste thaïlandais.

IRAN: l'Iran a rejeté hier la proposition d'armistice provisoire au cours du mois de Ramadan formulée mardi par le président irakien Saddam Hussein, estimant que l'offre, « répétée tous les ans », n'est destinée qu'à « faire de la propagande ». « C'est à l'agresseur de cesser son agression », déclare un communiqué officiel diffusé par le radio de Téhéran.

AVANCE: les conservateurs disposent d'une avance de 19 à 21 points sur les travaillistes et l'alliance libérale-sociale-démocrate, qui se disputent à priori la deuxième place dans les intentions de vote, selon les derniers sondages publiés à quelques heures de l'ouverture du scrutin en Grande-Bretagne. Le parti de Mme Thatcher est assuré de remporter une large majorité des sièges au Parlement, de l'avis des observateurs.

**ELECTIONS
SCOLAIRES
LUNDI 13 JUIN**

AVIS PUBLIC

Liste des candidats au poste de commissaire d'écoles

Les élections des commissaires d'écoles des huit commissions scolaires de l'île de Montréal se tiendront lundi prochain le 13 juin. Pour connaître l'endroit où vous devrez aller voter, veuillez consulter la carte de rappel

ou l'extrait de la liste électorale qui vous a été remis. Les heures de votation dans chacune des commissions scolaires de l'île ainsi que les numéros de téléphone des bureaux des présidents d'élection sont les suivants:

- Commission des écoles catholiques de Montréal De 9 h à 19 h Tél. 353-2003
- La Commission des écoles protestantes du Grand Montréal De 9 h à 19 h Tél. 481-7781

- La Commission scolaire Jérôme-Le Royer De 9 h à 19 h Tél. 642-4525 ou 9520
- La Commission scolaire Sainte-Croix De 9 h à 19 h Tél. 748-6991

- La Commission scolaire Baldwin-Cartier De 8 h à 20 h Tél. 695-1650
- La Commission scolaire de Lakeshore De 8 h à 20 h Tél. 697-2480

- La Commission des écoles catholiques de Verdun De 9 h à 19 h Tél. 769-1645
- La Commission scolaire du Sault-Saint-Louis De 9 h à 19 h Tél. 365-2501

Voici, par ordre alphabétique, par commission scolaire et par quartier, les noms, prénoms et professions des candidats qui brigueront les suffrages le 13 juin ou qui sont déjà proclamés élus, faute de concurrents, dans les 104 quartiers électoraux des huit commissions scolaires de l'île:

COMMISSION DES ÉCOLES CATHOLIQUES DE MONTRÉAL

- QUARTIER 1** 767-8858
GAGNON, Nicole *Caissière*
HUBERT, Benoît *Instructeur*
- QUARTIER 2** 932-5097
GODIN, Roméo *Courtier d'assurance-vie*
PELLETIER, Rollande *Administrateur*
- QUARTIER 3** 933-1360
ANJO, William R. *Comptable*
DOUCET, Ray *Journaliste*
GODIN, Richard G. *Administrateur*
KENNEDY, Térésa *Mère de famille*
SIEMIENSKI, William S. *Ingenieur*
- QUARTIER 4** 733-1394
BOURBONNAIS, Roger *Homme d'affaires*
GERVAIS, Christiane *Ex-enseignante*
TRUDEL, Estelle *Représentante en immobilier*
- QUARTIER 5** 598-7933
BRIZARD, Denise *Ménagère*
CHABOT, Lucie *Comptable*
ROBERGE, André *Travailleur social*
- QUARTIER 6** 849-0579
OLIVIER, Jean-G. *Administrateur*
PALLASCIO, Michel *Avocat*
- QUARTIER 7** 598-8155
HÉTU, Jean-Pierre *Étudiant*
LACOSTE, Norbert *Prêtre*
- QUARTIER 8** 598-8282
CHAPUT, Jean-G. *Directeur général*
PACE-LALUMIÈRE, Nicole *Mère de famille*
PORTUGAIS, Paul *Gérant de banque*
- QUARTIER 9** 253-7928
FORTIN, Margo *Mère de famille*
LAJEUNESSE, Bernard *Administrateur*
TOURVILLE, Rodrigue *Fonctionnaire fédéral*
- QUARTIER 10** 352-5669
DESCHAMPS, Jean-Guy *Courtier d'assurance*
McKAY, Scott *Étudiant*
VINCELETTE, Jean-Pierre *Conseiller en fiscalité*
- QUARTIER 11** 253-5181
MAILLY, Louis-Philippe *Commis de bureau*
MARTIN, Robert *Ingenieur*
MILLETTE, Carmen G. *Administrateur*
- QUARTIER 12** 722-7658
BROUILLETTE, Jean *Fonctionnaire fédéral*
MATHURIN, André *Représentant des ventes*
PARÉ, Gilles *Naturopathe*
- QUARTIER 13** 727-8045
DI GENOVA, Umberto *Directeur des relations publiques*
FORLINI, Gino *Homme d'affaires*
- QUARTIER 14** 272-1871
MILOT, Jeannette *Administrateur*
PERREAULT, Jocelyne *Ménagère*
QUERRY, André *Chômeur*
- QUARTIER 15** 272-1998
BOUCHARD, Louis *Directeur d'école retraité*
LABELLE, Jenny *Ménagère*
- QUARTIER 16** 728-4348
CODERRE-DUCHARME, Lise *Ménagère*
PARENT, Marcel *Fonctionnaire*
- QUARTIER 17** 389-0553
CARBONNEAU, Michel *Professeur*
GRÉGOIRE, Bernard *Administrateur*
- QUARTIER 18** 387-3032
CAMPAGNA, Anna *Enseignante*
ELBERT, Victor Pierre *Directeur général*
LABELLE-SAVARD, Adrienne *Professeur*
RENAUD, Eric *Gérant du personnel*
- QUARTIER 19** 648-9890
BELAIR, J. Raymond *Administrateur des ventes*
CORBEIL, André *Prêtre*
DI CLAUDIO, Louise *Ménagère*
MARCHAND, Pierre S. *Comptable*

LA COMMISSION DES ÉCOLES PROTESTANTES DU GRAND MONTRÉAL

- QUARTIER 1**
RICHTER, Doreen *Administratrice*
Élu par acclamation
- QUARTIER 2**
LOVELL, Rudy *Éducateur*
PATTERSON, Laurence P. *Retraité*
- QUARTIER 3**
OULTON, Anne *Ménagère*
Élu par acclamation
- QUARTIER 4**
ROTHMAN, Joan *Épouse et mère de famille*
Élu par acclamation
- QUARTIER 5**
BASSO, Grace *Comptable*
JONES, T. Newman *Conseiller*
PARKER, John N. *Administrateur*
SMITH, Hugh A. *Administrateur*
- QUARTIER 6**
KING, Janet *Ménagère*
SIMMS, John A. *Directeur général*
- QUARTIER 7**
COPLAN, Stephen *Comptable agréé*
KISSIN, Sylvia E. *Avocat*
- QUARTIER 8**
AZOULAY, Renée *Secrétaire-traductrice*
BEST, Richard *Technicien*
FREEDMAN, Gloria *Administratrice*
HAIGHT, Nancy *Enseignante*
- QUARTIER 9**
ANNESLEY, Elizabeth "Liz" *Ménagère*
ELBAZ, Armand J. *Avocat*
VRAKAS, Elizabeth *Travailleuse sociale*
- QUARTIER 10**
BURNETT, Robert *Administrateur*
CARIN, Reuben *Retraité*
DERRICK, John *Éducateur*
VATHILAKIS, George *Homme d'affaires*
- QUARTIER 11**
BUTLER, Allan *Comptable agréé*
DORRANCE, Angus *Ingenieur*
- QUARTIER 12**
RAZIS, Marinos *Éducateur*
RUDMAN, Frederic *Courtier d'assurance*
- QUARTIER 13**
ATHANASIADIS, Athanasios *Éducateur*
BOMBAS, Leonidas *Éducateur*
VOGAS, George *Éducateur*
- QUARTIER 14**
HALASZ, Georges *Directeur*
LEWIS, Abel *Technicien*
LIVINGSTONE, Ivan *Éducateur*
SLOVACEK, Jerry W. *Technicien de laboratoire*
- QUARTIER 15**
POTTER, Winifred *Éducatrice*
TSEKOS, Nitsa *Ménagère*

COMMISSION SCOLAIRE JÉRÔME-LE ROYER

- QUARTIER 1**
DION, Gilles *Pompier*
PARADIS, Normand *Commerçant*
- QUARTIER 2**
FILLION, Josée *Ménagère*
ROY, Gilles *Enseignant*
- QUARTIER 3**
BOISVERT, Ghislaine *Éducatrice*
DANEAU-COURNOYER, Reine *Animatrice*
- QUARTIER 4**
CLÉMENT, Guy *Comptable*
PARENT, Guy *Éducateur*
- QUARTIER 5**
CARON, Gilles *Directeur général*
DURAND, Denis *Arpenteur-géomètre*
- QUARTIER 6**
LÉVESQUE, Raymond *Technicien en loisirs*
PILON, Marie-Jeanne *Professeur*
VIDAL, Pierre *Pompier*

QUARTIER 7

- CHARBONNEAU, Pierre *Directeur d'école*
DONNINI, Tarcisio *Professeur*
FIORE, Lorenzo *Électricien*
- QUARTIER 8**
ARCURI, Calogero *Radiographe industriel*
FARGNOLI, Tino *Entrepreneur*
GAGLIANO, Alfonso *Comptable C.G.A.*
MARIANO, Gaetano *Enseignant*
PONARI, Claudio *Vendeur*
- QUARTIER 9**
FERRARA, Antonio *Administrateur*
MONTANARO, Pari *Criminologue*
MORSELLI, Giuseppe (Joseph) *Administrateur*
- QUARTIER 10**
BELANGER, Roland C. *Président d'entreprise*
GUIDUCCI, Jeff *Directeur-adjoint des ressources humaines*
- QUARTIER 11**
GALERIO, Vittorio *Directeur*
LACASSE, Denise *Administrateur*
PANSIERI, Lino *Directeur des ventes*
- QUARTIER 12**
MASSE, Jeannette A. *Professeur*
— Étudiante en droit
Enseignant
- TURGEON, Alain *Professeur*
- QUARTIER 13**
PARENTE, Tony *Homme d'affaires*
PERRI, Dominic *Professeur*

LA COMMISSION SCOLAIRE SAINTE-CROIX

- QUARTIER 1**
HINSE, Judith Lortie *Administrateur agréé*
Élu par acclamation
- QUARTIER 2**
BEAULIEU, Germaine *Psychologue*
DUFAUX, Jeanne-Mance *Animatrice*
- QUARTIER 3**
DESROSIERS, Jules *Fonctionnaire*
SAURIOL, Jorges *Soudeur*
- QUARTIER 4**
ÉLIE, Hélène-Louise *Mère*
Élu par acclamation
- QUARTIER 5**
SHEILS, Louise Archambault *Professeur*
Élu par acclamation
- QUARTIER 6**
GOUGEON, Madeleine Benoit *Mère de famille*
Professeur
- QUARTIER 7**
LAVIGNE, Rémi *Professeur*
- QUARTIER 8**
SABOURIN, Marc *Directeur adjoint d'école*
Élu par acclamation
- QUARTIER 9**
CORBEIL, Danielle *Secrétaire comptable*
Élu par acclamation
- QUARTIER 10**
CALVÉ, Lise *Aide technicienne*
DE SOUSA, Alan *Comptable*
- QUARTIER 11**
JOUBERT, Gilles G. *Économiste*
Élu par acclamation

LA COMMISSION SCOLAIRE BALDWIN-CARTIER

- QUARTIER 1**
FOREST, Guy L. *Vendeur*
Élu par acclamation
- QUARTIER 2**
BERTY, Diane *Adjointe administrative*
FERNANDES, Anthony *Entrepreneur*
- QUARTIER 3**
IDZIAK, Edmund Stephan *Professeur*
NOËL, Denis *Directeur de programme*
- QUARTIER 4**
GLOGHESY, Michael E. *Homme d'affaires*
ROSS, J.-Paul *Directeur d'école*

QUARTIER 5

- GRAVEL, Jean-Pierre *Administrateur*
Élu par acclamation
- QUARTIER 6**
MONGEAU, Jacques *Avocat*
Élu par acclamation
- QUARTIER 7**
ALLNUTT, David *Cadre d'université*
CHERRIER, Yvon *Chef de service*
SERINO, Nick *Administrateur*
- QUARTIER 8**
ZEMANOVICH, Joseph *Directeur*
Élu par acclamation
- QUARTIER 9**
DUCROS-GAGNÉ, Mireille *Conseiller en gérontologie*
THERRIEN, Lucien Pierre *Administrateur*
- QUARTIER 10**
BOYLE, Louis *Conseiller en administration*
MAISONNEUVE, Jacque *Conseiller en administration*
- QUARTIER 11**
ANTOINE, Alphonse *Professeur en linguistique*
CASGRAIN, Louise *Ménagère*
SIMARD, Roland *Professeur*

COMMISSION SCOLAIRE LAKESHORE

- QUARTIER 1**
CAMPBELL, Christopher *Gérant*
SASSO, Jean M. *Professeur*
- QUARTIER 2**
BECK, Anthony D. *Vendeur*
GAUTHIER, Jean-Jacques *Agent manufacturier*
- QUARTIER 3**
GROOME, Lionel H. *Ingenieur consultant*
Élu par acclamation
- QUARTIER 4**
CANTLE, Shirley Ann *Technicienne en radiothérapie*
Élu par acclamation
- QUARTIER 5**
LESLIE, Elizabeth *Mère de famille*
Élu par acclamation
- QUARTIER 6**
McFARLAND, Ian *Animateur de radio*
NICHOLSON, Oliver *Administrateur professionnel*
- QUARTIER 7**
BENOIT, André *Mécanicien*
ZAVORSKY, Zoltan *Mécanicien en aéronautique*
- QUARTIER 8**
BROOKS, William D. *Professeur*
Élu par acclamation
- QUARTIER 9**
FUNNELL, Margaret *Mère de famille*
Élu par acclamation
- QUARTIER 10**
BATTERSHILL, Mary *Mère de famille*
RYAN, Peter George *Cadre supérieur*
- QUARTIER 11**
HAMPLIN, John *Directeur/système d'information*
Professeur
- QUARTIER 12**
PITSILADIS, Peter *Représentant*
HARTT, Joël *Étudiant consultant*
MELDRUM, Robert W. *Ménagère*
- QUARTIER 13**
BAILEY, Douglas *Mère de famille*
McCAVOUR, Terry *Homme d'affaires*
REICHMAN, Cheryl *Professeur*
- QUARTIER 14**
HONE, Mary Grace *Mère de famille*
JOHNSON, Errol *Homme d'affaires*
KRINDLE, Monty *Professeur*
- QUARTIER 15**
BROWN, E. Anthony *Directeur des communications*
LeNOBEL, Peter *Vendeur*
MERSON, Tom *Représentant*

COMMISSION DES ÉCOLES CATHOLIQUES DE VERDUN

- QUARTIER 1**
MORSE, Philippe *Professeur*
RENAUD, Hélène *Ménagère*
- QUARTIER 2**
LAVERGNE, Roger *Papetier*
TREMBLAY, Alain *Étudiant*
- QUARTIER 3**
BOURDEAU, Pierre *Opérateur*
CARRIER, Jacques-Raymond *Ingenieur*
CUERRIER, Raymond *Changeur*
POIRIER, Yvon *Vendeur*
PROVOST, Jules *Surveillant*
- QUARTIER 4**
HOULE, Lorette *Professeur*
LÉVESQUE, Camille *Commerçant*
ROLLAND, Maurice *Peintre-débosselleur*
- QUARTIER 5**
CHAINÉ, Émile *Représentant*
DEGRAY, Robert *Surintendant*
EMOND, Noël *Gérant*
- QUARTIER 6**
DUBUC, Robert *Maitre-plombier*
RICHER, Raymond *Magasinier*
- QUARTIER 7**
CHARTRAND, Paul E. *Marchand*
DUPUIS, Gilles *Contremaître*
- QUARTIER 8**
BLANCHETTE, Jean-Guy *Chauffeur*
DOYON, Lucie *Cytotechnologiste*
FRENETTE, Réal *Technicien*
- QUARTIER 9**
HOLDBROOK, Barry *Superviseur*
O'REILLY, Daniel *Pompier*

COMMISSION SCOLAIRE DU SAULT-SAINT-LOUIS

- QUARTIER 1**
LATREILLE, Gérard *Acheteur*
Élu par acclamation
- QUARTIER 2**
MARVELLI, Domenico *Professeur*
Élu par acclamation
- QUARTIER 3**
POIRIER, Jules *Dessinateur-styliste*
Élu par acclamation
- QUARTIER 4**
LAVIGNE, V.-Hubert *Administrateur*
Élu par acclamation
- QUARTIER 5**
POIRIER, Marcel *Planificateur*
Élu par acclamation
- QUARTIER 6**
TROTIER, Réjules *Analyste en informatique*
Élu par acclamation
- QUARTIER 7**
HÉBERT, Sabin *Maitre-électricien*
LEBOEUF, Philip N. *Consultant*
- QUARTIER 8**
VINCENT, René *Technicien*
Élu par acclamation
- QUARTIER 9**
GALARNEAU, André *Commis*
Élu par acclamation
- QUARTIER 10**
BÉDARD-MICHAUD, Micheline *Commis de bureau*
Professeur
- QUARTIER 11**
MOHID, Robert A. *Professeur*
TESTER, Maureen *Assistante administrative*
Élu par acclamation

Pour élire le commissaire d'écoles de mon choix

LE LUNDI 13 JUIN

Je vote



DIRECTIVES DU JUGE BOILARD AU PROCÈS DUBOIS-DUBEAU

Les jurés n'ont pas à se sentir coupables de croire les délateurs

■ Tout en convenant que les trois témoins principaux au procès des frères Jean-Guy et Adrien Dubois et de Claude Dubeau, accusés du meurtre de Jacques Mc Sween, pouvaient être considérés comme peu fiables, et même intéressés à ne pas dire la vérité, le juge Jean-Guy Boilard a cependant écarté, hier, une allégation-choc de la défense à leur sujet.

tion des douze hommes et femmes et semblé avoir « embarrassé » les procureurs au dossier, tout en provoquant une certaine consternation chez les prévenus, le juge Boilard avait fait précéder ses directives en droit d'une mini-avalanche de corrections et de mises en garde à l'endroit de quelque 36 autres affirmations ou allégations faites au cours des plaidoiries prononcées au cours des journées précédentes.

écartées, même si elles avaient été faites avec force conviction devant la cour.

Le juge Boilard a en outre soumis qu'il était faux que les prévenus aient été démunis parce qu'ils n'avaient que les contre-interrogatoires et les plaidoyers de leurs avocats pour tenter de s'en tirer. Non tenus de témoigner ou de faire déposer d'autres personnes en leur faveur, ils avaient le loisir de la faire.

De la même façon, dit-il, ils n'ont pas raison de reprocher à la Couronne de ne pas avoir fait entendre certains témoins. Quelques-uns d'entre eux étaient présents en cour, et ils auraient pu les faire entrer dans le box. Quant à certains autres, on n'a même pas su s'ils pouvaient être disponibles huit ans après la commission du crime.

Soulignant qu'il aurait été préférable que les trois délateurs aient obtenu effectivement l'immunité avant de déposer, au lieu d'avoir des accusations toujours possibles suspendues au-dessus de leur tête, le magistrat a souligné que c'était dans les prérogatives du procureur général d'accorder une telle immunité, si l'intérêt public le commande. Justement pour amener des témoins à dénoncer des crimes auxquels on ne peut trouver solution autrement.

Finalement, le juge a déclaré ne partager aucunement l'opinion de la défense à l'effet que l'écoute électronique pratiquée par Jodoin dans le bureau d'un avocat, par exemple, était scandaleuse. Ce qui a été fait était légal, dit-il, aucun délit n'a été commis dans les circonstances, et il n'y a aucun scandale là !

Il semble maintenant que ces directives pourraient prendre fin dès cet après-midi. Mais la décision du jury ne sera pas brusquée pour autant, ces messieurs-dames devant apparemment décider eux-mêmes de l'horaire de leurs délibérations.

LÉOPOLD LIZOTTE

« Vous n'aurez pas à vous sentir honteux ou coupables, dit-il, si vous en arrivez à condamner les prévenus sur la foi de déclarations de Donald Lavoie, Paul Pomerleau et Claude Jodoin, tout délateurs et témoins tarés qu'il puissent être qualifiés. »

Leur rappelant qu'il était recommandable et prudent de chercher une confirmation de leurs dires dans d'autres témoignages, il leur soumit toutefois qu'à la suite d'une décision fort importante de la Cour suprême, il pouvait leur faire une mise en garde, à ce sujet, mais qu'il n'était plus obligatoirement tenu de la faire comme autrefois. Et que les jurés pouvaient même accepter ces témoignages sans corroboration extérieure.

Dans un geste qui avait vivement retenu l'at-

Les « 36 erreurs »

Tout en vantant la qualité des avocats au dossier et l'excellence du travail qu'ils ont accompli depuis le 2 mai dernier, l'un pour faire condamner les prévenus, les trois autres pour les faire acquitter, le magistrat a mis sur le compte de leur enthousiasme et sur leur désir de l'emporter les 36 « erreurs » qu'il leur a reprochées.

Se défendant de vouloir leur livrer son opinion sur les faits et la crédibilité des témoins, le juge a néanmoins rappelé à ceux qui vont bientôt décider du sort des accusés qu'ils ne devraient absolument pas tenir compte, non plus, des hypothèses ou des spéculations des procureurs, surtout lorsqu'elles ne reposaient aucunement sur la preuve faite. Et de donner pendant plus d'une heure trois douzaines d'exemples d'affirmations qui devaient ainsi être

CKAC est condamnée à \$300

■ Déclarée coupable d'avoir contrevenu à la loi électorale en refusant un congé sans solde à son ex-reporter Jean Rivard pour se porter candidat libéral dans le comté de Bourget, lors du dernier scrutin provincial, la station de radio CKAC a été condamnée hier à \$300 d'amende.

ment congédié M. Rivard par la même occasion. Le magistrat a convenu que le journaliste avait plutôt été congédié pour sa conduite antérieure à l'annonce de sa candidature, et qu'un doute raisonnable subsistait donc dans son esprit.

Le juge Michel Côté a toutefois acquitté l'employeur de l'accusation d'avoir illégale-

Selon le juge, il appartenait à M. Rivard de préciser clairement son intention de se porter candidat avant de prendre le congé qu'on lui a reproché.

'À deux'

Les alliances modernes pour la mariée chez Mappins: une simple et élégante bague de fiançailles à solitaire, en or 14 K assortie à un jonc à diamant. À 750 \$ et 175 \$ respectivement, toute une vie à deux peut commencer avec une offre sensationnelle Mappins.

Restez pour montrer les détails.



JOAILLIERS
Mappins
Le magasin du bon goût.

- 3131 Côte-Vertu (Place Vertu)
- Carrefour de l'Estrie
- 1000 ouest, rue Sainte-Catherine
- Galeries Chagnon

Ce n'est pas un péché que d'être homosexuel

■ SAN FRANCISCO (Reuter) — Pour l'Église catholique de San Francisco, capitale « gaie » des États-Unis, l'homosexualité n'est pas un péché.

Dans un rapport intitulé « Le ministère et l'homosexualité dans l'archidiocèse de San Francisco », approuvé par l'archevêque John Quinn, l'Église note que « l'orientation sexuelle n'est pas considérée comme une condition de péché. Tout comme l'hétérosexualité, elle représente la situation dans laquelle on se trouve, le point de départ d'une réponse individuelle à l'appel du Christ pour la perfection ».

« La réponse à cet appel n'implique pas un changement de cette orientation. Mais elle invite à vivre la chasteté », écrivent les rapporteurs.

Pour Mgr Quinn, « les homosexuels devraient être traités comme tout le monde. Ils devraient être aidés et encouragés à vivre une vie chrétienne et ne devraient jamais être considérés avec mépris par la société ».

D'après les groupes civiques de San Francisco, 15 p. cent des 685 000 habitants de la ville sont homosexuels.

AKAI • TECHNICS • SANYO • AUDIO-TECHNICA • TELEC • RCA • TDK • PANASONIC • HITACHI • INTELLIVISION • CERWIN • PIONEER

SUPER-VENTE 1983 SANS INTÉRÊT

12 MOIS (avec achat de \$250 et plus seulement)

GARANTIE* Sur composants électroniques selon les termes et conditions mis en vigueur par les fabricants à la date d'achat. REMBOURSEMENT* La différence de prix si vos composants électroniques sont vendus moins cher aux mêmes conditions durant les 30 jours suivant l'achat. ÉCHANGE* Tout élément de votre système électronique pour un modèle plus avancé durant les 30 jours suivant l'achat.

PIONEER **HITACHI**

L'ENSEMBLE COMPREND:

- Récepteur stéréo am-fm Hitachi modèle SR-2001 ou Pioneer modèle SX-202, puissance de 50 watts rms
- Table tournante Kenwood modèle KD-22, semi-automatique, entraînement par carrou, avec cartouche
- 2 haut-parleurs Audio Pulse modèle 830, 3 voies, 100 watts RMS total

\$4999 SANS INTÉRÊT pour 12 mois **\$59988**

AKAI **HITACHI**

L'ENSEMBLE COMPREND:

- Récepteur am-fm Akai modèle AAR-31, puissance de 80 watts rms
- Table tournante Hitachi modèle HT-21, semi-automatique, avec cartouche.
- 2 haut-parleurs Audio Pulse modèle 830 à 3 voies, puissance de 100 watts RMS

\$6249 SANS INTÉRÊT pour 12 mois **\$74988**

Technics

L'ENSEMBLE COMPREND:

- Amplificateur modèle SUV3 puissance de 80 watts total.
- Syntonisateur «Classe A» am-fm modèle STS2
- Table tournante modèle SL-20, semi-automatique avec cartouche.
- 2 haut-parleurs modèle 1230, 12", 3 voies, puissance de 150 watts rms total.

\$8332 SANS INTÉRÊT pour 12 mois **\$99986**

AKAI

- Récepteur am-fm Akai modèle AAR-51, puissance de 130 watts rms total
- Magnétophone à cassette modèle GXF-51
- Table tournante modèle APD-210, semi-automatique, entraînement direct, avec cartouche magnétique
- Égalisateur modèle GE206
- 2 haut-parleurs modèle SE755, puissance de 200 watts total, 3 voies.

\$16666 SANS INTÉRÊT pour 12 mois **\$199992**

HITACHI

14" COULEUR modèle 1321

PRIX COMPTANT **39998**
TAXE **3600**
TOTAL **43598**
ACOMPTE **13598**
BALANCE **\$30000**

\$2500 X 12 MOIS

RCA

20 PO COULEUR

PRIX COMPTANT **\$3750**
TAXE **4950**
TOTAL **59948**
ACOMPTE **14948**
BALANCE **\$45000**

modèle 423 CONVERTISSEUR Philips

RCA

20 PO COULEUR

PRIX COMPTANT **\$69998**
TAXE **6300**
TOTAL **76298**
ACOMPTE **26298**
BALANCE **\$50000**

modèle F6R478 avec télécommande, affichage lumineux des canaux, 122 canaux, base d'une valeur de \$49.95.

SYLVANIA AUDIO/VIDEO

Modèle VC2225, enregistrement 8 heures, 14 jours programmable, télécommande, pause image fixe image par image

PRIX COMPTANT **\$79998**
TAXE **7200**
TOTAL **87198**
ACOMPTE **27198**
BALANCE **\$60000**

\$5000 X 12 MOIS

SYLVANIA AUDIO/VIDEO

20 PO. COULEUR

PRIX COMPTANT **\$4167**
TAXE **6300**
TOTAL **76298**
ACOMPTE **26298**
BALANCE **\$50000**

Modèle CSX159 CONVERTISSEUR INTÉGRÉ avec 122 canaux et télécommande hurlage 40 MOIS DE GARANTIE Table pour TV valeur de \$49.95, gratuite

RCA

20 PO COULEUR

PRIX COMPTANT **\$4167**
TAXE **6300**
TOTAL **76298**
ACOMPTE **26298**
BALANCE **\$50000**

modèle F6R478 avec télécommande, affichage lumineux des canaux, 122 canaux, base d'une valeur de \$49.95.

RCA

Video portatif 2 mcs., modèle VCP 150-1100, 8 heures d'enregistrement, syntonisation électronique, télécommande, enregistrement en fonction de la lumière. CAMERA couleur modèle CC012, tube image Saticon. Zoom motorisé de 6:1

PRIX COMPTANT **\$19998**
TAXE **18000**
TOTAL **21798**
ACOMPTE **3798**
BALANCE **\$18000**

\$150 X 12 MOIS

RCA

Video portatif 2 mcs., modèle VCP 150-1100, 8 heures d'enregistrement, syntonisation électronique, télécommande, enregistrement en fonction de la lumière. CAMERA couleur modèle CC012, tube image Saticon. Zoom motorisé de 6:1

PRIX COMPTANT **\$19998**
TAXE **18000**
TOTAL **21798**
ACOMPTE **3798**
BALANCE **\$18000**

\$150 X 12 MOIS

Panasonic

Radio d'auto am-fm-cassette modèle CQ5 680. 2 haut-parleurs à 2 voies, CS7

\$2499 SANS INTÉRÊT par mois pour 12 mois **\$29988**

Pioneer

Radio d'auto modèle Pioneer UKP-7200, am-fm avec mini-lecteur de cassette à auto-inversion. 2 haut-parleurs à 2 voies, CS7

\$3249 SANS INTÉRÊT par mois pour 12 mois **\$38988**

Kenwood

Radio d'auto am-fm-cassette quartz, cassette avec dolby, et horloge numérique. 2 haut-parleurs à 2 voies, CS7

\$4583 SANS INTÉRÊT par mois pour 12 mois **\$54996**

Panasonic

Radio portable am-fm avec écouteurs modèle MBB7

PRIX SAUCIER **\$3999**

Panasonic

CASSETTES modèle C40, vendu à la boîte de 12 **\$169** ch. modèle C90, vendu à la boîte de 12 **199** ch.

AKAI

Radio am-fm-cassette (sans sauvegarde) modèle AJ435

PRIX SAUCIER **\$16797**

Technics

Haut-parleurs à 2 voies 100 watts total

PRIX SAUCIER **\$32988**

J. SAUCIER 10090 ST-LAURENT

Electronique Ltée 389-3541, 389-3542, 389-7750, 389-7467

VISA METRO SAUVE (Centre Sauve et Fleury) MasterCard

2% sera ajoutée sur utilisation de cartes de crédit. Les photos peuvent légèrement différer des modèles en vente. Heures d'ouverture: Lun. au merc. 9h30 à 17h30. Jeu. et vend. 9h30 à 21h. Samedi: 10h à 17h.

VENTE

COSTA DEL SOL 14 jrs **929\$**

VOYAGES **TRAVELAIDE**

LA GRANDE AGENCE DU CANADA FRANÇAIS
845-8225 (Montréal) - 679-3777 (Longueuil) - 687-6880 (Laval)
Permis du Québec

COMPLET (3 pièces) **\$169.**
POUR HOMME
Importation européenne

COMPLET (3 pièces) **\$139.**
POUR HOMME
100% laine

COMPLET (3 pièces) **\$129.**
POUR HOMME
100% laine

VESTON SPORT **\$69.**
(Tweed - chevron - 100% laine)
ou velours côtelé

IMPERMÉABLE **\$59.**
POUR HOMME

PANTALONS Pierre Cardin **\$100.**
100% polyester 3 POUR

PANTALONS **\$100.**
100% laine 3 POUR

RETOUCHES GRATUITES

Morrie Gold

385, RUE SAINTÉ-CATHERINE EST
PRÈS ALEURY
MASTERCARD — VISA — AMERICAN EXPRESS



Offres en vigueur jeudi, vendredi et samedi seulement. Venez tôt pour un meilleur choix!

35% DE RABAIS!
PRIX "OFFRE PLUS"
\$12
chac.



Offres Plus*

Rabais de 6.88!
Maillot de bain pour juniors
Nylon-spandex. Bretelles croisées.
Noir, bleu roi ou cerise avec passe-poil blanc. 30 à 36. Prix courant Woolco, chac.: 18.88

PRIX "OFFRE PLUS" Impulse
\$7
chac.

Rabais de 45%!
Chemise sport pour hommes.
Polyester-coton. Poche poitrine. Manches longues. Vaste choix de couleurs et de motifs. P. à G.
Une bonne idée-cadeau!
Prix courant Woolco, chac.: 12.88



Sure Fit

PRIX "OFFRE PLUS"
30% de rabais*!
Superbes jetés
Choix de 6 modèles:
«Spencer», «New Major», «Blossom», «Mesa», «Cambridge» et «Troy».

* Sur les prix courants Woolco

PRIX "OFFRE PLUS"
Arachides rôties à sec et non salées
1.97
340 g

PRIX "OFFRE PLUS"
Noix non salées
2.27
350 g

PRIX "OFFRE PLUS"
Noix d'acajou scellées sous vide
4.97
325 g

PRIX "OFFRE PLUS"
Rabais de 20%!
Prix courant Woolco, chac.: 5.26
Au choix: **3.98**
chac.

Rabais de 50%!
Panier à linge
Amande, chocolat ou jaune.
41,3 x 57,2 x 27,3 cm

PRIX "OFFRE PLUS"
Prix courant Woolco, chac.: 6.99
3.46
chac.

* Cette marchandise de qualité à prix exceptionnels vous est offerte avec la garantie de satisfaction Woolco.



- BROSSARD
PLACE PORTOBELLO
7200, boul.
Taschereau
pont Champlain
- LAVAL
CENTRE LAVAL
Sortie 8 de l'autoroute
des Laurentides
et boul. St-Martin
- ST-LEONARD
CENTRE LANGELIER
7445, boul. Langelier
et Jean-Talon est
- KIRKLAND
PLAZA ST-CHARLES
Sortie 50
de la Transcanadienne
et boul. St-Charles
- LONGUEUIL
CENTRE CENTREVILLE
boul. Rolland-Therrien
et Cure-Pointier
- REPENTIGNY
LES GALERIES RIVE-NORD
100, boul. Brien
- ROSEMERE
PLACE ROSEMERE
401, boul. Labelle
- LA SALLE
CENTRE LE CAVALIER
8248, boul. Champlain
- SAINTE-ANNE
LES GALERIES RICHELIEU
978, boul. du Séminaire
- VALLEYFIELD
CENTRE VALLEYFIELD
30, chemin Dufferin
- JOLIETTE
GALERIES JOLIETTE
1055, boul. Firestone

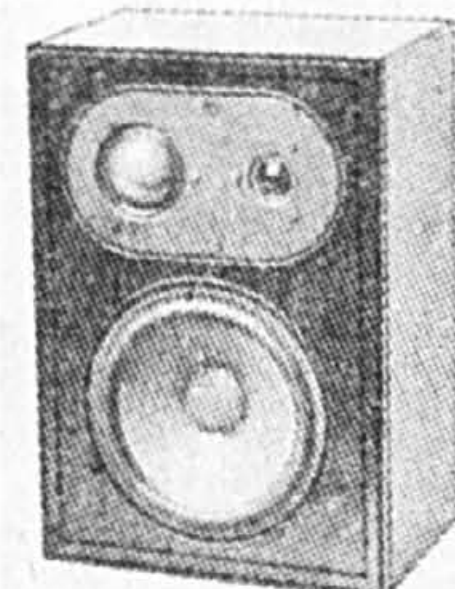
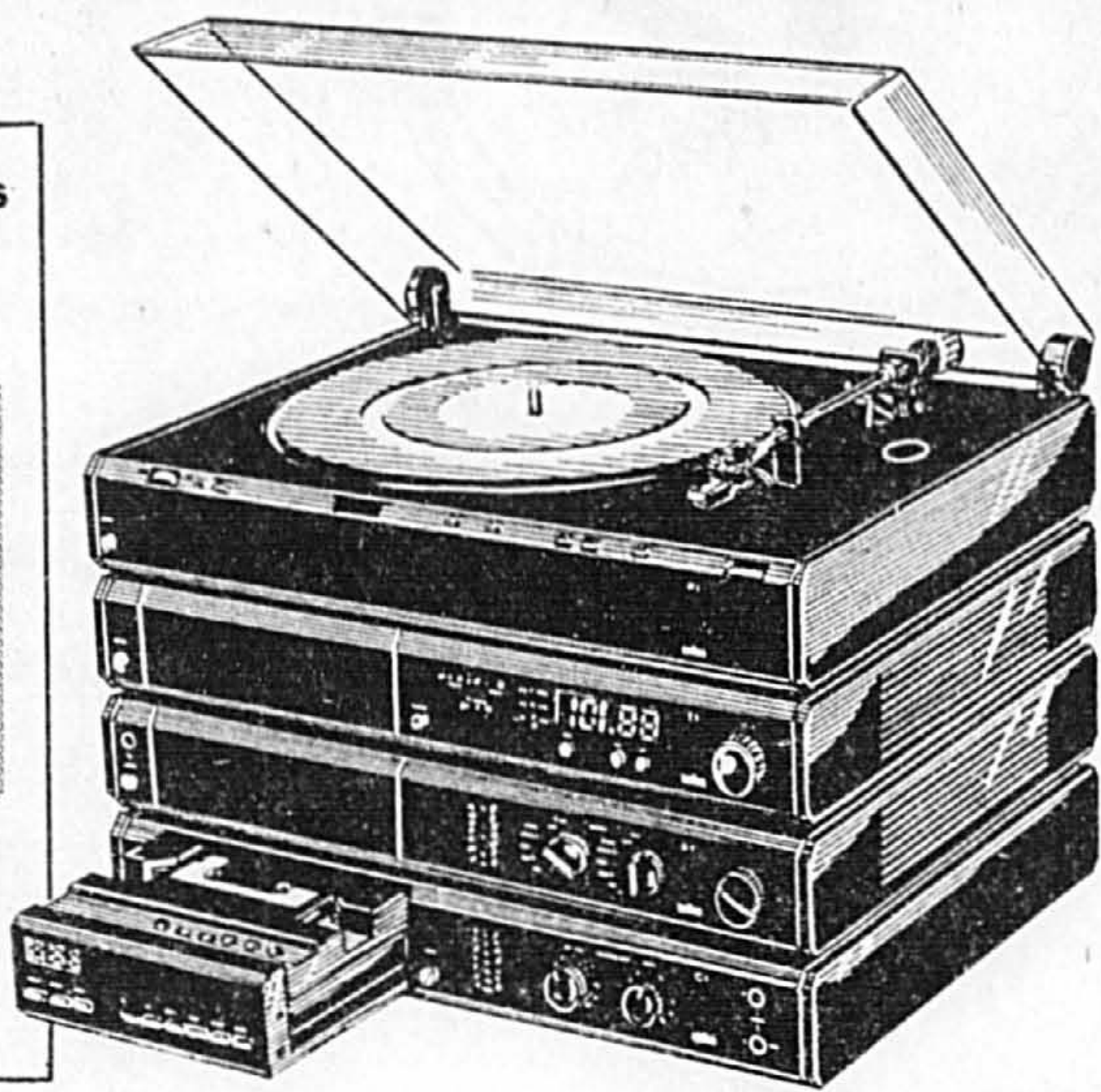


Une très bonne raison pour venir manger chez... Woolco

LA PLACE BRAUN AUDIO

Les haut-parleurs

BRAUN

Modèle
L-8060
en option

ENSEMBLE STÉRÉO DE HAUTE QUALITÉ

- Le tourne-disque modèle P-1 à entraînement direct avec moins que 0.08% de pleurage, scintillement.
- Le syntonisateur T-1 avec une réponse aux fréquences de 10 à 15 000 HZ, et une distorsion moindre que 0.3%.
- L'amplificateur A-1, d'une puissance de 55 watts RMS.
- Le magnétophone à cassette C-1, avec un pleurage \pm .12%.
- Système de reproduction Dolby, rapport-bruit 6.6 db.

LE SYSTÈME **\$1288.**

LA PLACE

2050, BOUL. ST-LAURENT

SUCCURSALE
7, rue St-Antoine

Les Petits Frères des Pauvres décimés par les mises à pied

■ Invoquant des raisons de restrictions budgétaires et de réformes administratives, la Corporation des Petits Frères des Pauvres a mis à pied hier sept « petits frères ». Deux autres le seront bientôt en vue de réduire encore les effectifs. La lettre de cessation d'emploi « prenant effet immédiatement » était signée par Roger Bergeron, directeur général intérimaire. Celui-ci exécutait ainsi la décision prise le jour même par le conseil d'administration qui préside dorénavant Jean Larin, journaliste à Radio-Canada.

LILY TASSO

M. Bergeron a révélé à LA PRESSE que ceux qui ont été congédiés avaient entre trois mois et deux années d'ancienneté. L'un d'eux avait été dix ans « petit frère » en France. En comptant les trois démissions de dimanche dernier — en l'occurrence celles de Jean-Claude Ricourt, l'ancien pdg, sa femme Raymonde et Hubert de Ravinel — le nombre des petits frères est ainsi réduit de 12. Ils étaient plus de 40.

La lettre de congédiement informait également les personnes concernées — et consternées — qu'elles recevront par courrier leur paie courante, plus une semaine de salaire en guise de préavis et l'équivalent de leurs vacances accumulées.

D'autre part, M. Bergeron a expliqué que les coupures ne s'arrêteront pas aux salaires. Les Petits Frères se passeront dorénavant du téléx, et de deux de leurs 13 véhicules. On ne renouvellera pas non plus les contrats de location de deux autres voitures, qui échoient en août. « Mais rien de ce qui touche directement aux personnes âgées, comme le loyer qu'on verse pour certaines d'entre elles, ne sera pas coupé », a ajouté M. Bergeron.

Interviewées par LA PRESSE, deux des personnes qui ont perdu leur emploi ont confié, au sujet du groupe touché par cette série de congédiements : « Ils étaient tous du monde qui avait gueulé contre la direction, et plus particulièrement contre la présence de Raymond Lessard chez les Petits Frères ». À propos de M. Lessard, le nouveau président du conseil a tenu à préciser qu'il était depuis quelque temps responsable des projets spéciaux — il avait été précédemment l'administrateur de la corporation — et que sa démission annoncée dans LA PRESSE du mardi, 7 juin, en même temps que celles de M. et Mme Ricourt et M. de Ravinel, avait été refusée définitivement.

Vacances



La durée des vacances que vous pourrez prendre pendant l'année en cours se calcule à la fin d'une période de 12 mois appelée « année de référence ». À moins qu'il n'en soit convenu autrement, cette période s'étend du 1^{er} mai de l'année précédente au 30 avril de l'année en cours.

À LA FIN DE L'ANNÉE DE RÉFÉRENCE, SI VOUS AVEZ:

- moins d'un an de service continu: la durée de votre congé sera déterminée à raison d'un jour ouvrable pour chaque mois de service, sans que votre congé n'excède 2 semaines;
- d'un an à 10 ans de service continu: vous aurez 2 semaines de congé continues;
- 10 ans et plus de service continu: vous aurez 3 semaines de congé, dont 2 continues.

PAIE DE VACANCES

Votre « paie de vacances » sera équivalente à 4% du salaire brut que vous avez gagné pendant l'année de référence si vous avez moins de 10 ans de service. Elle équivaudra à 6% si vous justifiez de 10 ans ou plus de service.

MALADIE, ACCIDENT, MATERNITÉ

Toutefois, si vous avez été absent du travail pour cause de maladie ou d'accident, ou pour un congé de maternité, le calcul de votre paie de vacances sera basé sur le salaire hebdomadaire moyen que vous avez gagné au cours de votre période de travail. Ainsi, si vous avez d'un à dix ans de service, vous aurez droit à 2 fois votre salaire hebdomadaire moyen (salaire gagné au cours de la période travaillée). Pour 10 ans et plus d'ancienneté, vous toucherez 3 fois votre salaire hebdomadaire moyen. Pour moins d'un an de service, l'indemnité sera proportionnelle au nombre de jours de congé que vous avez accumulés.

RENSEIGNEMENTS

Plus de détails vous sont fournis dans les publications que la Commission des normes du travail met à votre disposition, faites-en la demande à la

Direction des communications
Commission des normes du travail
750, boul. Charest Est
Québec G1K 3J7
Tél.: (418) 643-8742

ou à l'un des bureaux de la Commission:

ALMA	662-3975	MONTRÉAL	873-7061
BAIE-COMEAU	589-9931	QUÉBEC	643-4940
HULL	771-6259	ROUYN	762-0867
JONQUIÈRE	547-6689	SHERBROOKE	565-0441
LÉVIS	833-6194	TROIS-RIVIÈRES	374-4661
MATANE	562-2010		

Québec

MERCI, CANADA, POUR UN DÉPART SENSATIONNEL!

QUAND LES VENTES AUGMENTENT DE PLUS DE 50%*, CE DOIT ÊTRE POUR DE BONNES RAISONS.

Ce qu'il a fallu y mettre:

Une qualité de classe mondiale. La Pontiac 2000 prouve jusqu'à quel point une petite voiture peut être bien construite. C'est le résultat d'un engagement total comprenant plus de mille vérifications de la qualité au moyen de sondes optiques, de rayons laser, d'ultrasons et d'essais par ordinateur. C'est l'automatisation, la robotique et surtout un personnel dévoué qui permettent de construire cette voiture de qualité de classe mondiale qu'est la Pontiac 2000! Alors, quand on sait comment elle est construite, on sait pourquoi on l'achète!

Une technique d'avant-garde. La Pontiac 2000 est une traction avant éprouvée, aux qualités routières impeccables. Sa direction à crémaillère est d'une grande précision. Sa suspension avant à jambes MacPherson avec barre stabilisatrice et sa suspension arrière à barre antiroulis intégrée avec ressorts hélicoïdaux de flexibilité variable contribuent à la douceur et à la stabilité de son roulement. Son empattement de 101,2 pouces contribue également à sa stabilité.

De nouvelles performances sensationnelles. La version 1983 de la Pontiac 2000 est plus puissante grâce à un nouveau 4-cylindres rapide de 2 litres et une boîte manuelle à 4 vitesses avec surmultipliée, standard. Existente aussi une boîte manuelle à 5 vitesses avec surmultipliée et une automatique livrables en option. Allez chez le concessionnaire Pontiac en faire un essai routier. Elle vous séduira!

Ce qu'elle vous coûtera:

7731\$**

Ce qu'elle vous rapportera:

Cette Pontiac 5 places d'une grande élégance est un vrai bon achat! La Pontiac 2000 est spacieuse, de grand confort et bien équipée. L'équipement standard comprend entre autres: sièges-baquets avant entièrement rembourrés de mousse et à dossier inclinable, bloc central, volant de luxe, débembueurs de glaces latérales, dégivreur de glace arrière, bandes de frottement de pare-chocs, moulures latérales de carrosserie, roues rallye, tapis à poils ras et batterie à fort débit. En plus du coupé 2 portes au prix le plus modique (représenté), les autres modèles à excellent profilage aérodynamique comprennent les sedans 4 portes, les modèles 3 portes (à arrière ouvrant), les familiales 5 portes et une décapotable 2 portes à venir. Il ne faut pas se surprendre que la Pontiac 2000 version 1983 fasse autant sensation en une période où d'autres nouvelles sous-compactes connaissent des difficultés.

L'économie...la Pontiac vous l'offre. La Pontiac 2000 n'est pas seulement une voiture élégante et de qualité supérieure. Elle est construite pour offrir l'économie de carburant répondant aux besoins actuels:

Cote en usage combiné

7,4 L/100 km 38 mi/gal
avec équipement standard.

Ces chiffres sont des estimations basées sur les méthodes d'essai en laboratoire approuvées par Transports Canada. La consommation que vous obtiendrez pourra être différente.

PONTIAC 2000

*D'après les chiffres de R. L. Polk pour les immatriculations de véhicules vendus pendant l'année se terminant le 31 décembre 1982. Par comparaison avec la période de vente équivalente de 1981, les ventes de la Pontiac 2000 ont enregistré une hausse de 55,5%.

**Prix de détail suggéré par le fabricant pour le coupé 2 portes Pontiac 2000, taxe de vente fédérale comprise. Les taxes provinciale et locale (« il y a lieu »), ainsi que les frais de transport et d'immatriculation sont en supplément. Les prix indiqués peuvent être modifiés. Le concessionnaire peut vendre à des prix inférieurs.

La vie tient à un clic! Attachez-vous!



Le coupé 2 portes Pontiac 2000

Acquitté d'un meurtre commis au pénitencier

Après une journée et demi de délibérations, au terme d'un procès qui n'a duré que quatre jours, un jeune détenu de 24 ans, Jean Rompré, a été acquitté du meurtre d'un autre prisonnier, Gaston Auger, 51 ans, par un jury que présidait le juge Gérard Ryan.

Le principal témoin à charge, Donald Hudson, un compagnon de cellules a soutenu que le prévenu lui avait demandé son aide pour étouffer la vic-

time avec un bandage élastique, parce qu'elle refusait de solder une dette... de drogues.

Hudson, que Rompré avait accusé à son tour, aurait été sur un mauvais « trip » d'acide (LSD) et de haschisch, à ce moment-là, et un médecin devait souligner que la mémoire de tels habitués des stupéfiants pouvait être fort défaillante. Le gardien qui avait découvert le cadavre d'Auger devait pour sa part admettre qu'il était vrai

que les détenus consommaient de la drogue, mais que c'était... inévitable.

Quant à Rompré, il n'est pas libre pour autant. Au moment de l'assassinat, il n'avait plus que vingt jours de détention à purger et, libéré, on avait dû aller l'appréhender à Toronto. Incarcéré à la prison de Sorel par la suite, il avait réussi à s'en évader en prenant le gouverneur en otage, aidé par des membres de sa parenté immédiate, ce qui lui a valu six autres années de pénitencier.

'Carats'



La collection Mappins de diamants de 1 carat.

Voici un événement spécial Mappins pour ceux qui ont le goût fin et savent apprécier une valeur exceptionnelle.

Mappins présente une collection de bagues à diamants de 0,94 à 1,25 ct. Choisissez parmi nos 29 exquis modèles en or 14 K, valant de 4 800 \$ à 6 300 \$. N'hésitez pas, les bagues sont sujettes à vente préalable.

Chez Mappins, nous offrons des valeurs tous les jours. Mais une occasion comme celle-ci ne se présente qu'une fois dans la vie.

Acrétille pour montrer les détails.

JOAILLIERS
Mappins

Le magasin du bon goût.

Du 9 au 25 juin au 1000, rue Ste-Catherine ouest 866-7431

Seule DELTA

dessert Atlanta et les Bermudes à bord de TriStars.

Tous les soirs, envolez-vous directement vers Atlanta à bord d'un TriStar.

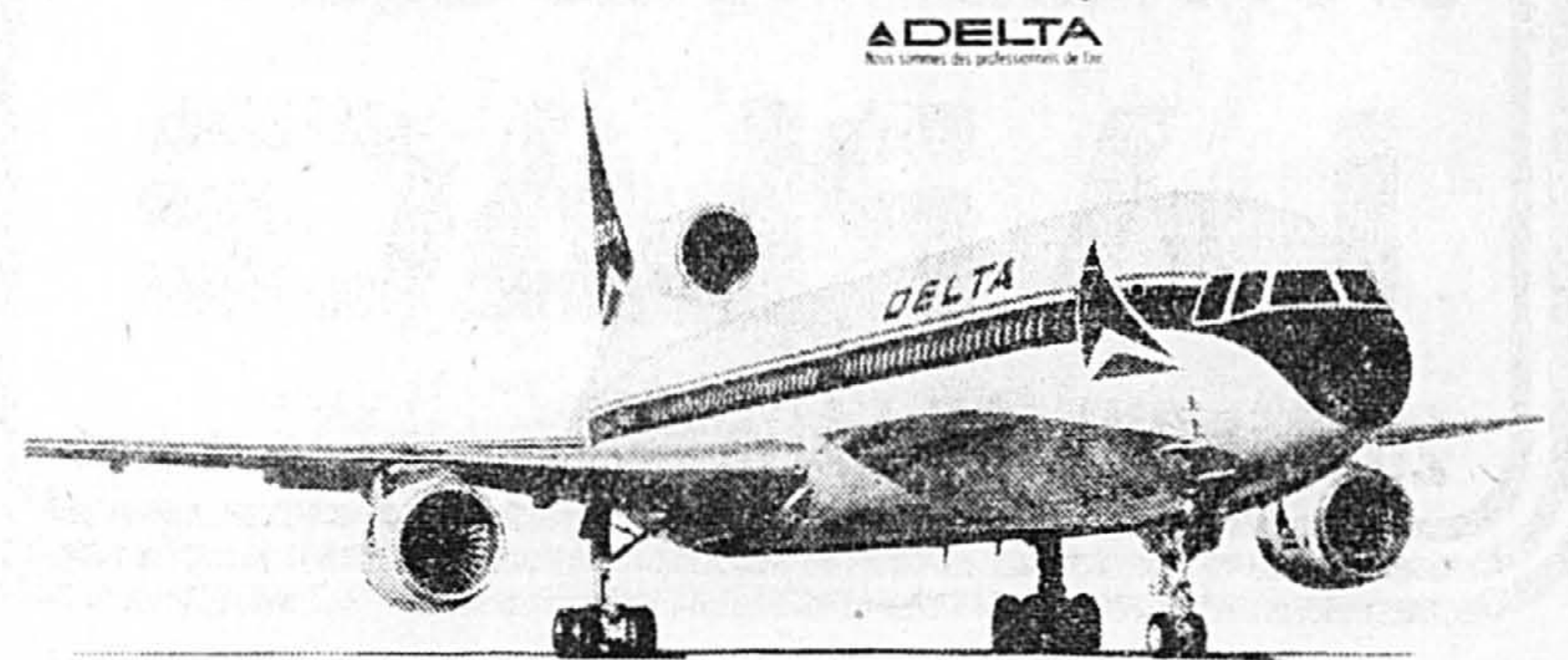
Tous les soirs à 17h55, Delta vous offre un vol direct avec escale vers Atlanta, à bord d'un confortable Wide-Ride^{MD} TriStar. Si vous préférez partir plus tôt, Delta a trois autres envolées avec correspondance soit à 7h, 10h45 et 15h20.

Delta atteint les Bermudes en un temps record.

Delta est la seule ligne aérienne qui dessert aussi rapidement les Bermudes et qui arrive aussi tôt. Le départ a lieu tous les matins à 7h et tout le trajet s'effectue à bord d'un TriStar tout confort.

Économisez avec les tarifs avantageux Delta à destination de plusieurs autres villes américaines.

Pour renseignements, consultez votre agent de voyages ou appelez Delta au 337-5520. Tous les départs s'effectuent depuis l'aéroport de Dorval et les horaires sont sujets à changement sans préavis. Détenteur d'un permis du Québec.

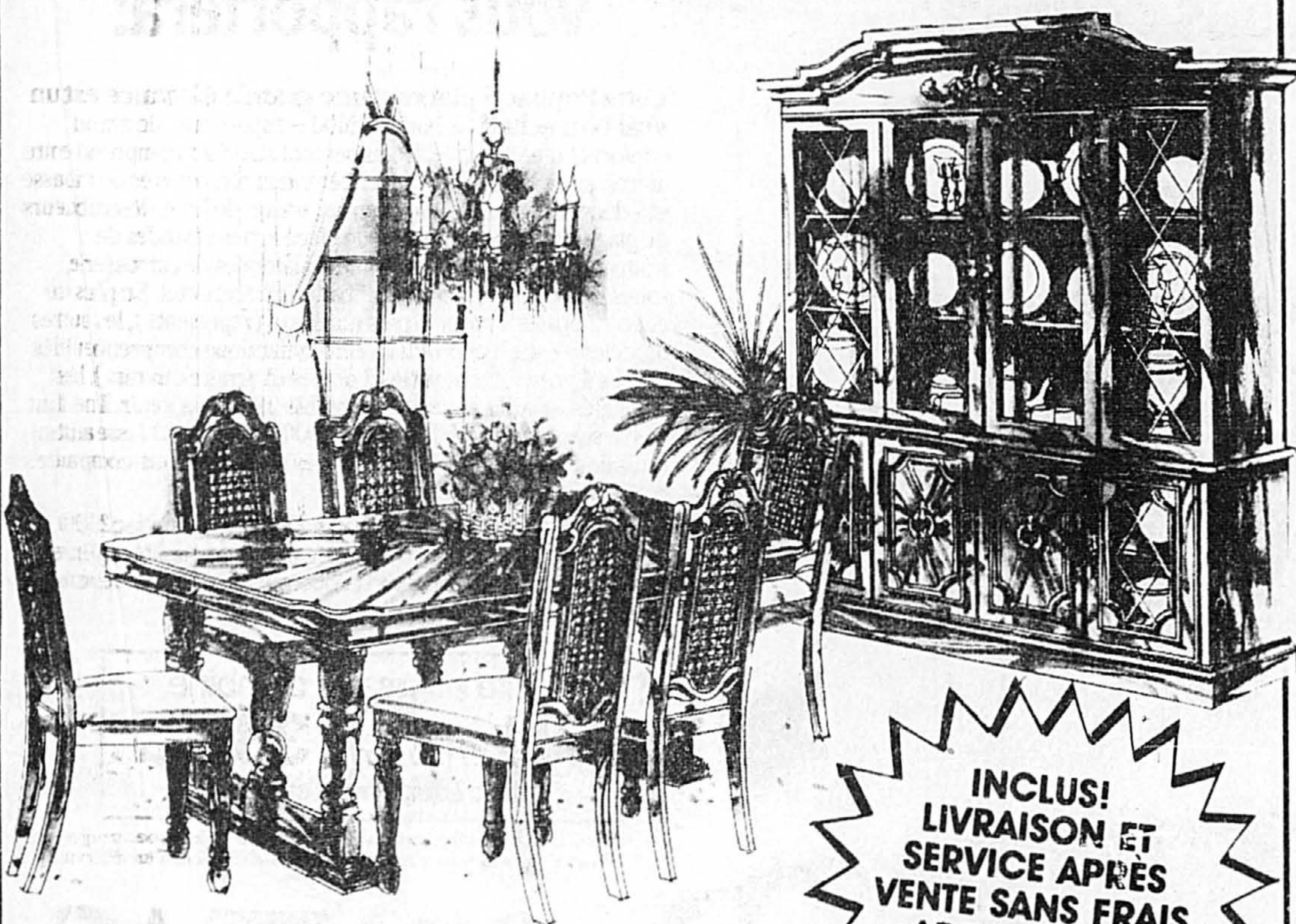


DELTA EST TOUJOURS LÀ^{MD}

BRAULT & MARTINEAU

présente:

Double économie sur vos achats de meubles en employant votre **REÉL** (Régime enregistré d'épargne logement) et en profitant de nos bas prix!



Salle à manger de 9 pièces de style traditionnel

Un ensemble superbe de haute qualité signé Singer. Fini pacanier à motif de veinage. Ferrures distinctives: L'ensemble comprend: buffet, vaisselier éclairé à portes vitrées, table à double piédestal, 2 fauteuils et 4 chaises à sièges soigneusement rembourrés.

INCLUS!
LIVRAISON ET
SERVICE APRÈS
VENTE SANS FRAIS
ADDITIONNEL

1699\$ 9 mcx

BRAULT & MARTINEAU

"C'est là qu'ça se passe!"

7930 SHERBROOKE EST. MONTRÉAL, METRO BEAUGRAND 353-7330

382 BOUL. DES LAURENTIDES, LAVAL 667-3210

6875 JEAN-TALON, ST-LEONARD 254-9455

1130 DOLLARD, VILLE LASALLE 364-6110

3245 CHEMIN CHAMBLY, LONGUEUIL COIN ROBERVAL 679-1260

Votre premier choix pour l'achat d'appareils ménagers

Vous offre **KitchenAid[®]**

le LAVE-VAISSELLE de premier choix

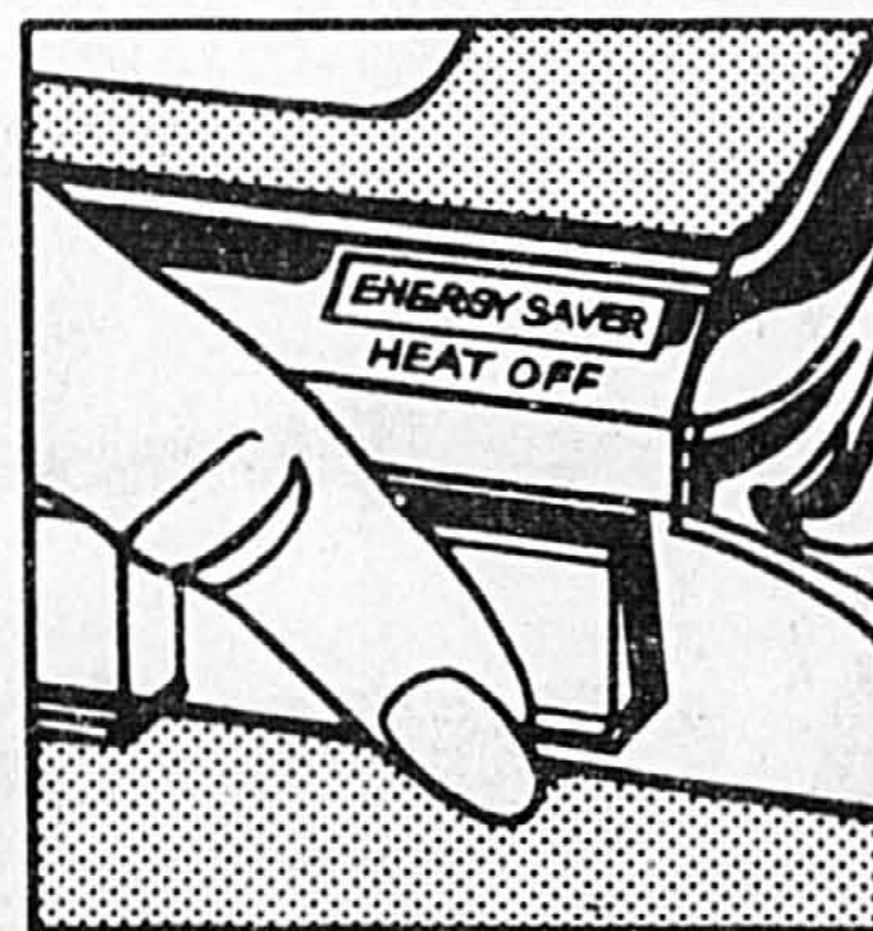
- ✓ Premier dans les essais de lavabilité*
- ✓ Premier choix en tant que qualité†
- ✓ Premier choix de fiabilité†

Un laboratoire d'essais indépendant a récemment classé le lave-vaisselle KitchenAid premier lors d'essais de lavabilité. De plus, le lave-vaisselle KitchenAid s'est mérité la première place pour ce qui est de la qualité et de la fiabilité, lors d'un sondage exécuté auprès des propriétaires de lave-vaisselle.

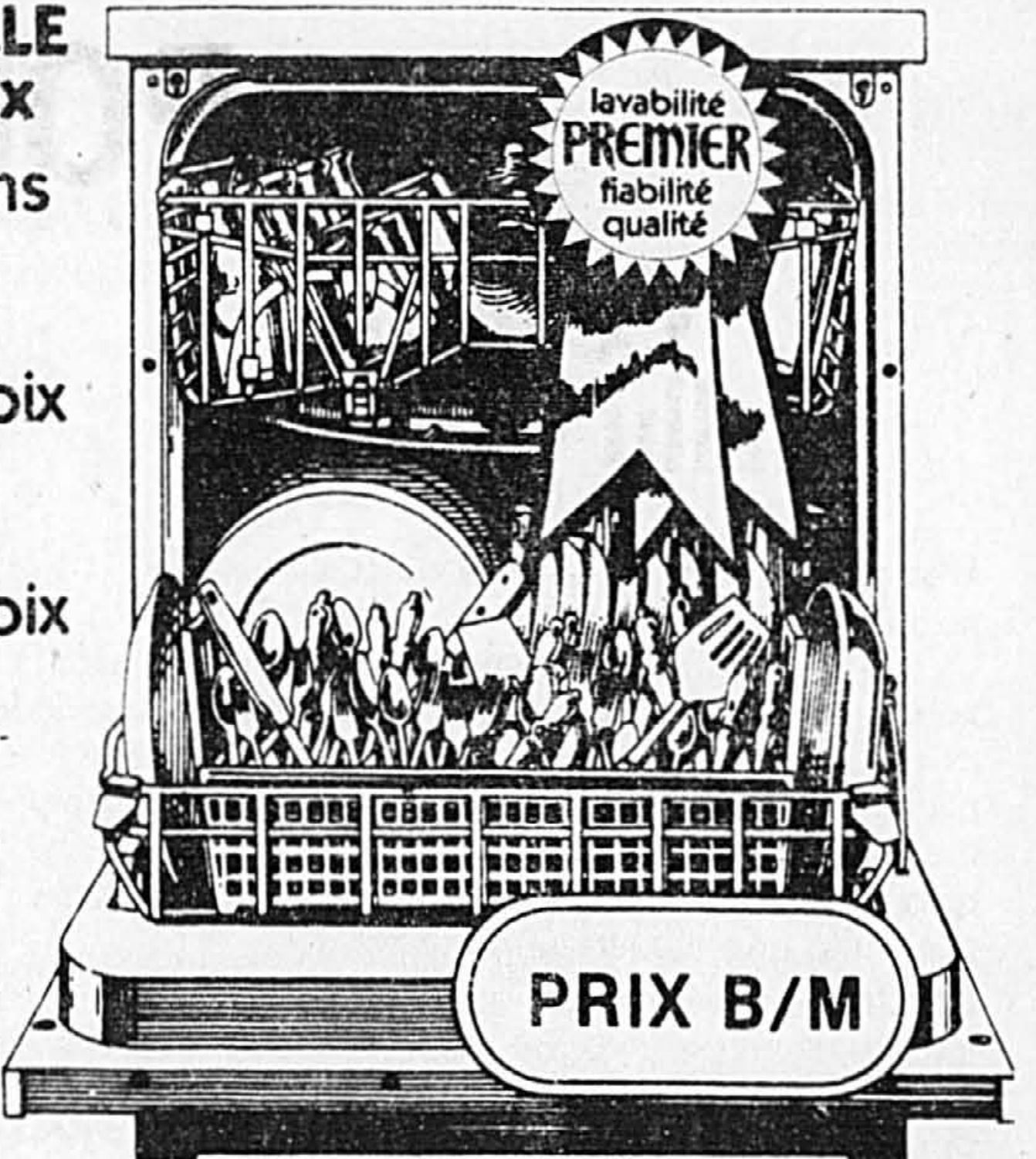
Vous qui cherchez un lave-vaisselle vous offrant un nettoyage impeccable et une longévité hors pair...ce qu'il vous faut c'est un KitchenAid. Venez voir pourquoi vous devriez acheter un KitchenAid!

*Selon la Fondation canadienne de recherche pour le commerce de détail
†Selon l'"Appliance Manufacturer Magazine", numéro de février 1981

Voyez ces caractéristiques pratiques du lave-vaisselle KitchenAid:



- **Économiseur d'énergie spécial:** réduit la consommation d'électricité.
- **Cycle de trempage et de récurage automatique:** permet d'obtenir des casseroles et chaudrons étincelants en appuyant sur un bouton.
- **Panier du haut réglable:** s'ajuste à seize positions différentes.
- **Cycle germicide:** un cycle de rinçage germicide de 180°F qui protège davantage la santé des membres de votre famille.
- **Lavage sur trois niveaux:** rend toute la vaisselle d'une propreté éclatante.



Réalisez votre rêve
LES PRIX SUR TOUS NOS ENSEMBLES YACHT
OU CHALOUPES ET HORS-BORD **Mercury**
DÉFIENT TOUTE COMPÉTITION!

LIGNE COMPLÈTE DES BATEAUX EN FIBRE DE VERRE
Peterborough
 ET DES CHALOUPES EN ALUMINIUM
Princecraft

POUR UN HORS-BORD **MERCURY** C'EST...
yachting et sport **6767 EST, HENRI-BOURASSA 325-1010**
pigeon inc.
 OUVERT TOUS LES SOIRS JUSQU'À 9 PM - LE SAMEDI JUSQU'À 4 PM

MEURTRES DE RONALD BOURGOIN ET SYLVIE REVA Telmosse aurait avoué avoir reçu \$30 000 pour liquider un couple

■ Michel Telmosse, qui subit présentement son procès avec Claude Paquin pour le double meurtre de Ronald Bourgoïn et de Sylvie Reva, alors que Jean-Pierre Gauthier n'est accusé que du premier assassinat, aurait déclaré au fabricant de drogues pour la bande dont il faisait partie qu'il avait reçu \$30 000 pour l'assassinat d'un couple.

LÉOPOLD LIZOTTE

C'est le moins ce qu'a soutenu hier Paul Gill devant un jury des Assises que préside le juge Claire Barrette-Joncas. Déjà en liberté, mais gardé sous surveillance loin de la métropole même s'il a été condamné à trois années et demie de détention en mai 1982, le jeune homme, qui se dit dégoûté par son expérience avec le milieu interlope, a par ailleurs fait d'autres révélations sur celui qui était apparemment son patron à l'époque, Roger Provençal. Il a en effet déclaré que ce dernier, entre autres entreprises illé-

gitimes, aurait mis sur pied une usine de recyclage d'enseignes publicitaires que l'on transformait et revendait après les avoir volées.

15 « disparitions »

Le témoin, qui dit avoir vu une quinzaine de personnes « disparaître » au cours de son association de cinq ans avec le milieu criminel, se décrit toutefois comme un commerçant ou négociant honnête... dans les transactions avec la clientèle, et il aurait eu le meurtre en horreur. Mais successivement contre-interrogé par deux des procureurs de la défense, Mes Daniel Rock et Serge Trenblay, il en vient à admettre qu'un jour, il aurait participé à une tentative d'assassinat avec Provençal. Mais c'était excusable, selon lui, parce que la victime, un certain Guy Carle, leur aurait volé \$10 000 de cocaïne. Pour lui, d'ailleurs, c'était comme un cas de légitime défense.

Le plus cocasse, c'est que l'arme de Provençal s'étant enrayée, Carle la lui aurait arrachée pour ensuite la lui aurait rem-

ette, le « gros » lui logeant une balle dans la tête, cette fois, mais sans l'atteindre mortellement. Par la suite, on avait caché l'arme et dissimulé la voiture du blessé à l'extérieur de la ville, et personne n'a jamais été accusé en rapport avec ce crime.

Interrogé par le procureur de la Couronne, Me Ronald Schachter, un gardien à qui on demande avec précaution de ne pas indiquer où le témoin est gardé, raconte par la suite qu'en février

dernier le même Telmosse, s'approchant d'une porte où il allait lui-même entrer, aurait confié à Paquin que les « beus » venaient d'effectuer une perquisition à son domicile, mais qu'ils n'avaient rien trouvé.

Et il avait précisé qu'avant leur arrivée, son épouse avait jeté dans les toilettes... la bague et la montre. Deux objets, incidemment, dont a parlé un témoin précédemment quand on lui a montré une photo, mais sur lesquels les précisions manquent pour le moment.

DEUX POLICIERS ACCUSÉS DE BRUTALITÉ ET DE RACISME Histoire de sucre qui tourne au vinaigre

■ Une Haïtienne de 40 ans, Myrlène Zéphyr, a porté

plainte à la Commission des droits de la personne pour brutalité policière et racisme. La police de la CUM, au nom de ses deux policiers, a de son côté porté plainte contre madame Zéphyr pour avoir troublé la paix, tapage dans un lieu public et voies de fait contre deux agents dans l'intention de nuire à sa propre arrestation.

ANNE RICHER

La cause a été entendue hier, à la Cour municipale de Montréal-Nord, devant le juge Georges Bilodeau, dans une salle d'audience remplie majoritairement de femmes, dont plusieurs représentaient des groupes comme le Mouvement contre le racisme, etc.

Les faits

Le 2 octobre 1982, un samedi vers 14 h, Myrlène Zéphyr se rend chez son marchand IGA profiter d'une vente à rabais de sucre granulé. Selon le témoignage de l'assistant-gérant, Jacques Blouin, une affiche indiquait aux clients qu'ils n'avaient droit qu'à deux sacs de sucre. Il prétend que l'accusée apportait quatre sacs à la caisse numéro 5, que la caissière a refusé de donner le sucre, que la cliente s'est mise à crier, qu'il y a eu un échange d'insultes. Sur ce, il lui aurait demandé de quitter le magasin.

Bref, les policiers ont reçu un appel à se rendre au magasin d'alimentation. Une fois sur les lieux, après avoir entendu la version de l'employé, ils auraient dit « qu'ils s'occupaient de l'affaire ».

Le procureur de la Couronne, Me René Magloire, a fait entendre à la barre la caissière, le livreur de l'épicerie et finalement les deux policiers impliqués, Michel Beauregard et Raymond Goyette, tous deux attachés au poste 45.

Après lui avoir demandé de circuler, les agents prétendent que madame Zéphyr a craché au visage de l'un d'eux, qu'elle a refusé de montrer ses papiers d'identité, qu'elle leur a lancé des injures et que finalement ils ont été obligés de procéder à son arrestation, chose qui, disent-ils, n'a pas été facile, « compte tenu de sa taille et de sa résistance ». Elle aurait asséné un coup de pied au chauffeur et aurait continué de vociférer et de leur cracher au visage.

SAVIEZ-VOUS QUE ...

M. Guilles Leclair de Chomedey a un voilier Invitation de Bombardier à vendre? Pour plus de détails, consultez la rubrique 658...

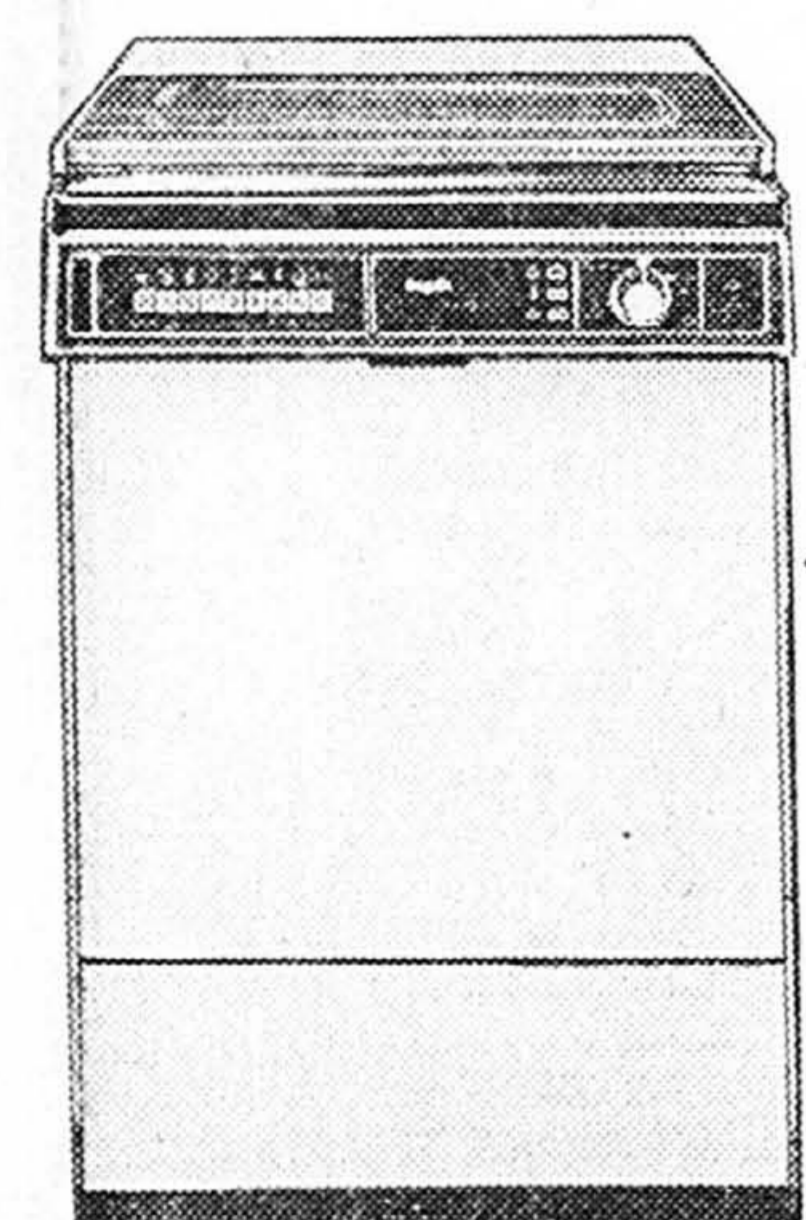
pour les ANNONCES CLASSEES mon choix c'est la presse

285-7111

Meubles Pascal

Cuisinière 30" facile à nettoyer
 Modèle NRS34000

Four conventionnel • Tableau de commande sous verre • Lampe de dossier fluorescente • Minuterie et horloge automatiques • Lampes-témoins d'éléments de surface et du four • Commande de four Vari-Broil • Élément de chauffage rapide et élément de mijotage précis • Éléments amovibles • Tirailleur de rangement • Fenêtre de four • Poignée de porte de luxe • Lampe de four • Lèche-frite et grill en porcelaine • Porte amovible.



Lave-vaisselle mobile
 Modèle ND27000

ÉPARGNEZ 3000

Système de filtrage continu. Grande contenance, changement facile, panier à coutellerie dans la porte. Économiseur d'énergie... sèche la vaisselle par air. 2 distributeurs de détergent, distributeur de produit de rinçage et clapet de trop-plein. Planchette à découper en bois massif.

Aussi disponible: lave-vaisselle encastré
 Modèle ND37000 — 4 panneaux de couleurs inclus.



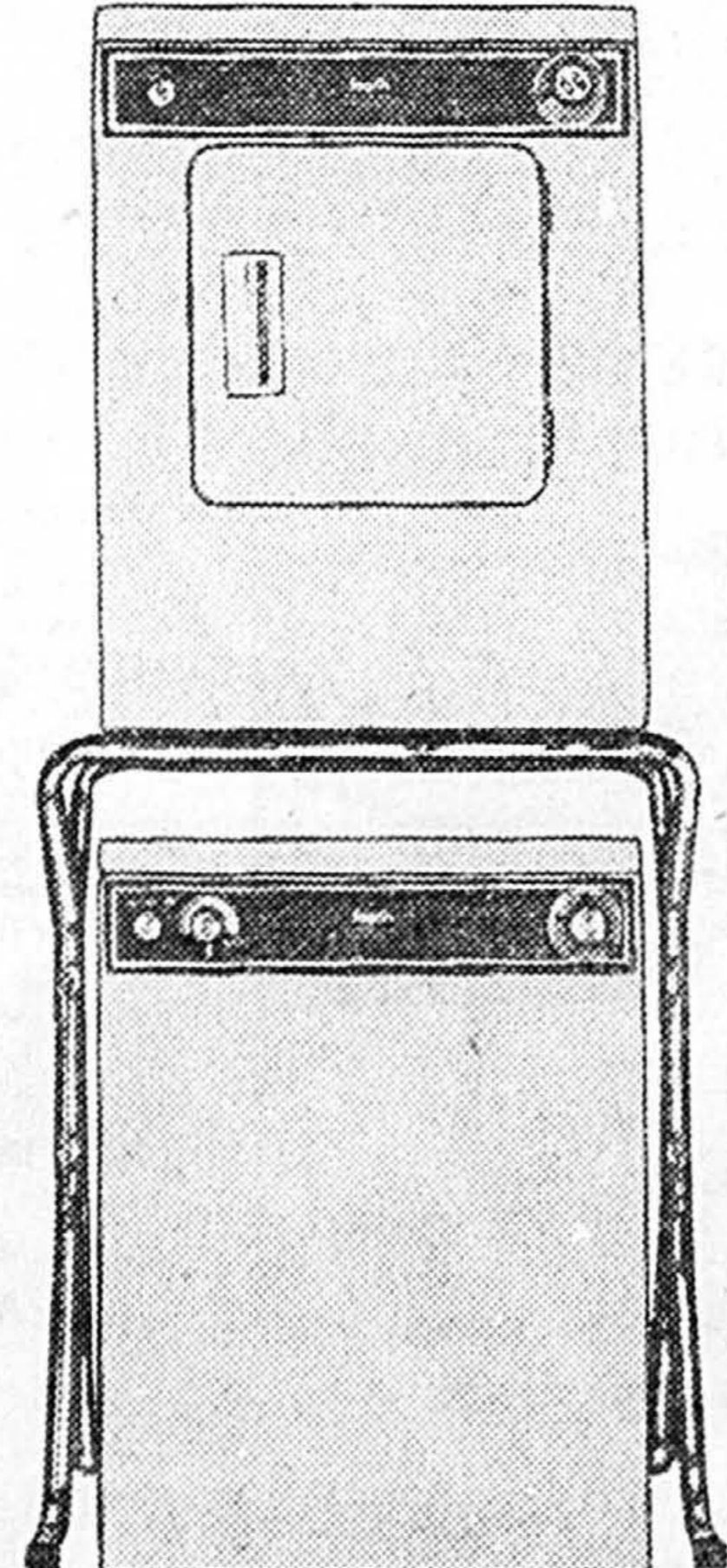
Gain de lessive... les compacts

ÉPARGNEZ 5000 la paire

Distributeur de produits assouplissants monté sur l'agitateur

Sécheuse — Modèle L089000
 3 cycles: séchage minuté, apprêt permanent, air froid. Système de séchage régularisé. Signal de fin de cycle. Filtre à charpie amovible et bouton de sûreté pour mise en marche.

Laveuse — Modèle L038000
 Le second d'un ensemble compact pour gain d'espace (moins de 3 1/2 pi)... mais à grand rendement. Choix de cycles multiples. Couvercle, dessus et cuve en émail vitrifié. Filtre de nettoyage facile et distributeur de produit assouplissant. 2 vitesses d'agitation et d'essorage.

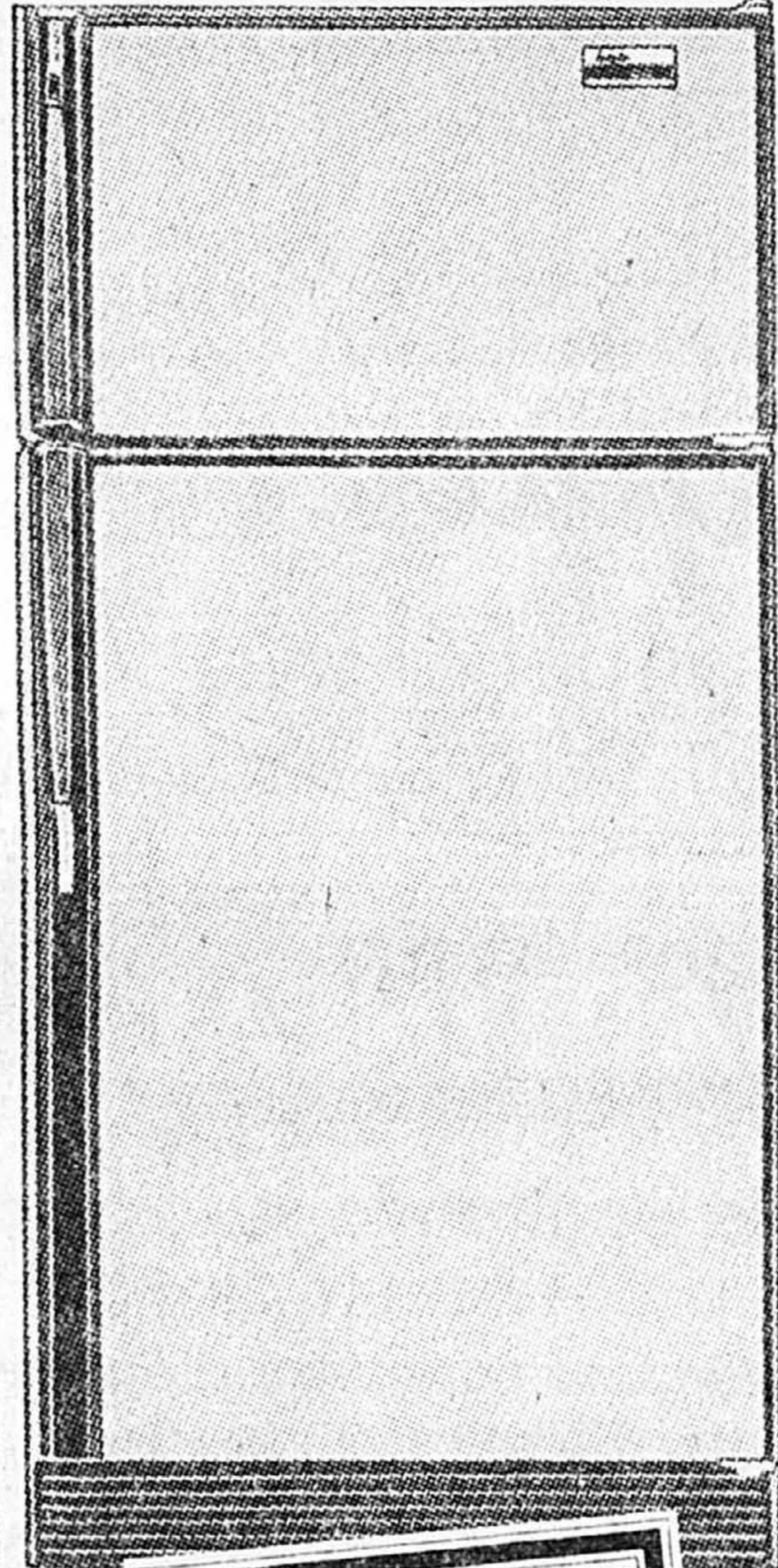
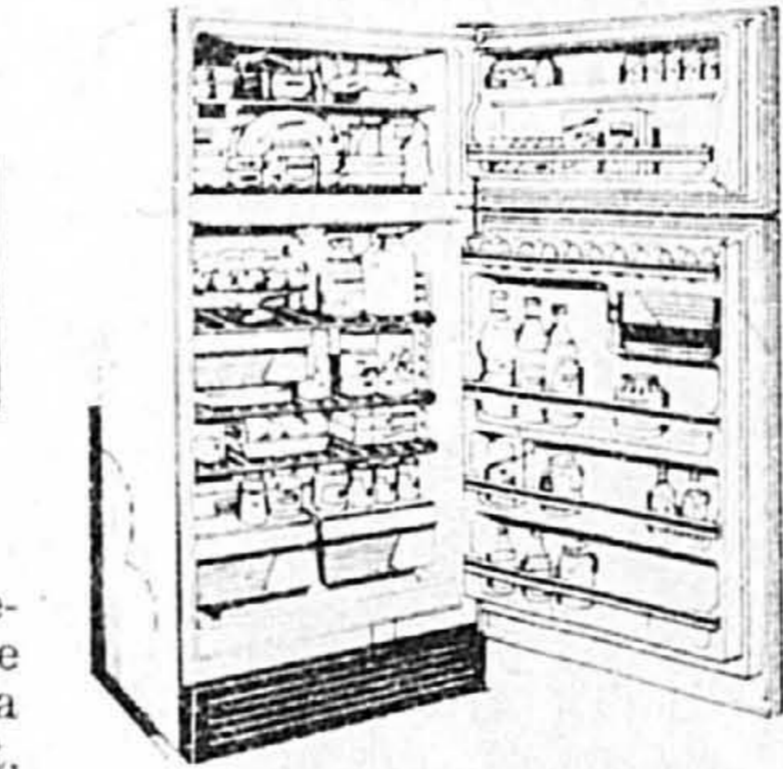


Style D'Avant-Garde

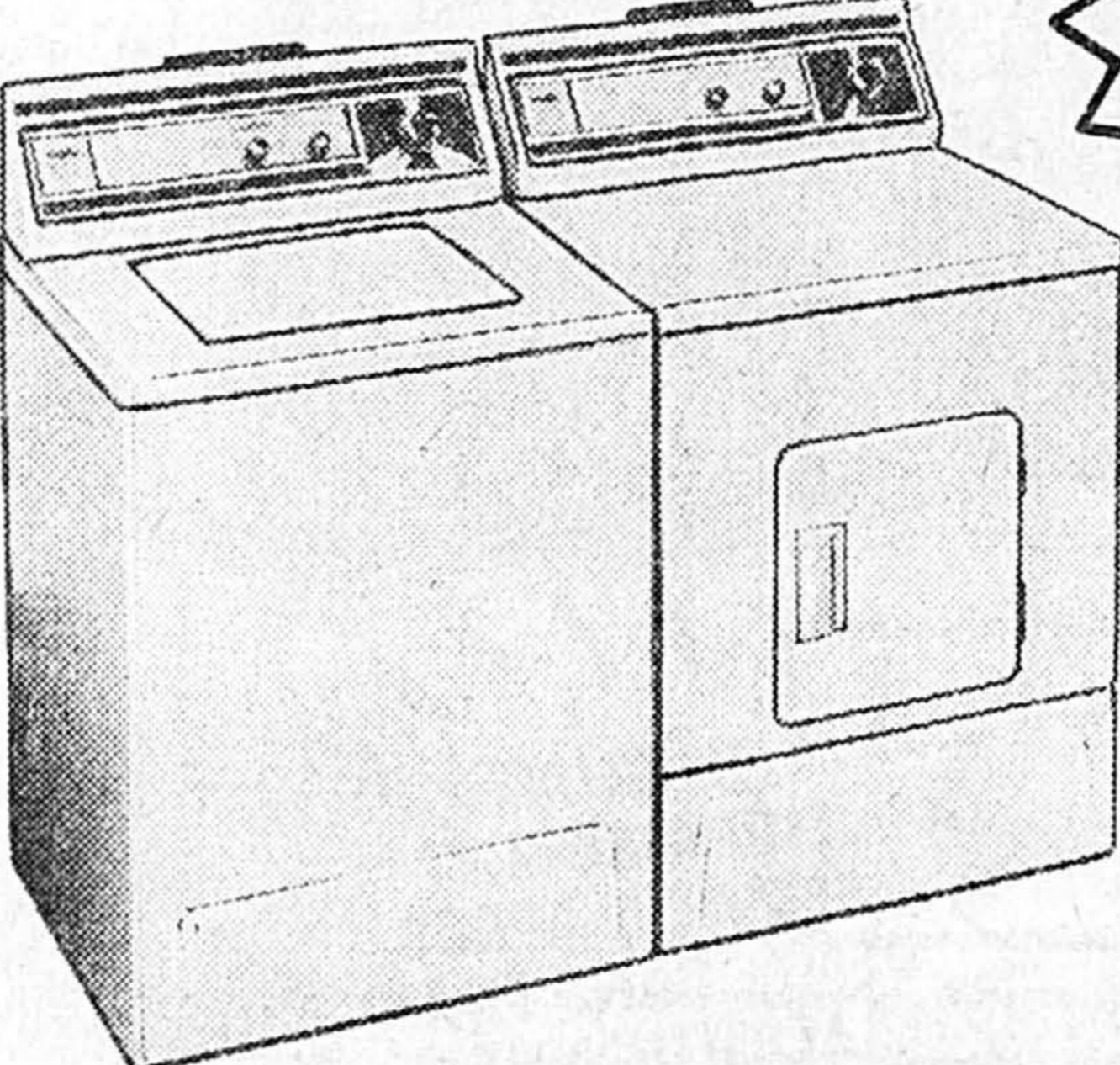
Réfrigérateur sans givre
 Modèle LT74100

ÉPARGNEZ 5000

Capacité de 17.1 pi cu. • Bacs à glaçons • 2 plateaux à glaçons • Clayettes de congélateur • 3 clayettes en porte-à-faux • Garde-viande • 2 bacs à légumes • Garde-beurre • 2 oeufriers moulés • Interrupteur économiseur d'énergie • Condenseur à air pulsé • Poignées de porte matriçées simili-bois avec garniture verticale (ouverture de porte droite ou gauche) • Roulettes • Réfrigérateur à encastrer au besoin.



Appareils de lessive «Liberator»



ÉPARGNEZ 5000 la paire

Laveuse automatique
 Modèle R043000

Pour accomplir une tâche ardue que vous n'aurez plus à faire! Moteur 1/2 c.v. 3 cycles: normal, apprêt permanent et délicat. Option d'eau froide et 2 vitesses de lavage et d'essorage. 5 sélections de température de lavage / rinçage. Filtre facile à nettoyer.

Sécheuse «grande capacité»
 Modèle R083000

Quels que soient vos besoins... notre «Liberator» est le choix parfait! Choix de séchage minuté régulier, apprêt permanent et air froid. Filtre à charpie et bouton de sûreté pour mise en marche.



Pascal Ouest
 3600 Côte-Vertu - Centre d'achats Le Bazar

Pascal Est
 6800 E. Jean-Talon à l'ouest des Galeries d'Anjou

Morgentaler offre sa clinique d'avortement de Winnipeg au gouvernement du Manitoba

■ WINNIPEG (PC) — Le Dr Henry Morgentaler vient d'offrir sa clinique d'avortement au gouvernement du Manitoba pour qu'il la convertisse en hôpital public spécialisé dans ce type d'opération dont le coût serait défrayé par le programme d'assurance-santé de la province.

L'offre du chirurgien montréalais est survenue au lendemain de l'annonce que le Manitoba se proposait d'élargir les services d'avortement thérapeutique.

Le procureur du Dr Morgentaler, Me Greg Brodsky, a précisé que le chirurgien montréalais a transmis un télégramme au premier ministre Howard Pawley disant que «l'acceptation de cette offre répondrait immédiatement au besoin de services d'avortement thérapeutique adéquats et épargnerait au gouvernement de fortes dépenses inutiles».

Offre rejetée

L'offre a été catégoriquement rejetée par le premier ministre Pawley qui a déclaré lors d'une interview, que la décision du gouvernement néo-démocrate s'applique

uniquement à l'amélioration des facilités existantes dans les hôpitaux qui pratiquent des avortements thérapeutiques.

La clinique d'avortement de Dr Morgentaler s'est vu refuser, le mois dernier, par la province, le statut d'hôpital accrédité. Le chirurgien avait formulé sa demande pour qu'il puisse former un comité d'avor-

tement et pratiquer les opérations conformément au Code criminel.

La clinique d'avortement de Winnipeg a reçu la semaine dernière la visite de la police municipale qui y avait apposé les scellés, mais elle avait rouvert ses portes lundi matin. Aucune accusation criminelle n'a encore été portée contre qui que ce soit à la suite de cette descente, l'en-

quête n'étant pas terminée.

Le ministre de la Santé du Manitoba, M. Larry Desjardins, a affirmé à l'Assemblée législative que l'élargissement des facilités d'avortement existantes s'impose au Manitoba parce que, chaque année, environ 1,200 femmes de cette province se rendent aux États-Unis pour y subir un avortement. L'élargissement des faci-

tés permettrait de pratiquer annuellement entre 900 et 1,200 avortements de plus. En 1981, on a pratiqué 1,614 avortements thérapeutiques au Manitoba.

En train de se faire avorter

Le Dr Morgentaler a par ailleurs révélé hier à Toronto, au cours d'une conférence de presse, qu'une femme était en train

de se faire avorter quand les policiers de Winnipeg ont fait irruption dans sa clinique la semaine dernière. La femme a dû être transportée d'urgence dans un hôpital de la région pour qu'un médecin puisse compléter l'intervention interrompue. Le Dr Morgentaler s'est dit heureux de savoir que cette femme se trouve maintenant dans «un état satisfaisant».

DÉCOUVREZ-VOUS!

Louez une Dodge 400 décapotable. Vous en serez emballé!

SEULEMENT \$35⁹⁵

PAR JOUR INCLUANT LES 100 PREMIERS KM.



RÉSERVATIONS: 878-2771



Au bureau Tilden centre ville, 1200 rue Stanley, coin Dorchester. Vous devez respecter les conditions de location.

FÉLICITATIONS aux marchands finalistes!



provi-soir

Région de Montréal



JEAN-CLAUDE DROLET
Place Bonaventure
Montréal



JACQUES FRÉCHETTE
1640, Boul. Dollard
LaSalle



ARMAND LEMIEUX
5000, Boul. Samson
Chomedey, Laval



VICTOR M. DEVITO
4061 Boul. St-Jean
Dollard-des-Ormeaux



MARCEL LECHASSEUR
2780, Rolland-Therrien
Longueuil



ANDRÉ MARTINEAU
710, Boul. Marie-Victorin
Boucherville



GILLES MORIN
227, St-Jean-Baptiste
Châteauguay

Les autres régions

MICHEL DALLAIRE

2255, 5e Avenue

Shawinigan Sud

MICHEL LABERGE

610, Boul. Pierre Bertrand

Ville Vanier

RENÉE PLOURDE

905 Boul. Laure

Sept-Îles

ELDÈGE LÉVESQUE

3500, Ch. St-Louis

Ste-Foy

DENIS GAGNON

1040, rue Bagot

La Baie

Image 1983 Objectif embellissement

Les marchands Provi-Soir arrivent au terme de leur campagne d'embellissement: le Concours Image 1983. Il s'agissait pour eux d'accentuer leurs activités d'entretien afin de présenter à leurs clients un local encore plus attrayant, impeccable par sa propreté.

Ces magasins représentent exactement nos standards et nos normes de propreté.

Provi-Soir tient à féliciter les douzes marchands finalistes dont les efforts ont été les plus remarquables. Ils se sont distingués parmi les 185 participants de la province.

Meubles Pascal

Une semaine de SPÉCIAUX sur téléviseurs

RCA

Télécouleur portatif 20" **RCA**

Modèle FJR-423W

Tube-image Super AccuFilter. Réglage de la couleur automatique. Syntonisateurs VHF / UHF transistorisés.

477⁸⁸

Téléviseur portatif noir et blanc 12"

Modèle CGR-120W

109⁸⁸

Une image en quelques secondes. Syntonisation de précision simple. Châssis transistorisé.

Pascal Ouest

3600 Côte-Vertu - Centre d'achats Le Bazar

Pascal Est

6800 E. Jean-Talon à l'ouest des Galeries d'Anjou

POSSIBILITÉ DE 5 ANS DE GARANTIE SUR TÉLÉCOULEURS • PLAN BUDGÉTAIRE • LE MEILLEUR SERVICE, LA GARANTIE ET LA LIVRAISON GRATUITS

<p>SPEL SPÉCIAUX</p> <p>ZENITH</p> <p>RADIO AM/FM VHF-TV</p> <p>\$49⁹⁵</p> <p>WALKMAN de SONY</p> <p>PRIX SPÉCIAL</p>	<p>AUDIO SPHERE</p> <p>\$299 la paire</p> <p>— 120 watts RMS — 3 voies — 2 Horn Tweeters — 5" Mid Range</p>	<p>SANYO</p> <p>TÉLÉCOULEUR 20"</p> <p>Modèle 91C500</p> <p>3 ANS DE GARANTIE</p> <p>\$499⁹⁵</p>	<p>NOUVEAU 1984 VJP-900</p> <p>VHS</p> <p>VIDEO PORTATIF</p> <p>RCA NOUVEAU</p> <p>CENTRE VIDÉO-DISQUE VIDÉO-CASSETTES TÉLÉVISION ET STÉRÉO</p> <p>LE SERVICE APRÈS VENTE GARANTI PAR NOS EXPERTS</p> <p>A. Fortin TELEVISION INC.</p> <p>47 ouest, Fleury</p> <p>381-9261</p> <p>EN AFFAIRES DEPUIS 1949</p> <p>Les photos peuvent différer des modèles en vente.</p>	<p>CASSETTE VIDÉO</p> <p>L500 \$16⁰⁰</p> <p>L750 \$19⁰⁰</p> <p>L830 \$22⁰⁰</p> <p>VHS \$11⁹⁵</p>	<p>TOSHIBA</p> <p>MAGNÉSCOPE VIDEO V-M 32</p> <p>EN SPÉCIAL</p>	<p>Vidéo cassette JVC</p> <p>HR-7100 VHS</p>	<p>HAUT-PARLEURS Paisley AE-500</p>
<p>PRIX SPÉCIAL</p>	<p>\$299⁹⁵</p> <p>De marque renommée</p> <p>\$299⁹⁵</p>	<p>14" COULEUR</p>	<p>47 ouest, Fleury</p> <p>381-9261</p>	<p>À partir de \$49⁹⁵</p>	<p>Vidéo cassette JVC</p> <p>HR-7300 VHS</p>	<p>À partir de \$49⁹⁵</p>	

Landry annonce l'ouverture de trois bureaux à l'étranger

■ QUÉBEC (PC) — Le gouvernement du Québec ouvrira, au cours de l'année, trois nouveaux bureaux à l'étranger, a révélé hier le ministre du Commerce extérieur, Bernard Landry, lors de l'étude des crédits de ce nouveau ministère.

En plus d'ouvrir des bureaux à Singapour, Stockholm et Bogota, deux conseillers économiques itinérants seront affectés, l'un à l'Algérie et l'autre au Moyen-Orient, a dit le ministre.

Le ministère a aussi l'intention de consolider son travail à Dallas, au Texas, et dans les villes de Chicago, Los Angeles et Tokyo.

À l'heure actuelle, le MCE avec un budget de \$18,196,000 et 194 employés, est représenté dans 19 villes de 13 pays par 21 conseillers économiques permanents, qui sont des Québécois membres de la fonction publique. Il compte aussi 26 attachés commerciaux qui sont recrutés localement.

L'expansion envisagée par le ministère s'effectuera avec des moyens modestes, a expliqué M. Landry qui a ajouté: « On va tout déployer pour conserver une taille modeste », qui permet au ministère d'agir rapidement. C'est là la philosophie qui anime le nouveau ministère, a souligné le ministre.

Conflits

Tout en admettant qu'il restait des « conflits de droit et des zones grises » entre son ministère et ceux de l'Industrie et du Commerce et des Affaires intergouvernementales, le ministre les a minimisés en déclarant:

« Je pense qu'il ne serait pas dans l'intérêt public de dramatiser une chose qui est moins dramatique que vous ne le croyez... En fait nous avons réglé un grand nombre de ces problèmes.

« Le problème majeur d'ajustement c'était le MIC et c'est fait. Il reste évidemment la ques-

tion du ministère des Affaires intergouvernementales. Nous collaborons déjà sur une haute échelle à plusieurs égards. »

M. Landry a déclaré que la Presse canadienne, en écrivant sur les tensions existant entre les ministères, avait eu raison de dire qu'il ne s'agissait pas d'une querelle personnelle ou d'une question de prestige entre le ministre des Affaires intergouvernementales, Jacques-Yvan Morin, et lui-même.

« La Presse canadienne avait parfaitement raison. Je suis en excellente relation avec mon collègue Morin et lorsque des interfaces se font jour, elles découlent de la nécessité de la période de rodage des textes et des règlements.

« Et ce sont des choses beaucoup plus faciles à régler que des conflits frivoles qui tourneraient autour du prestige ou de frictions personnelles, » a dit le ministre.

Deux filiales pour Soquia

■ QUÉBEC (PC) — Deux nouvelles sociétés d'État seront créées en vertu du projet de loi 30, adopté en deuxième lecture à l'Assemblée nationale et qui attend d'être étudié article par article.

Intitulé Loi modifiant la Loi sur la Société québécoise d'initiatives agro-alimentaires, le projet de loi prévoit aussi que le fonds social autorisé de Soquia sera porté de \$40 millions à \$85 millions.

Le principal objet du projet de loi est cependant la création de deux filiales de Soquia:

- La Société québécoise des pêches (SQP), avec un fonds social autorisé de \$20 millions, qui aura comme unique objet le développement des pêches commerciales.

- La Société québécoise des bio-technologies agro-alimentaires, ou BIO-AGRAL, au fonds social autorisé de \$10 millions, avec comme unique objet le développement des bio-technologies rattachées à l'agro-alimentaire.

Chacune de ces sociétés sera administrée par un conseil d'administration de sept membres, dont trois nommés par le gouvernement et trois par Soquia.

Pour Trudeau, le déficit de Canadair est « malheureux »

■ OTTAWA (PC) — Le premier ministre Trudeau a trouvé malheureux, hier en Chambre, le déficit de \$1.4 milliard enregistré l'an dernier par Canadair, mais a soutenu que cela n'est pas une raison pour couper toute aide financière à cette compagnie.

Selon M. Trudeau, le gouvernement fait face à un conflit: « Laisse-t-on la compagnie à la faillite? Oublions-nous le potentiel aéronautique du Canada ou sauvons-nous la compagnie? »

Lorsque l'Opposition conservatrice l'a pressé d'adopter des contrôles plus sévères des compagnies de la Couronne, le premier ministre a répliqué que la législation présentée récemment sur le rôle de la Corporation canadienne de développement des investissements (CCDI), permettra une meilleure surveillance des activités de la firme par le Parlement.

Le sénateur Jack Austin, ministre responsable du dossier Canadair, a déclaré que la compagnie subissait les contre-coups de sa mauvaise gestion, des faibles ventes du jet Challenger et de dettes dont les paiements d'intérêts s'élevaient à \$12.5 millions par mois.

Par contre, à Toronto, M. Sam Hughes, président de la Chambre de commerce du Canada, estime que la corporation profitera de l'annulation des dettes de Canadair (\$360 millions en pertes d'exploitation et \$1 million en coûts de développement).

« Canadair peut établir une bonne performance l'année prochaine sans avoir à entretenir ses dettes et payer ses intérêts », a souligné M. Hughes.

« Canadair ne peut qu'enregistrer des profits maintenant, ce qui donnera l'occasion aux libéraux de se féliciter de leurs actions en année électorale », a-t-il conclu.

À l'automne dernier, le Parle-

ment avait approuvé un montant de \$200 millions pour sauver la compagnie.

M. Austin a annoncé, qu'il serait de retour à l'automne pour demander des fonds additionnels, après que la CCDI ait évalué les prévisions à long terme de Canadair.

Les conservateurs ont redemandé en Chambre, hier, que le vérificateur général Kenneth Dye examine les livres des compagnies de la CCDI.

La CCDI a pris possession, en novembre dernier, de De Havilland Aircraft du Canada Ltée, d'Eldorado Nuclear Ltée et de Téléglobe Canada Ltée.

La corporation possédait déjà, grâce à un accord conclu en juin dernier, les actions du gouvernement dans la Corporation de développement du Canada.

Source de renseignements

La CCDI sera une source importante de renseignements financiers et de gestion des corporations de la Couronne, mais l'Opposition craint que cela ne signifie que la compagnie n'aura plus de comptes à rendre au Parlement.

Par contre, à Toronto, M. Sam Hughes, président de la Chambre de commerce du Canada, estime que la corporation profitera de l'annulation des dettes de Canadair (\$360 millions en pertes d'exploitation et \$1 million en coûts de développement).

« Canadair peut établir une bonne performance l'année prochaine sans avoir à entretenir ses dettes et payer ses intérêts », a souligné M. Hughes.

« Canadair ne peut qu'enregistrer des profits maintenant, ce qui donnera l'occasion aux libéraux de se féliciter de leurs actions en année électorale », a-t-il conclu.

Manuel Pauls
HORTICULTEUR



GÉRANIUMS ODORANTS
CITRON, POMME, FRAISE, ROSE,
CANNELLE ET PLUSIEURS AUTRES
\$3.50 et \$4.50

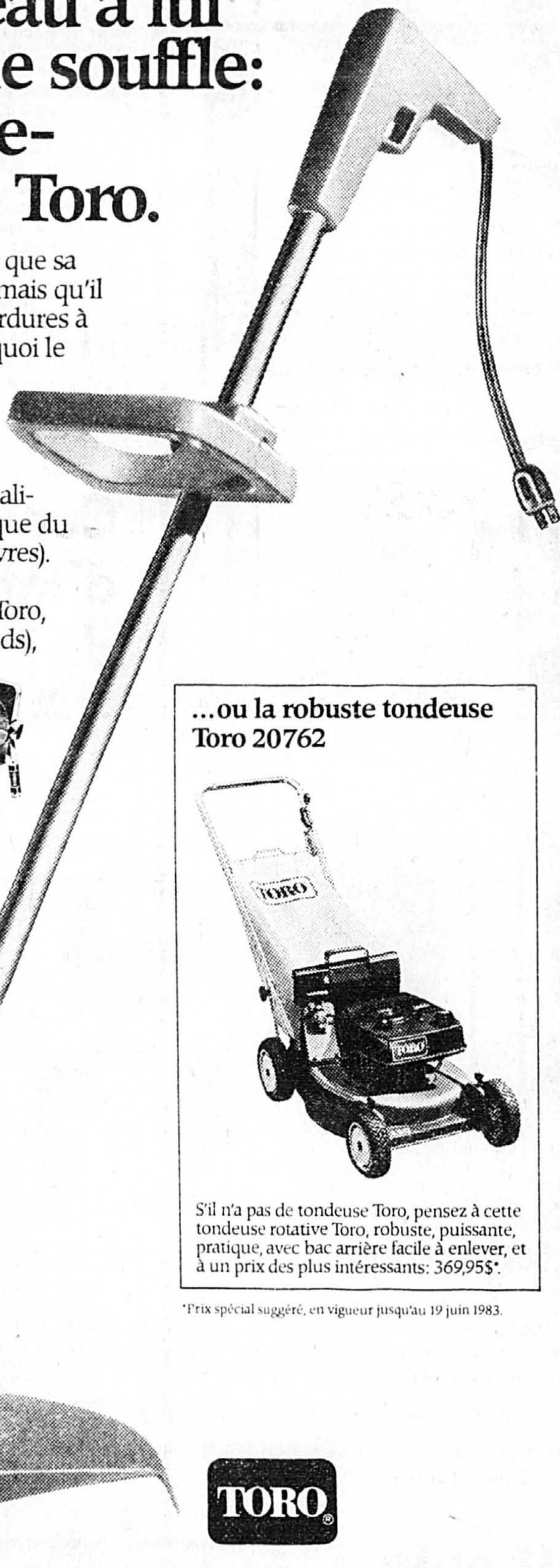
3835, RUE SAINT-DENIS, MONTRÉAL 849-1344

Pour la fête des pères

Un cadeau à lui couper le souffle: Le coupe-bordure Toro.

Vous savez qu'il aime que sa pelouse soit parfaite, mais qu'il déteste couper les bordures à la cisaille! Voilà pourquoi le modèle 1100 Toro est le cadeau rêvé à lui faire! Puissant moteur électrique, 12" de surface de coupe, alimentation automatique du fil, et poids léger (6 livres).

Autre suggestion: le boyau rétractable Toro, pratique, long (50 pieds), facile à ranger et pas cher du tout: 24,95\$! Ou...



... ou la robuste tondeuse Toro 20762



S'il n'a pas de tondeuse Toro, pensez à cette tondeuse rotative Toro, robuste, puissante, pratique, avec bac arrière facile à enlever, et à un prix des plus intéressants: 369,95\$*

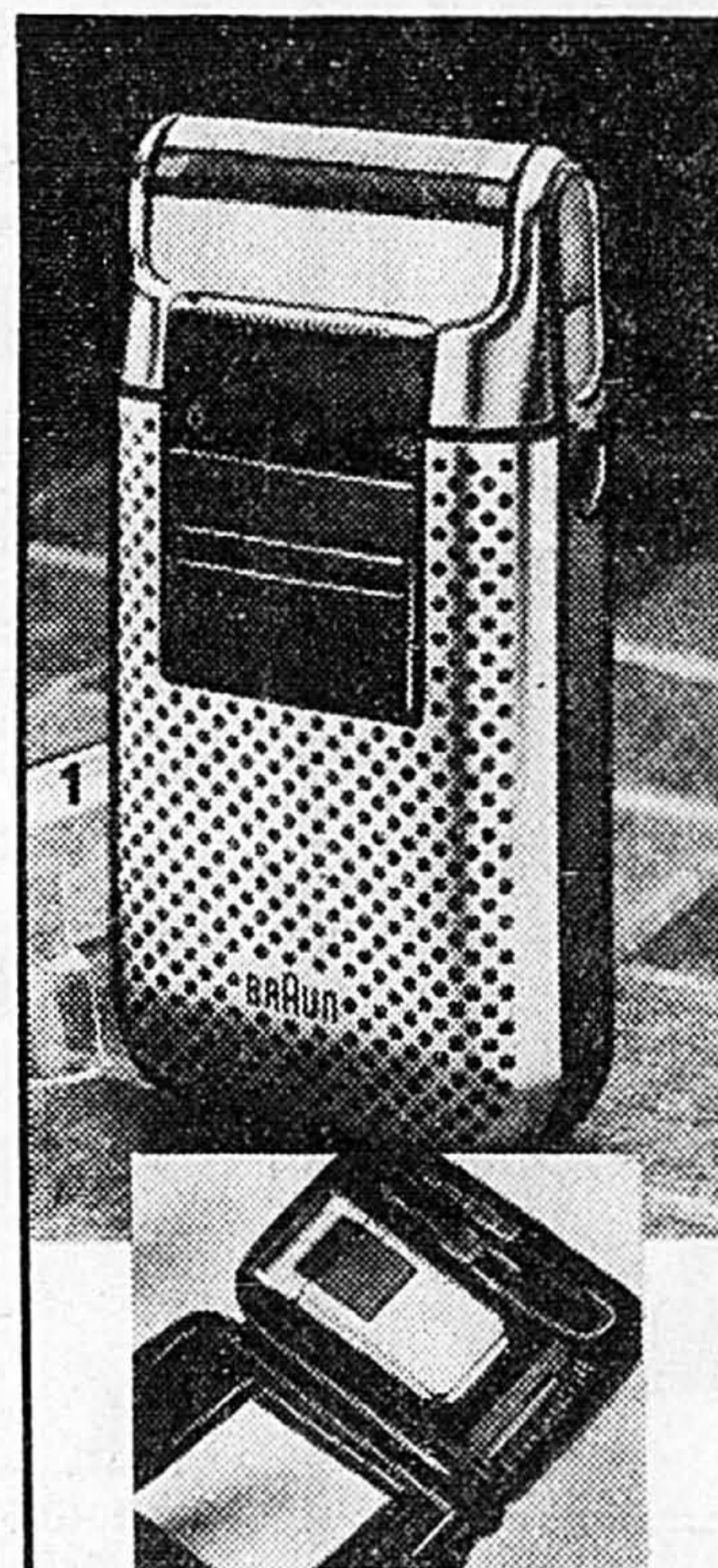
*Prix spécial suggéré, en vigueur jusqu'au 19 juin 1983.



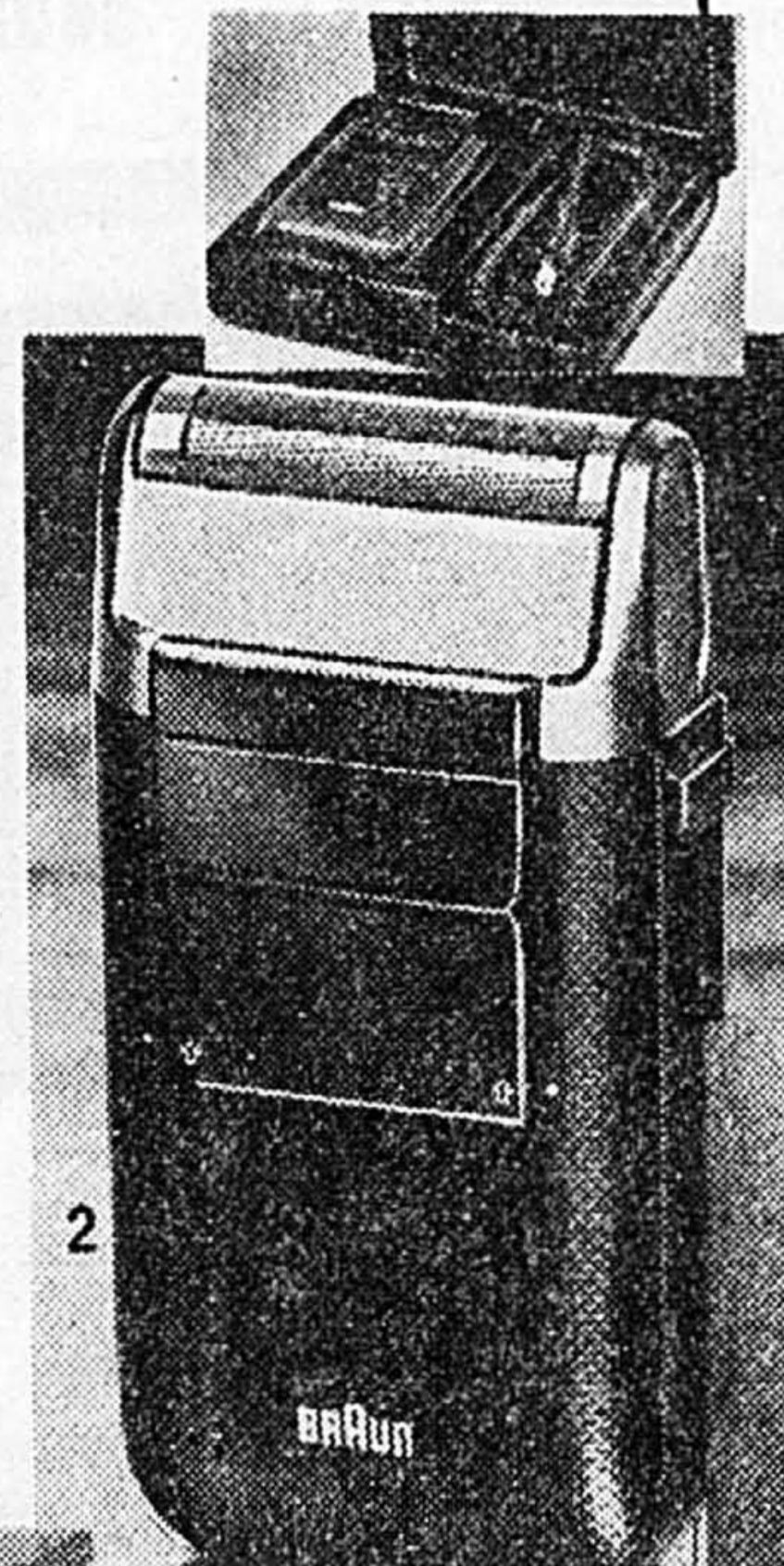
Ne s'est-il pas passé d'une Toro trop longtemps?

<p>Quinc. Riverside Enr. 7584 Centrale Lasalle (514) 366-6060</p> <p>Loc. d'Outils Beloeil Inc. 100 boul. Laurier Beloeil (514) 464-2399</p> <p>Pridex Inc. 435 St-Jean-Baptiste Ville Mercier (514) 691-2931</p> <p>J.S. Leblanc Marine & Sport Inc. 2505 Lapinière Brossard (514) 676-5550</p> <p>Coopérative Agricole Varennes Varennes (514) 682-2772</p> <p>Sylvain St-Pierre Inc. 158 av. du Comté Coteau Landing (514) 267-3705</p> <p>Les Equipements Pontbriand Enr. 328 Champlain Grandy (514) 378-0046</p> <p>Eugène Lemieux & Fils St-Michel Napierville (514) 454-3939</p> <p>Luigi Sdruscia Inc. 328 Champlain St-Jean (514) 348-4343</p>	<p>Quincellerie Candiac Inc. 5 boulevard Montcalm Candiac (514) 622-2328</p> <p>Claude Ste-Marie Sport Inc. 5250 chemin Chambly St-Hubert (514) 678-4700</p> <p>Gar. Georges Lavigne & Fils Inc. 786 boul. Harwood Vaureuil (514) 455-2115</p> <p>Vente & Service Danyco Inc. 113 rue Cartier Pointe-Claire (514) 695-4422</p> <p>Savard G H R Inc. 980 Roy St-Laurent (514) 747-4719</p> <p>Réal Moto Inc. 500 rue Victoria Lachine (514) 634-4161</p> <p>Paul Lavigne Automotive Inc. 3095 Des Ormeaux Montréal (514) 351-6004</p> <p>Maurice Cloutier 42 rue Turgeon Ste-Thérèse (514) 430-2450</p> <p>Beaudry Sports Inc. 740 St-Antoine Joliette (514) 759-2424</p>	<p>Ferronnerie Charleroi Inc. 4690 Charleroi Montréal-Nord (514) 322-2031</p> <p>Dubois Equipement Inc. 3597 Hochelaga Montréal (514) 527-1227</p> <p>W.H. Perron Ltée 515 boul. Labelle Laval (514) 332-3610</p> <p>Les entreprises S & F Boutin Inc. 5271 St-Hubert Montréal Est (514) 277-1227</p> <p>Equip. de Sports & Jard. Laval Inc. 2190 des Laurentides Chomedey, Laval (514) 667-4866</p> <p>Yachting & Sports Pigeon Inc. 6767 Henri-Bourassa Montréal (514) 325-1010</p> <p>Marino Paquette Inc. 1200 Montée Masson Duvernay (514) 663-1122</p> <p>Gienhsky Sports & Marine Inc. 357 boul. Des Prairies Laval-des-Rapides (514) 663-1733</p> <p>R. Babin & Fils Marine & Sport Inc. 442 Notre-Dame Repentigny (514) 585-0159</p>	<p>Beaudoin Equipement Enr. 1850 boul. Sauvé Laval Ouest (514) 627-0960</p> <p>Quincellerie St-Ferdinand Inc. 3009 boul. Dagenais Laval (514) 622-2328</p> <p>La Réserve - vous de Brûler de l'Est Inc. 14252 Notre-Dame Est Pointe-aux-Trembles (514) 642-2581</p> <p>G. Gaboury Sport Marine Inc. 228 rue Provost Sorel (514) 742-2620</p> <p>Garage Benoit Blain Inc. 1486 Principale St-Julie (514) 649-1297</p> <p>La Boite à Outils 5490 Orchard St-Hubert (514) 676-6360</p> <p>Les Equipements Comeau Inc. St-Thomas-d'Aquin Laval (514) 796-3666</p> <p>Quincellerie Roberval 1307 Roberval St-Bruno (514) 653-3687</p> <p>Jean Clugie & Fils Enr. 10318 de la Roche Montréal (514) 387-0871</p>
--	---	--	--

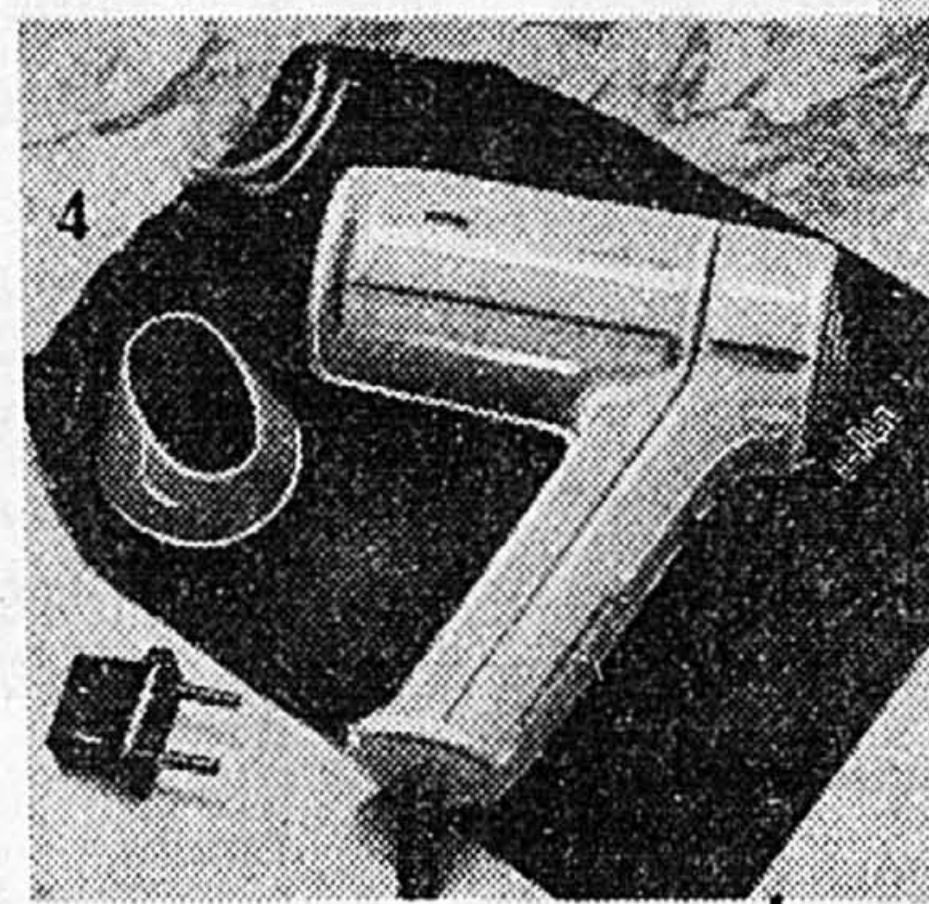
Pour la Fête des pères, offrez-lui un cadeau «Braun» de chez Simpsons!



1. RASOIR UNIVERSEL «BRAUN MICRON 2000». Avec une cellule de rechargement «Braun» pour rasage 2 favoris (avec ou sans le cordon). Faux grilleau «Micron» et taille-favoris. Rase de près confortablement même dans la région du cou. Attrayant étui. Modèle 715.
Prix Simpsons **129⁹⁹**



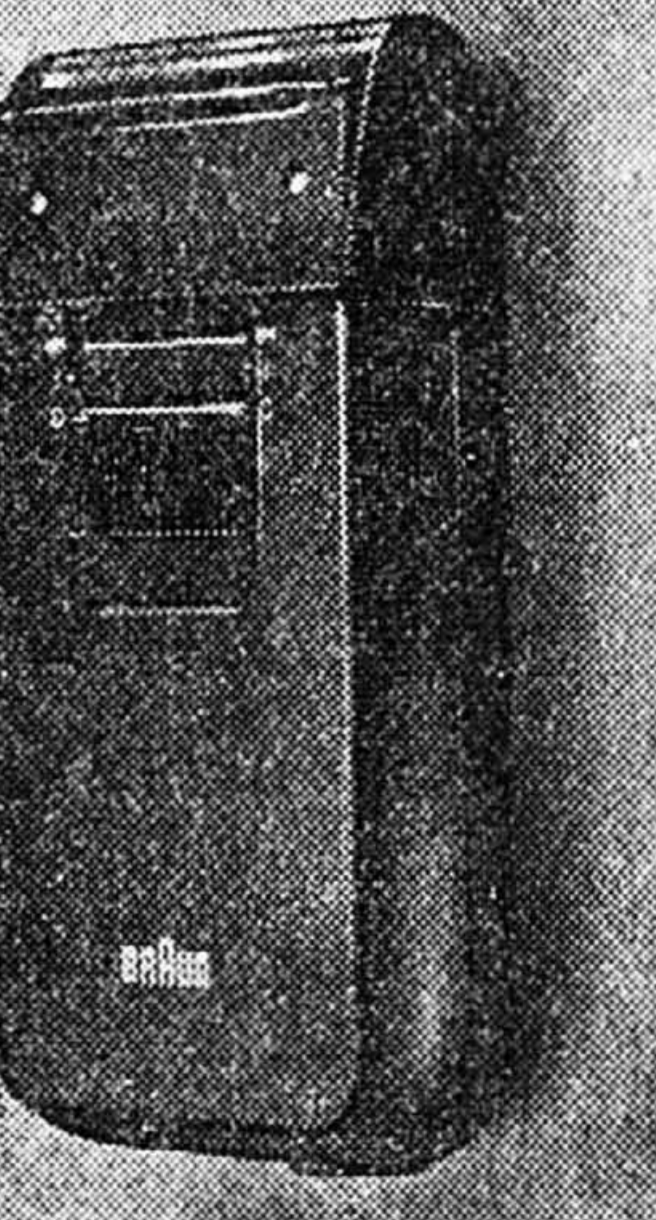
2. RASOIR «BRAUN MICRON», VOLTAGE JUMELÉ. Fin grilleau flexible à revêtement platine électroplaqué pour raser de près en tout confort! Taille-favoris extensible pour raser barbe et favoris en toute facilité! Miroir inclus. Brosse pour nettoyer et support mural. Modèle 704.
Prix Simpsons **68⁹⁹**



BRAUN

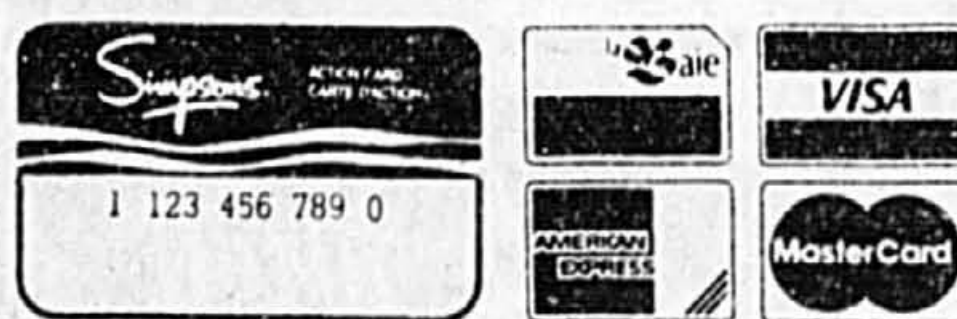
4. SÉCHOIR VOLTAGE JUMELÉ «BRAUN TRAVELAIR». Format compact, concentrateur, prise-adaptateur et pratique étui inclus. Puissance de 1400 watts. 3 sélections intensités/débit d'air à contrôle unique. Modèle DV1400.
Prix Simpsons **24⁹⁹**

Coupons-rabais: À l'achat du rasoir «Micron 2000» ou «Micron» vous recevrez un coupon-rabais de \$10 de «Braun»; à l'achat du rasoir «Synchron S» ou du séchoir «Travelair», vous recevrez un coupon-rabais de \$5 de «Braun». Envoyez le coupon chez «Braun» pour votre rabais!
Rayon 204, produits de beauté, au sous-sol, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.
Pour achat en personne seulement.



3. RASOIR «BRAUN SYNCHRON S». Grillage ultra-mince «Synchron» breveté, avec fentes et orifices pour raser de près, revêtement platine pour confort accru. Commutateur unique pour raser et taille-favoris. Voltage jumelé. Robuste étui de voyage/rangement. Modèle 739.
Prix Simpsons **44⁹⁹**

Simpsons MD



LES COMMUNICATIONS DE L'AVENIR

Nouveaux pouvoirs, nouveaux bonheurs



Mme Véronique Taillon, que l'on voit ici devant les vidéo terminaux de La Presse.

Les principaux progrès, dans le domaine des télécommunications, dans ce vaste champ nouveau de la transmission mondiale de l'information et de l'image, sont encore à venir et

JEAN-PIERRE BONHOMME

L'implantation des nouvelles techniques, dont certains aspects paraissent relever de la magie, se prépare à Montréal cette semaine.

L'ingénieur Véronique Taillon, une experte en télécommunications du groupe de recherche Bell-

Northern formée à Polytechnique, l'annonce et l'explique. Dans moins de temps qu'on le croit, dit-elle, les citoyens des pays développés vont tous bénéficier des ordinateurs à domicile et ils vont pouvoir communiquer rapidement avec les banques de données de toutes sortes. Puisque le savoir libère, on peut alors imaginer les nouveaux pouvoirs et les nouveaux bonheurs ainsi accessibles à chacun.

Comment allons-nous en venir là, préparer cette nouvelle disponibilité mondiale du savoir? 400 experts en génie des communications et en calcul des probabilités venus de 40 pays en décident à Montréal cette semaine dans le cadre du dixième congrès international de télétrafic. Le télétrafic, c'est la circulation de l'information dans les supports physiques, principalement les lignes téléphoniques; une circulation qui, comme toutes les autres, s'engorge par moments.

Les participants à cette rencontre qui se déroule pour la première fois au Canada - les experts se rencontrent à tous les trois ans - vont déterminer, d'une manière tout à fait théorique, dans les locaux de l'OACI, rue Sherbrooke, les moyens de débloquent les réseaux. Car, nous explique Mme Taillon, les réseaux téléphoniques ne servent plus seulement, comme auparavant, à la transmission de la voix. Ils transportent également des données, des chiffres et des images qui nécessitent une plus grande qualité des moyens techniques, une meilleure planification des utilisations.

En cherchant un peu, dit Mme Taillon, les calculs théoriques qui seront communiqués au Congrès devraient permettre de réduire considérablement le temps qu'il faut pour accéder aux banques de données. Un médecin, par exemple, ne devra plus, pour connaître les effets d'un nouveau médicament, passer une demi-heure à déchiffrer des codes d'accès. L'information lui sera communiquée en quelques secondes sans problème. Les compagnies pourront puiser à même les calculs des théoriciens pour en arriver là. Ces mêmes calculs vont permettre de créer des réseaux de téléphone flexibles qui élimineront les engorgements ordinaires. Les embouteillages les plus importants sont ceux, par ordre d'importance, qui surviennent à la fête des mères, au Jour de l'an et lors d'une tempête de neige.

La recherche, en ce domaine, dit Mme Taillon, est particulièrement avancée en Amérique du Nord et Bell Northern exporte sa technologie des équipements de centrales à système digital numérique. Bell Northern, qui se fait en quelque sorte l'hôte de cette conférence, compte trois laboratoires au Canada. Cette compagnie, qui oeuvrait jadis principalement à Montréal, s'est maintenant développée à Ottawa où les laboratoires comptent 2000 personnes. Le laboratoire de Montréal, lui, installé à l'Île des Soeurs, compte 134 chercheurs. En ce dernier lieu les ingénieurs s'occupent de l'importante fonction de planification du réseau, de numérisation de l'image, de synthèse de la parole et de gestion du réseau.

Université de Montréal
Faculté de l'éducation permanente

Certificat d'animation de la vie étudiante (30 crédits)
 Automne 1983

Ce programme propose d'assurer une formation aux personnes qui, aux niveaux secondaire et collégial, veulent devenir agents de changement dans leurs milieux.

Cette fonction d'agent de changement exigeant à la fois une prise de distance critique et une implication personnelle à l'égard de la réalité vécue en milieu scolaire, le programme prévoit, selon les besoins de chacun, le développement de connaissances, d'habiletés et d'attitudes par rapport à ces deux dimensions: l'étudiant et son milieu, l'animation.

Conditions particulières d'admission

- Détenir, soit le diplôme d'études collégiales ou l'équivalent, soit un brevet d'enseignement;
- exercer depuis au moins un an une fonction éducative dans une institution d'enseignement et en fournir la preuve en produisant une lettre de l'employeur.

Date limite d'admission et d'inscription: 1er août

Renseignements:
 Faculté de l'éducation permanente
 3335, chemin Queen Mary
 rez-de-chaussée
 343-6090

Rabais 25%
Attrayante
moquette à
bons prix!

Pour des beaux planchers hauts en couleur... robuste moquette de Simpsons, offerte dans une merveilleuse palette de somptueux coloris



Meilleur achat Simpsons, mètre carré

18⁷³
 (24.98)

1. «ELEGANT TOUCH» DE «CORONET». Luxueuse moquette à tissure «Saxony». Épaisse peluche en «Antron III» nylon de «DuPont» gardant sa belle apparence; non-électrostatique et traitée «Scotchgard». Choix de 10 coloris unis. Largeur 366 cm.

Meilleur achat Simpsons, mètre carré

14⁹⁸
 (19.98)

2. «REVELSTOKE» DE «PEERLESS RUG». Robuste et de longue durée. Facile à nettoyer... vous pourrez l'installer dans toute pièce de votre maison! Tissée au Canada; tissure «Saxony», peluche «Fortrel» polyester. Choix de 8 coloris décoratifs. Largeur 366 cm.

Prix de vente en vigueur jusqu'au 18 juin 1983, sauf s'il y a épuisement du stock.

Les prix ordinaires de Simpsons sont entre parenthèses.

Rayon 376, couvre-planchers, au quatrième, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

Pour achat en personne seulement



N'oubliez pas — profitez de notre service à domicile pour choisir votre nouvelle moquette dans l'intimité de votre foyer. Appeler le magasin Simpsons le plus près de chez vous pour un rendez-vous. Un de nos experts se rendra chez vous sans obligation de votre part.

Centre d'information de l'UQAM à Brossard

L'Université du Québec à Montréal a inauguré, hier, un centre d'information à la Bibliothèque municipale de Brossard située au Centre commercial Place Brossard, où se trouve également l'hôtel de ville.

GERMAIN TARDIF

Ce centre donnera les renseignements sur les cours offerts par l'UQAM aux personnes intéressées à s'y inscrire et prendra également les inscriptions.

En septembre prochain, l'UQAM offrira, selon que le nombre d'inscrits le motivera, des cours du soir dans des programmes menant à l'obtention de 12 certificats et d'un baccalauréat en philosophie. Ces cours seront dispensés dans des écoles de Brossard qu'il reste encore à déterminer. Ils comprennent, entre autres l'administration, l'économie, économie et vie familiale, mathématiques, formation au plein air, gestion de personnel et relations de travail. L'obtention d'un certificat suppose 10 cours de 45 heures chacun à raison de trois heures par semaine.

Le vice-doyen, M. Claude Corbeau, qui assistait à l'inauguration avec le doyen, M. Gilbert Dionne, et le maire Claude Chevier, a déclaré que la création d'un réseau de centres de ce genre correspond à l'objectif d'accessibilité des Universités du Québec à la population.

Pluie de pesticide

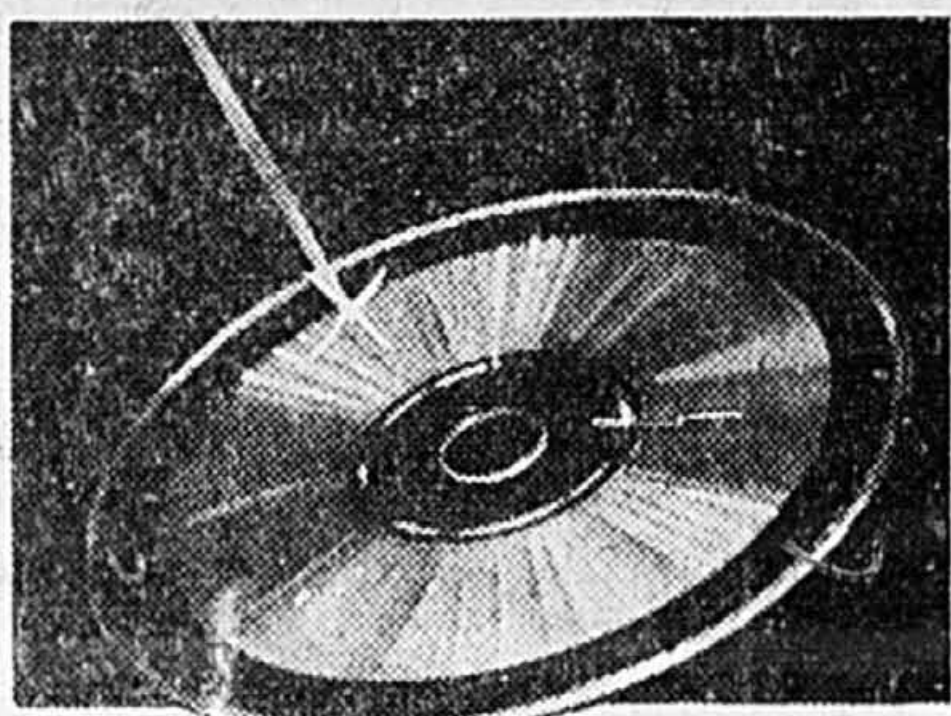
CAMPBELLTON, Nouveau-Brunswick (CP) — Un avion a déversé 2 200 litres d'un pesticide sur un territoire situé à l'ouest de Campbellton, mardi, quand la soupape d'urgence du réservoir s'est ouverte accidentellement.

Il s'agit d'un accident grave, a déclaré un porte-parole du ministère provincial de l'Environnement, même si le pesticide contient une grande quantité d'eau, car sa concentration en fenitrothion est passablement élevée. Il est fort possible, par ailleurs, qu'une partie du produit chimique ait été déversée dans la rivière Restigouche.

L'incident a été soulevé au Parlement, hier, à Fredericton, et l'Opposition libérale a eu droit à des réponses contradictoires de la part des membres du gouvernement, certains prétendant que l'avion n'avait pas passé au-dessus de la rivière, d'autres ayant appris de la compagnie responsable du programme de vaporisation que l'appareil l'avait traversée trois ou quatre fois alors que la soupape d'urgence était ouverte. Selon un porte-parole du Service de protection des forêts, la Restigouche est une rivière tortueuse et il est fort possible que l'avion ait effectivement passé au-dessus à plusieurs reprises.

Des écologistes et des groupes de citoyens s'opposent depuis longtemps au programme de vaporisation de ce pesticide qui présente, selon certains experts, des dangers pour la santé de la population. Une enquête sur cet incident est actuellement en cours.

MEILLEURE OCCASION, MEILLEURE QUALITÉ, MEILLEURS PRIX. UN DES MEILLEURS ACHATS SIMPSONS



Venez entendre... une des plus nouvelles découvertes de la technologie audio... le disque compact numérique offrant une reproduction haute fidélité sensationnelle! Rendez-vous chez Simpsons, au rayon des appareils de divertissement, au cinquième, où vous pourrez voir et entendre le dernier né des systèmes de son au laser jouant les disques numériques.



Simpsons

1 123 457 769 0

U.S. AIR MAIL

VISA

AMERICAN EXPRESS

MasterCard

LES ÉLECTIONS SCOLAIRES

Les couteaux volent plutôt bas dans Verdun

Il ne faudrait pas être surpris si, encore une fois cette année, c'est dans Verdun que l'intérêt et le taux de participation au scrutin scolaire seront plus élevés que partout ailleurs dans l'île de Montréal: les couteaux y volent toujours aussi bas...

DANIEL MARSOLAIS

Environ 28 p. cent des 35 000 électeurs ont voté la dernière fois, et il se pourrait fort bien qu'il y ait encore plus cette année. Si on vote plus qu'ailleurs à Verdun, il ne faut cependant pas en conclure que les Verdunois sont plus transcendants que les autres habitants de l'île. Ici comme ailleurs, on note la même indifférence pour les questions scolaires. A vrai dire, ce qui distingue le plus cette ville des autres, c'est peut-être cette espèce de

partisanerie qui semble régner à tous les niveaux de l'activité publique. Le folklore, autrement dit, La Commission des écoles catholiques de Verdun ne fait malheureusement pas exception. Après avoir connu un passé pour le moins turbulent — on a vu des commissaires en venir aux coups à l'occasion —, la CECV semble revivre cette année encore les mêmes déchirements. Deux clans s'affrontent. Le président sortant, Gilles Dupuis, contre-maire municipal, est à la tête du premier, et il a l'appui d'une majorité de commissaires. Le conseiller Raymond Cuerrier, changeur à la CTCUM, dirige en quelque sorte le groupe minoritaire et veut éliminer le président sortant. L'enjeu: le pouvoir.

La chicane

La chicane a commencé il y a

environ un an, lorsque les commissaires ont choisi un nouveau directeur général, Claude Magnan, une personne reconnue pour son intégrité et sa compétence, et qui a remis de l'ordre dans les affaires de la commission scolaire. Suivant les recommandations du directeur général, les commissaires ont, par exemple, révisé certains contrats comme celui du transport d'enfants handicapés. Ce faisant, un ami du conseiller Cuerrier, Bob Filiatrault, conseiller municipal aux côtés du député-maire Lucien Caron, a perdu le contrat le plus intéressant. Or, c'est un secret de polichinelle que Bob Filiatrault soutient Raymond Cuerrier. L'adoption de pratiques administratives plus rigoureuses a certes fait réaliser des économies aux contribuables de Verdun, mais c'est à partir de ce moment que

les commissaires ont commencé à se diviser. On a commencé à dire du président Gilles Dupuis, qui est aussi président de l'Association du Parti libéral fédéral dans Verdun-Côte Saint-Paul, qu'il était manipulé par le directeur général. Son adversaire dans le quartier numéro 7, Paul-E. Chartrand, propriétaire d'une quincaillerie, a même déclaré à LA PRESSE que Dupuis « a trempé dans des combines pour se faire nommer président » après le décès de l'ex-président.

Une grossière fuite

Mais tout ça, ce sont des vétilles. L'opposition, Raymond Cuerrier en tête, a même demandé la démission de M. Dupuis en janvier dernier, au cours de la session régulière du conseil des commissaires, alléguant que le prési-

dent de la CECV et une collègue commissaire avaient été aperçus pendant la nuit dans le bureau des commissaires... dans le plus simple appareil. Un peu comme ce député fédéral qui avait la fâcheuse habitude de laisser sa porte de bureau ouverte. Les commissaires ont rejeté la motion du commissaire Cuerrier et l'affaire en est restée là... Mais pas vraiment, puisque M. Dupuis affirme avoir été victime de harcèlement et de menaces. « On m'a téléphoné la nuit pour me dire de démissionner si je ne voulais pas me faire briser les deux jambes. » Il n'y a pas eu de fractures, mais, comme il fallait sans doute s'y attendre, on a laissé couler un extrait du procès-verbal de ladite assemblée. Le document en question a commencé à circuler il y a quelques semaines dans certains quartiers de Ver-

dun sans qu'on sache précisément à qui attribuer la paternité de cette grossière fuite. Le président sortant a sa petite idée là-dessus et, comme il l'a expliqué à LA PRESSE, il attend au lendemain du scrutin pour entreprendre des procédures judiciaires. C'est d'ailleurs parce qu'il redoutait ce coup bas qu'il a décidé de se présenter dans le quartier numéro 7 plutôt que dans le quartier numéro 5, où il avait été élu par acclamation la dernière fois. « J'ai choisi ce quartier parce que j'y habite et aussi parce qu'il y aura moins de salissage ici », a-t-il dit à LA PRESSE.

La bataille risque donc d'être particulièrement féroce d'ici au scrutin de lundi. Et, qui sait, le sera-t-elle encore davantage au lendemain des élections ?

Les directeurs veulent éviter un échec de l'informatique à l'école

Face aux pressions qu'ils subissent de toutes parts, les directeurs d'école demandent au ministre de l'Éducation de faire connaître au plus tôt son plan de développement quant à l'utilisation de l'informatique à l'école. Entre-temps, les directeurs veulent des directives sur l'achat et l'utilisation du matériel pour éviter des dépenses inutiles. Enfin, ils souhaitent une sorte de sursis pour l'année scolaire qui vient, afin de permettre aux enseignants et directions de se former en vue de l'utilisation pédagogique des micro-ordinateurs.

MARIANE FAVREAU

Telle est l'essence d'un mémoire remis au ministre Laurin par la Fédération québécoise des directeurs d'école, et rendu public hier. Le président, M. Réal DeGuire, veut absolument éviter un « flop » comparable à celui de l'utilisation de l'audio-visuel dans les années 60, et rappelle que l'ordinateur à l'école n'est pas un jeu.

« Nous voulons que ces techniques de pointe augmentent la qualité des apprentissages de nos élèves et les habitent à prendre place sur le marché du travail de demain. » Or, signale-t-il, de nombreux dangers guettent les écoles. « Le premier vient des marchands qui voudront nous imposer leur quincaillerie; le second, ce sont les influences indues qui forceront la surconsommation de logiciels de qualité douteuse. »

Or, dans cette question, la compatibilité des appareils et logiciels est indispensable. D'où la nécessité pour le ministre de donner rapidement des précisions là-dessus: des commissions scolaires et des écoles s'équipent déjà à hue et à dia.

« Ralentir... »

Par ailleurs, la fédération insiste sur la formation des maîtres et des directeurs, des agents multiplicateurs. L'utilisation pédagogique de tels appareils demande plus qu'apprendre à « pitonner ». « Si on ne peut pas satisfaire les besoins des enseignants, il faudra ralentir le développement de l'informatique à l'école. »

En somme, faire entrer des ordinateurs à l'école dès septembre, tel que prévu, mais ne les mettre à la disposition des élèves qu'à mesure que le personnel sera en mesure de les utiliser avec profit.

La fédération se pose par ailleurs des questions sur le nombre d'ordinateurs prévus pour l'an prochain, et se demande comment se fera le partage de l'équipement. Elle se demande aussi si on introduira de nouveaux programmes, si le micro-ordinateur remplacera éventuellement le manuel scolaire. Elle veut surtout être fixée sur ce qu'on fera avec ces appareils.

Quant aux logiciels et didacticiels, la fédération les juge actuellement de qualité inégale et peu nombreux. Ils seraient « mal conçus du point de vue pédagogique » et « difficiles à utiliser ». Comment payer la production et l'acquisition de didacticiels ? Il en coûterait \$18 000 pour équiper trois degrés.

La fédération est convaincue qu l'État devrait prendre en charge l'acquisition et une partie de la production de didacticiels, tout en sachant que les pressions du marché sont très fortes.

Dans son mémoire, la FQDE aborde divers autres aspects de la question et trouve important que les directeurs d'école réfléchissent aux finalités, aux objectifs et aux conditions d'implantation de l'ordinateur à l'école que propose le ministre.

Le CSIM réclame \$3 millions

Le Conseil scolaire de l'île de Montréal, qui pourvoit au financement des huit commissions scolaires de la métropole, a déposé hier en Cour supérieure une réclamation de \$3 049 000 contre la Ville de Montréal.

L'organisme réclame cette somme que l'administration locale aurait perçue pour elle, tel que le veut la loi, mais n'en aurait pas fait remise dans les quinze jours suivants, comme le veut cette même législation.

Deux mises en demeure lui ont été adressées, la première en janvier, la seconde le mois dernier, mais elles n'avaient apporté aucun résultat jusqu'à hier après-midi.

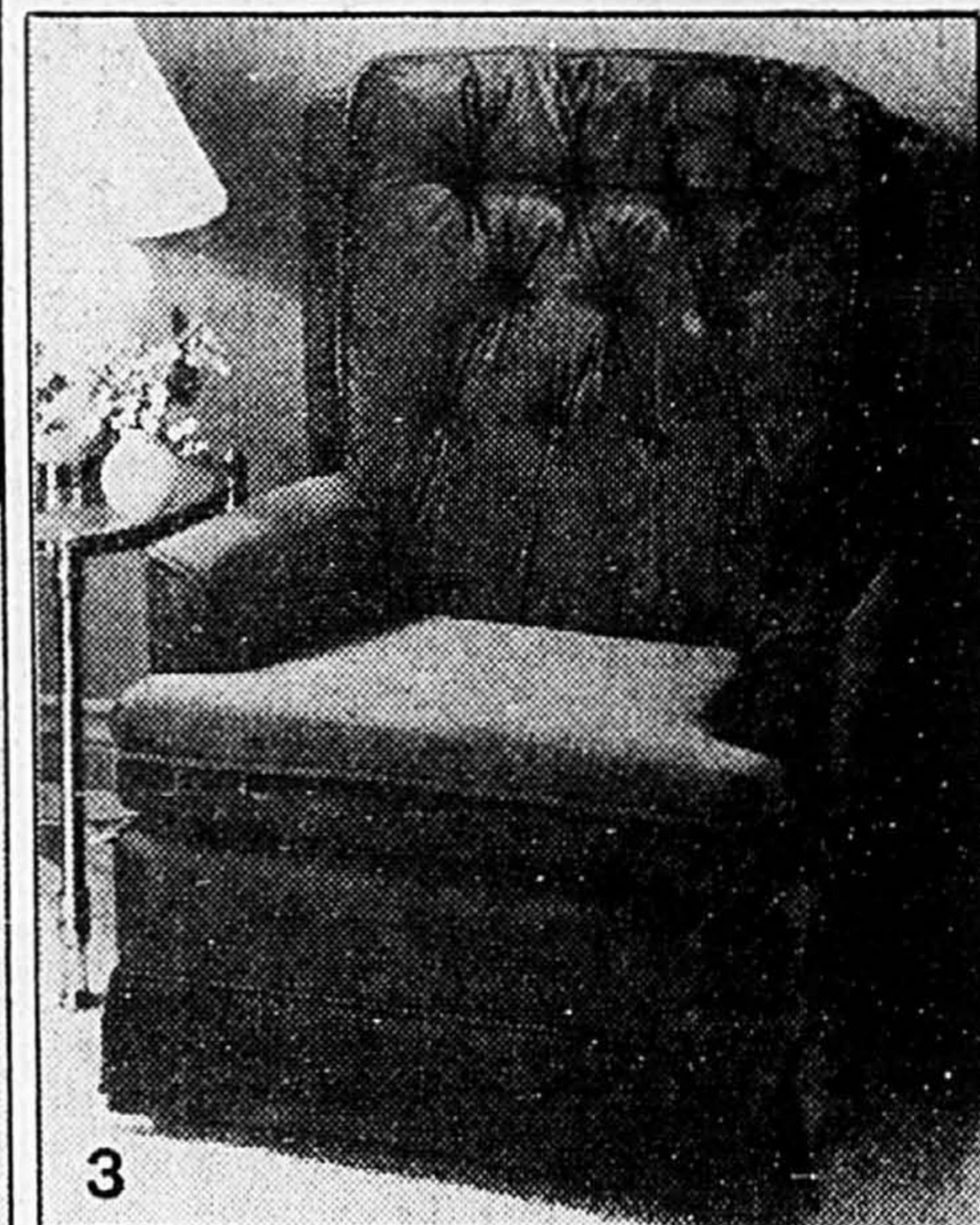
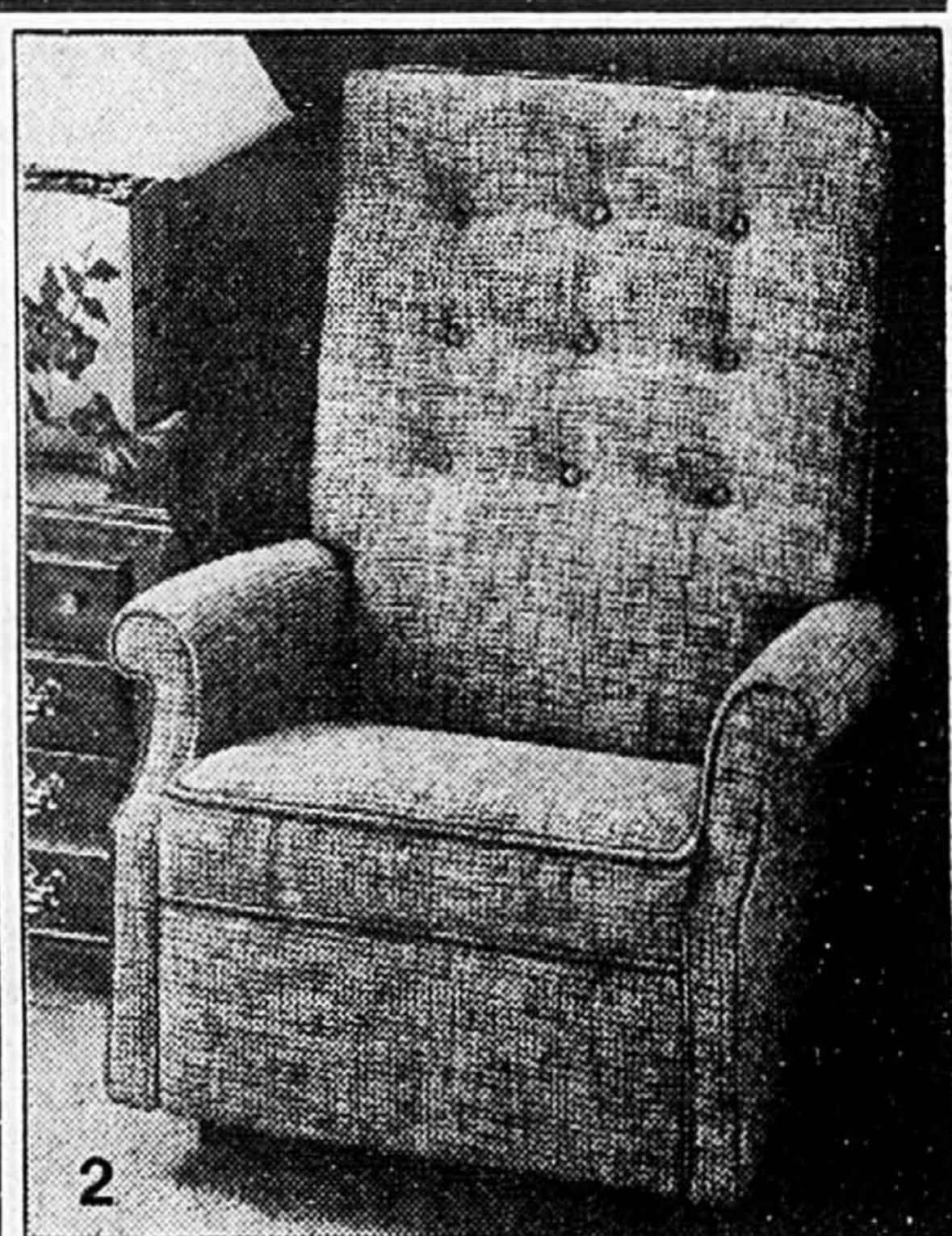
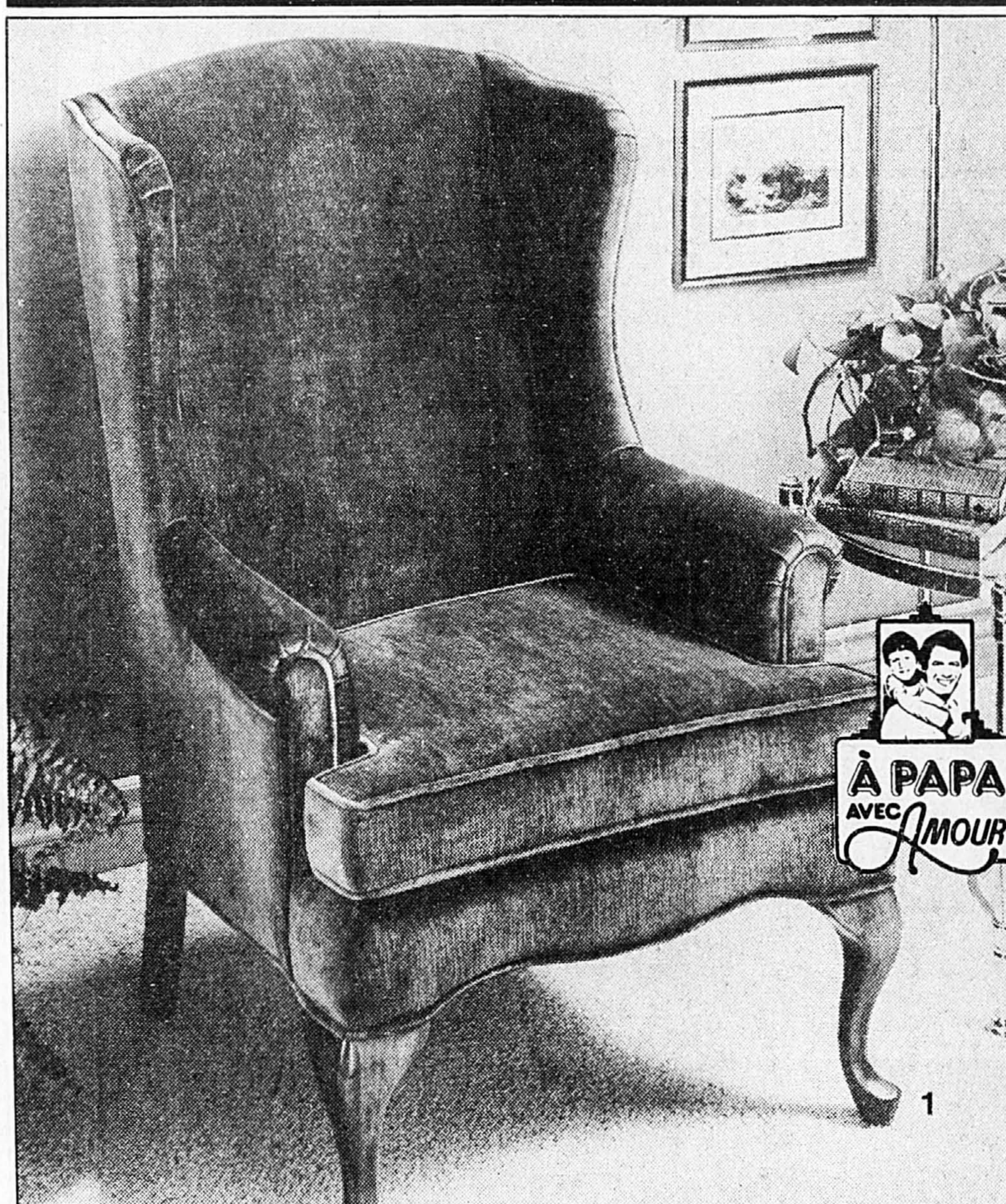
La Commission scolaire réclame évidemment les intérêts courus en raison du délai impartis jusqu'à maintenant.

Assemblées à 19 h 30

C'est bien à 19 h 30 (et non à 17 h 30) que se tiennent ce soir des assemblées pour permettre aux électeurs de rencontrer les candidats aux postes de commissaire d'écoles dans les quartiers nord de Montréal (quartiers 15 à 19). Ces assemblées ont lieu dans les écoles Lucien-Pagé, Christ-Roi, Marie-Anne, Saint-Antoine-Marie-Claret et Henri-Bourassa. Tous les électeurs sont invités.

Offrez à papa un moelleux fauteuil, maintenant à bas prix!

Il appréciera à coup sûr le doux confort de ces fauteuils faits au Canada! Un superbe cadeau pour la Fête des pères!



Meilleur achat Simpsons

\$279

1. Le cadeau qui plaira à tout coup! Confortable fauteuil à oreilles «Sklar» fabriqué avec le plus grand soin et recouvert d'un fin tissu «Dralon» acrylique. Venez chercher son fauteuil chez Simpsons aujourd'hui même.

Rayon 401, meubles, au sixième, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

Meilleur achat Simpsons

\$319

Prix ord. Simpsons \$419
2. Rabais \$100 — Berceuse inclinable «La-Z-Boy»... le summum du confort pour détente sans pareille! Robuste recouvrement oléfine «Herculon» en brun, no 41788, rouille, no 41792 ou beige, no 41791. Profitez de cet excellent rabais de \$100... il vous en saura gré et votre budget aussi!

Meilleur achat Simpsons

\$199

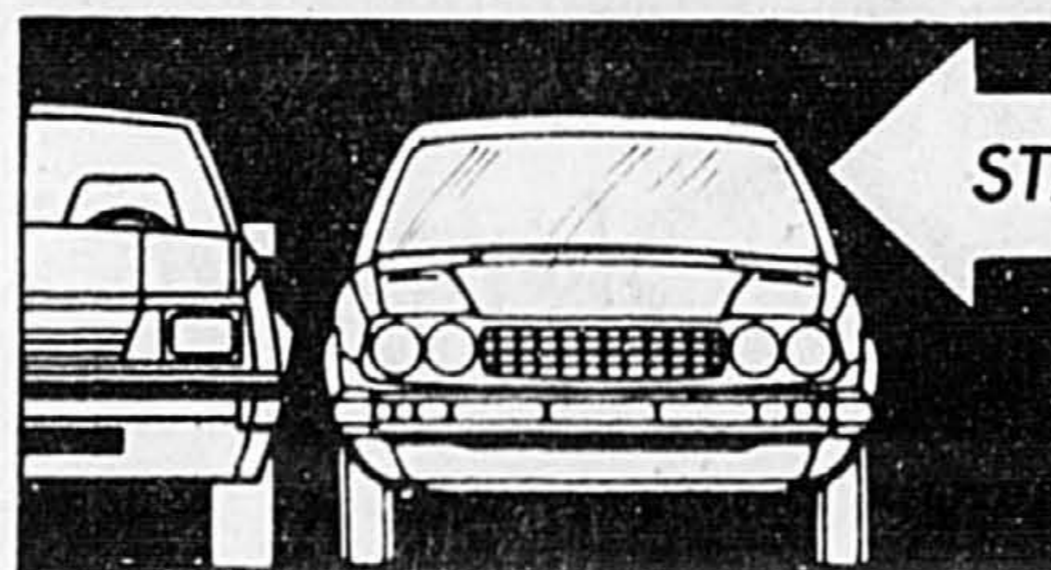
3. Berceuse pivotante signée «House of Braemore». Nous avons effectué un achat très spécial et c'est ce qui nous permet de vous l'offrir à si bas prix! Construction soignée: ressorts ne s'affaissant pas, épais coussinage, luxueux recouvrement «Orlon» acrylique. Un cadeau qui lui fera certainement plaisir! Tons de: gingembre, no 44874; cacao, no 44873 ou brique, no 46019.

Admissibles pour retraits REEL non imposables

Venez... ou COMPOSEZ 842-7221

MEILLEURE OCCASION, MEILLEURE QUALITÉ, MEILLEURS PRIX

UN DES MEILLEURS ACHATS SIMPSONS



STATIONNEMENT SIMPSONS

Pour un temps limité, les clients de Simpsons pourront utiliser le terrain de stationnement situé à l'arrière du magasin Simpsons, centre-ville, les jeudi et vendredi soirs à partir de 18h et toute la journée samedi pour seulement 1.50. Il faut présenter les bons de stationnement au comptoir des renseignements, au rez-de-chaussée, pour validation. Aucune preuve d'achat requise.



Laval met fin à sa participation au programme Corvée-Habitation

Le maire de Laval croit que le rôle premier d'une Ville n'en est pas un d'agent de subvention et il juge qu'il n'est pas opportun à ce stade-ci de prolonger le programme d'aide municipale à la construction résidentielle.

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Claude Lefebvre a toutefois ajouté que son administration était pour continuer à examiner de façon continue les fluctuations du marché et s'il s'avère nécessaire d'insuffler des fonds

nouveaux dans ce domaine, le comité exécutif n'hésitera pas à faire des recommandations en conséquence au conseil municipal. Le Service de l'urbanisme a été chargé de présenter des rapports fréquents.

Cette déclaration du maire Lefebvre fait suite au dernier budget provincial. Le ministre Jacques Parizeau avait alors annoncé que le gouvernement était pour donner une subvention de \$2 000 à chaque nouveau propriétaire de maison nouvelle et qu'il était prêt à ajou-

ter un autre \$1 000 si la municipalité en faisait autant.

Deuxième génération

Même si la construction domiciliaire va très bien à Laval, la population n'augmente pas comme elle devrait. On retrouve en effet une deuxième génération d'habitants dans la deuxième ville du Québec. Un relevé des constructeurs démontre que 60 p. cent des nouveaux propriétaires demeuraient déjà dans cette ville.

Pour les cinq premiers mois de 1983, le Service de l'urbanis-

me a émis des permis pour 1 498 nouveaux logements comparativement à 668 pour la même période de 1982 et de 1 179 en 1981 pour les types de construction pouvant bénéficier du programme provincial. On peut donc conclure, explique le maire, qu'actuellement la situation économique de l'habitation à Laval se porte très bien.

Selon un rapport de la Société canadienne d'hypothèque et de logement, le marché locatif neuf est cependant pénalisé par le mouvement de la demande vers l'accession à la propriété pour des maisons unifamiliales.

Le comité exécutif, reprend le maire, considère que la situation économique pour la construction neuve est donc très bonne et nous avons

dû évaluer le risque qu'aurait comporté sur le marché locatif une décision de prolonger le programme dans le cadre de Corvée-Habitation.

«Lorsqu'on prétend que le fait de ne pas accorder de subvention risque de faire glisser la population vers la rive nord ou vers le sud, cette crainte n'est pas partagée par la SCHL qui indique que le secteur Rive nord malgré l'optimisme de la part des constructeurs, l'absorption de nouvelles maisons demeure moyenne et le marché reste délicat. En ce qui concerne le glissement possible de la clientèle vers le sud, le même rapport mentionne que la situation du marché unifamilial neuf est moyen dans le centre nord de Montréal alors qu'il est bon à Laval.»



Centraide
Montréal

VOUS AVEZ BESOIN D'UN COUP DE MAIN?

Vous êtes âgé? Vous vous sentez seul et abandonné?

Ce n'est pas parce que les enfants ont quitté la maison et qu'on a pris sa retraite qu'il faut se sentir abandonné et inutile. Loin de là. Cette période de la vie souvent sur-

nommée "l'âge d'or" nous réserve certainement des moments "en or" si on sait en tirer partie. Que peut-on faire pour occuper utilement et agréablement son temps? La réponse: les centres communautaires pour personnes âgées.

PROJET CHANGEMENT, un organisme financé par Centraide Montréal, offre à des personnes âgées du Centre-Ville, toute une gamme d'activités éducatives, culturelles et sociales. L'été, les membres peuvent profiter d'un séjour de plein air à la campagne.

A PLACE VERMEIL, un autre organisme de Centraide, l'histoire se répète. Les gens âgés sont impliqués dans l'organisation d'activités adaptées à leurs goûts. Ils sont occupés et se sentent utiles. Et il y en a d'autres. Sur la Rive-Sud, à Westmount, à Laval. Il s'agit simplement de s'informer.

Grâce à la générosité des citoyens, Centraide Montréal aide les centres communautaires qui s'occupent des personnes âgées.

Pour plus d'informations:
Le Centre de référence du Grand Montréal
1800, boul. Dorchester ouest
Montréal (Québec) H3H 2H2
Tél.: 931-2292

Rabais 25%

Meubles de toute beauté pour un décor accueillant

Meubles traditionnels «Citation House»

Cadres bois dur massif, recouvrement coton piqué avec attrayant motif floral sur fond beige. Coussins bourre «Dacron» polyester. Ressorts ne s'affaissent pas. Pieds dissimulés.

	Prix ord. Simpsons	vente
1. Canapé no 49614	\$699	524 ²⁵
2. Fauteuil no 49617	\$459	344 ²⁵
Causeuse, no 39887	\$599	449 ²⁵

Tables style traditionnel «Lane»

Modèles fabriqués avec soin. Placages cerisier et bois durs de choix, rainures décoratives. Coins biseautés avec supports fantaisie.

	Prix ord. Simpsons	vente
3. Table cocktail rect., no 39714	\$209	156 ⁷⁵
4. Table d'appui, no 39716	\$209	156 ⁷⁵
Table cocktail carrée, no 39719	\$319	239 ²⁵

Table pour canapé, no 39732	\$319	239 ²⁵
Table d'appoint, no 39724	\$179	134 ²⁵

Meubles «Lanark» style contemporain

Modèles capitonnés à bas dossiers. Cadres bois dur, recouvrement robuste en nylon/acrylique/polyester de longue durée. Ton naturel très recherché. Roulettes à l'avant.

	Prix ord. Simpsons	vente
5. Canapé, no 44950	\$499	374 ²⁵

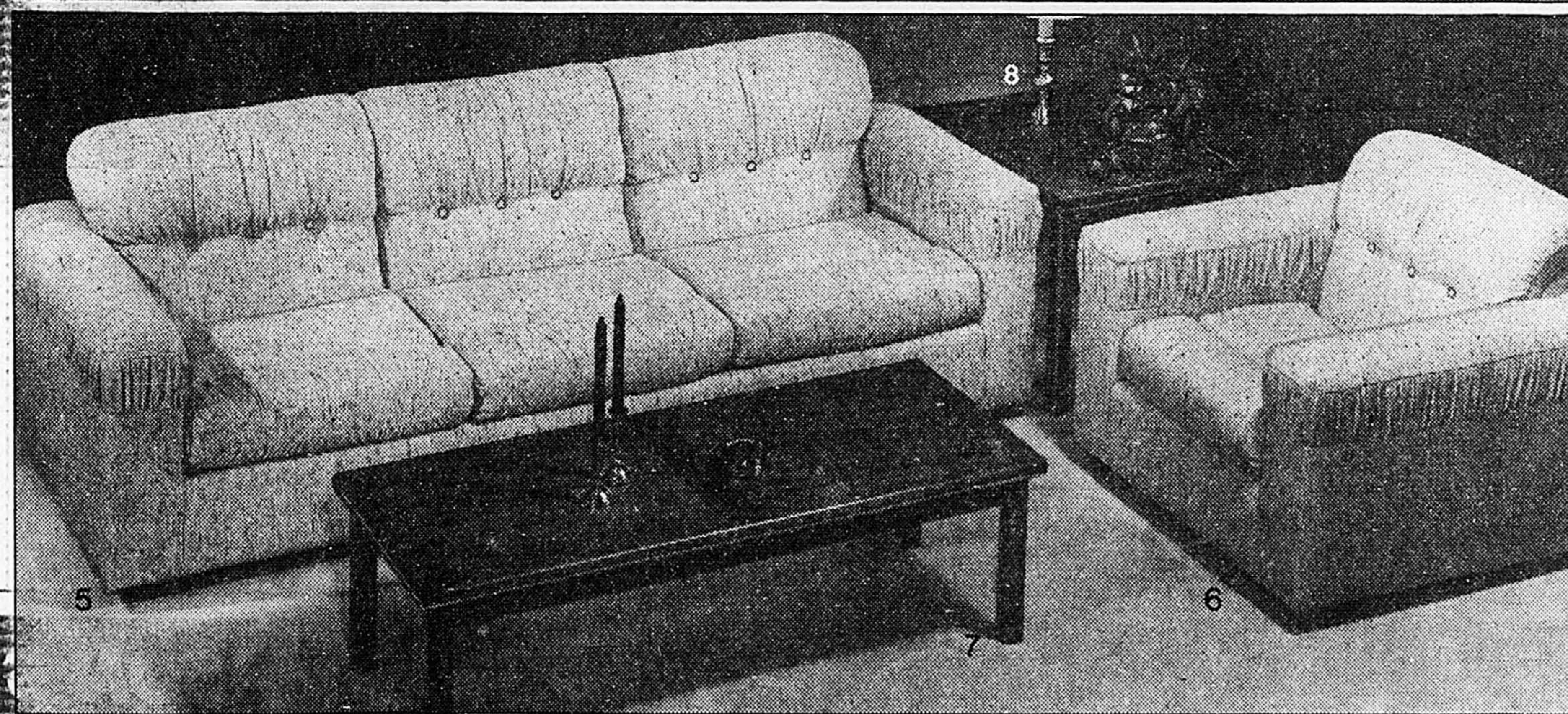
6. Fauteuil, no 44992	\$289	216 ⁷⁵
Causeuse, no 44999	\$399	299 ²⁵

Tables d'appoint en teck

	Prix ord. Simpsons	vente
7. Table cocktail rect., no 45212	\$169	126 ⁷⁵
8. Table d'appui, no 45214	\$139	104 ²⁵
Table cocktail carrée, no 45213	\$169	126 ⁷⁵

Rayon 401, meubles, au sixième, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

Venez... ou COMPOSEZ 842-7221



Le robot passe trop de temps à attendre

LA POCATIÈRE -- Aux États-Unis, on peut maintenant acheter en «kit» et les monter soi-même, moyennant un déboursé de \$1,500 (US) et une centaine d'heures de travail. Le robot que vous obtiendrez alors se nomme «Hero» mais il n'est pas encore un héros des tâches domestiques. Il peut cependant se déplacer, détecter la lumière et le mouvement, prendre un certain nombre de décisions, accomplir divers travaux tout en vous parlant.

DENIS DION

Tout imparfait qu'il soit, Hero illustre bien toutefois l'émergence d'une nouvelle révolution à ses premiers soubresauts. Les robots sont à nos portes et ce fait soulève craintes et enthousiasme. Curiosité et soif de savoir aussi: plus de 200 personnes, dont deux femmes seulement, se sont rendues cette semaine à La Pocatière pour participer à un symposium sur la robotique industrielle.

Car si, à l'heure actuelle, le robot domestique demeure davantage une charmante fiction qu'une utile réalisation, il en va tout autrement de la robotique industrielle. Que l'on songe à l'exemple de la soudure effectuée par des esclaves robotisés dans l'industrie automobile. En ce moment, c'est un domaine qui passionne les jeunes qui se destinent à une carrière industrielle. À cet égard, M. Fernand Landry, directeur du Centre spécialisé de technologie physique au Cégep de La Pocatière, a souligné à LA PRESSE que le centre de formation en robotique attire plus de candidatures que n'en nécessite l'état actuel du marché.

De l'avis de M. Jean-François Lemaitre, du ministère français de l'Industrie et de la Recherche, l'implantation d'un robot dans une usine requiert une nouvelle main-d'oeuvre. «De plus en plus, dit-il, les responsables d'une meilleure productivité sont les gens de la maintenance qui voient à ce que le robot fonctionne bien. Ces nouvelles opérations d'entretien demandent que l'on connaisse à la fois la mécanique et l'informatique. Autrement, de nos jours, quand on achète un robot, il faut aussi acheter un ingénieur.»

Après vous mon cher!

L'un des buts de l'implantation d'un robot dans une entreprise est d'augmenter le temps effectif de travail des machines et des pièces. M. Lemaitre estime par exemple que les machines ne travaillent que pendant 20 p. cent de leur temps d'opération, alors que les 80 p. cent restants sont consacrés à l'attente, au réglage et au chargement. Dans le cas des pièces, la proportion est encore pire: elles passent 95 p. cent de leur temps en stockage ou en transfert.

Pour remédier à cette situation, la société Renault a mis sur pied une usine-pilote entièrement automatisée où des robots font la production complète des carters et des boîtes de vitesses, destinés aux gros camions. Dans cet atelier flexible, comme on le nomme, le transport des pièces d'un robot à l'autre est assuré par des chariots auto-moteurs. Il faut évidemment un programme informatique très sophistiqué pour régler cet étrange ballet et éliminer les conflits de priorités entre chariots. Aussi, ces derniers observent-ils tous la règle du: «Après vous mon cher!»

Éliminer les tâches...de robot

La décision d'implanter un robot dans une entreprise ne doit pas être prise parce qu'ainsi veut la mode, souligne un autre participant, mais si une telle décision intervient, toutes les personnes impliquées doivent être mises «dans le coup». Selon M. Yves Jutras, de la société Formatrud, de Montréal, il faut en effet éliminer les fausses conceptions à propos des robots. «Les travailleurs ne doivent pas les voir uniquement comme des usurpateurs. Les robots contribuent à soulager les humains des tâches monotones et dangereuses créées par la première révolution industrielle. Et il y a fort à parier que l'humain que l'on remplace aujourd'hui par un robot effectuait justement une tâche...de robot.»

RÉNOVATIONS INNOVATIONS

Que porter en fin de semaine? Simpsons, c'est la solution! Venez jeter un coup d'oeil à notre rayon des vêtements sport pour hommes, au deuxième, centre-ville... vous serez conquis d'emblée!

Simpsons MD



Simpsons ACTION CARD

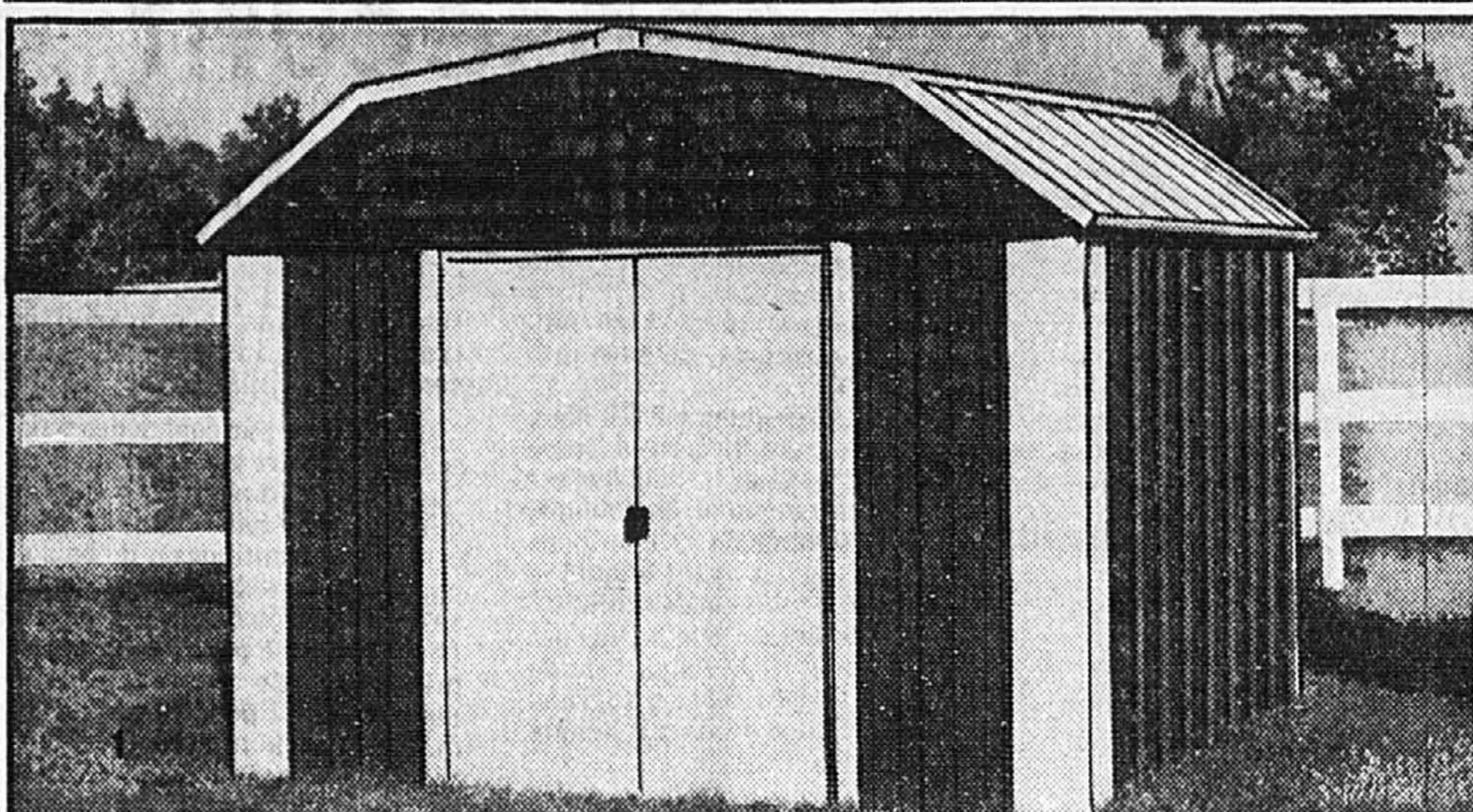
1 123 456 789 0

VISA

AMERICAN EXPRESS

MasterCard

Offrez au bricoleur de la maison un cadeau Simpsons! Outils motorisés et remises pratiques

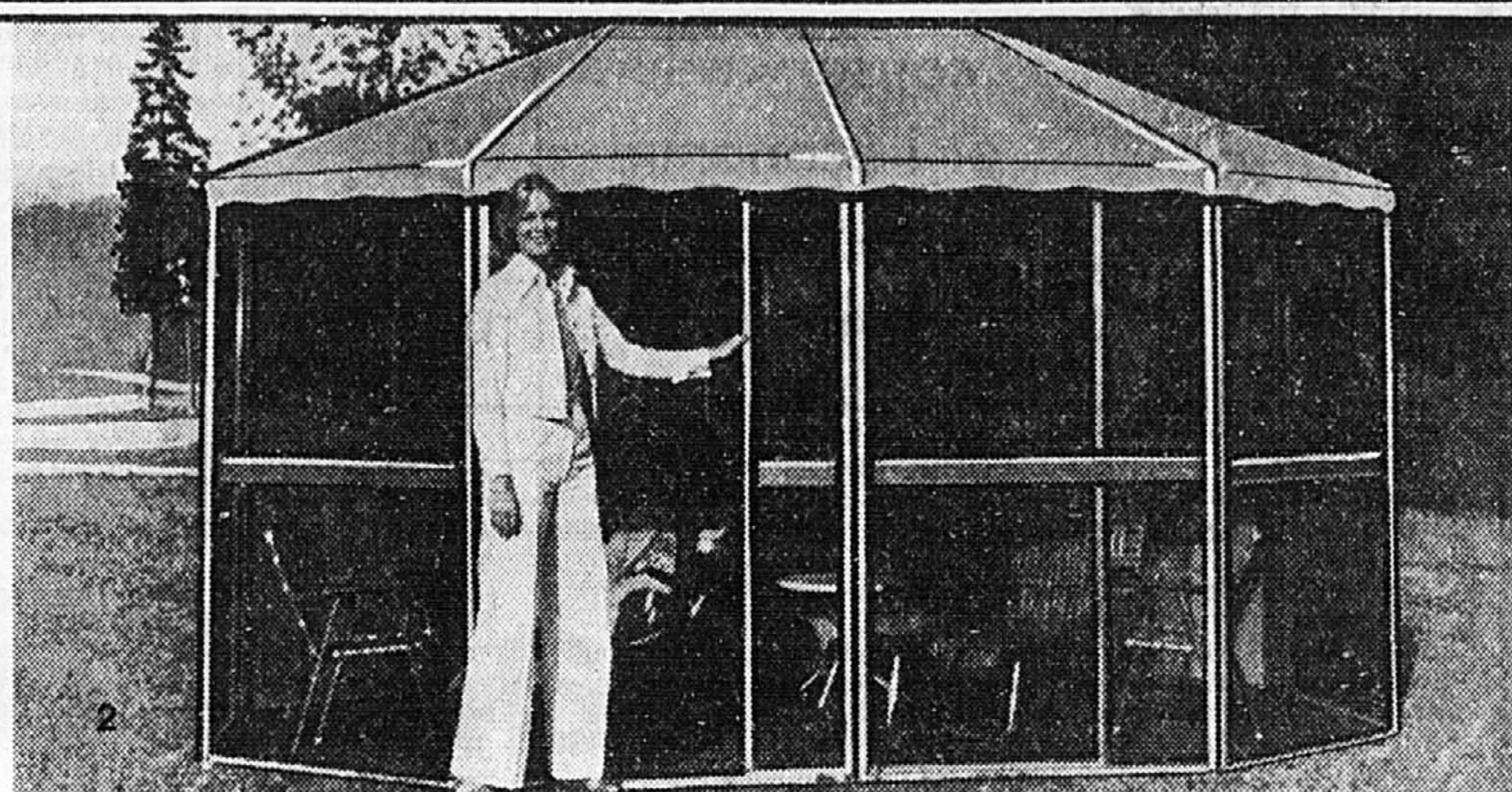


Rabais \$100

Remise genre étable «Duramark»

1. Pièces acier galvanisé, trempé à chaud; peintes à l'intérieur et à l'extérieur. Porte coulisseaux nylon à roulement à billes, encastrés dans rail monopièce calibre lourd. Toit en pignon avec motif bardéau. Plancher «aspénite» 7/16" et grenier. 295x265 cm; ouverture de porte 129.5x149.5 cm, 216 cm de haut. Aspect bois/beige canne. Modèle TCB109

(599.99) **vente 499⁹⁹**



Rabais \$30

Robustes et pratiques gloriottes «Capri»

2. Modèle facile à assembler, avec cadre en aluminium. Toit vinyle bleu. 9x13 pi.

(\$484) **vente 454**

(Non représentés)

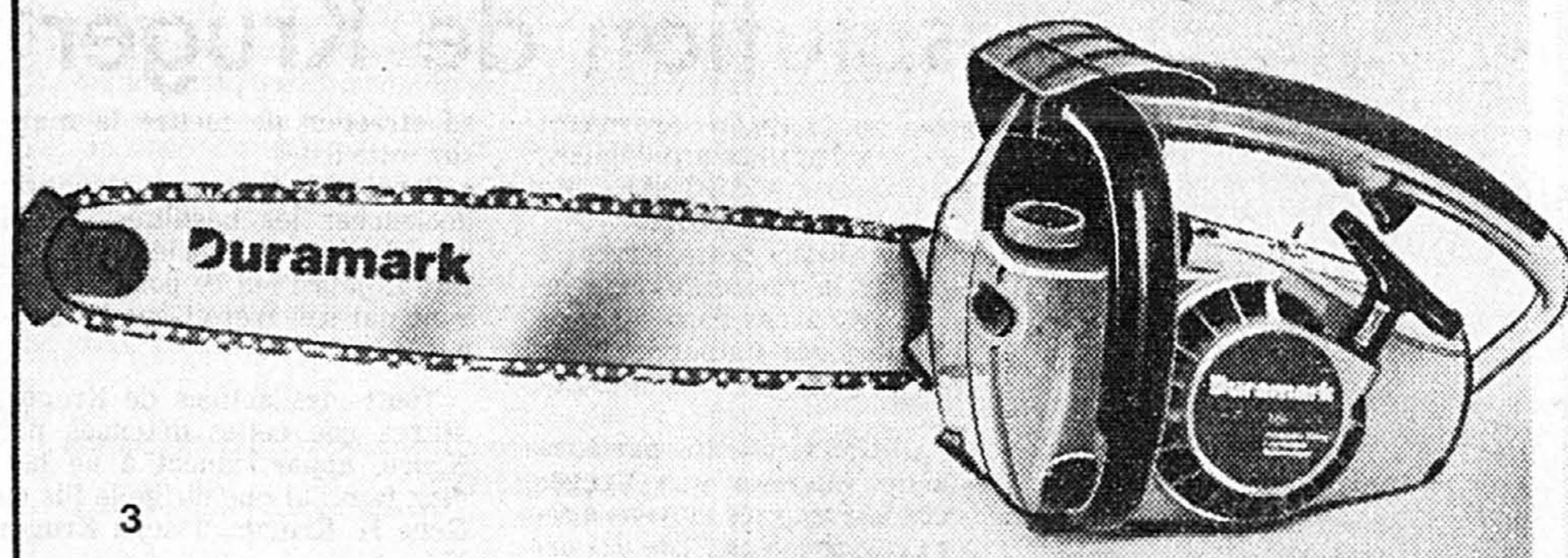
2A. Ens. 10 panneaux. Pour protection contre les intempéries; intimité accrue. Prix Simpsons

\$134

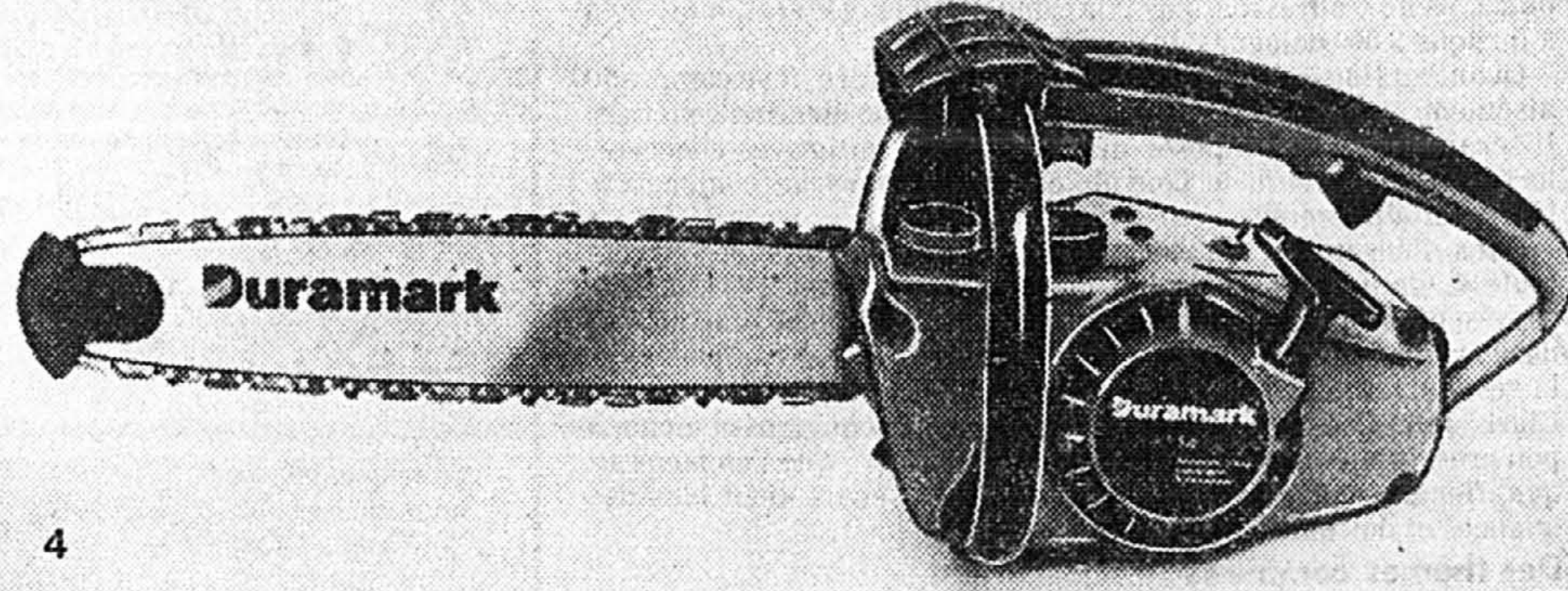
2B. Rabais \$30 — Gloriette 10 pi. Toit vinyle bleu. (\$429) **vente 399**

2C. Ens. 9 panneaux. Prix Simpsons

\$119



3



4

Rabais \$30

3. TRONÇONNEUSE À ESSENCE «DURAMARK». Tige 16" avec chaîne «Oregon». Moteur 1.9 po.³ à débit maximal de 7000 tr/min. Graisse-chaîne automatique. Système de contrôles à détente jumelée. Dispositif anti-retours «Safe-T-Tip». Poignée de luxe coussinée caoutchouc. Modèle 21601.

(219.99) **vente 189⁹⁹**

Rabais \$20

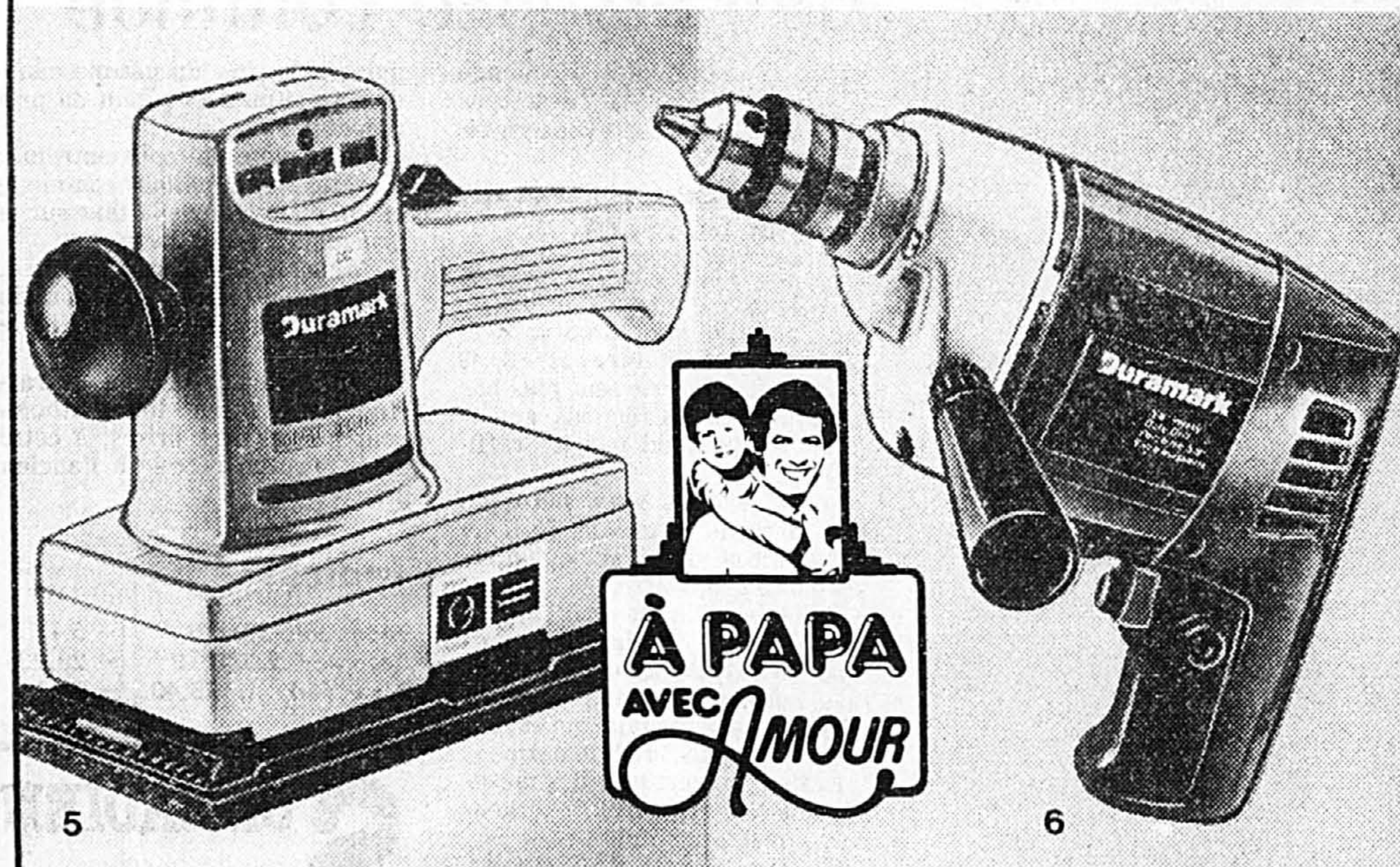
4. TRONÇONNEUSE À ESSENCE «DURAMARK». Tige 14" avec chaîne «Oregon». Moteur 1.6 po.³ à débit maximal de 7000 tr/min. Graisse-chaîne automatique. Système de contrôle à détente jumelée. Dispositif anti-retours «Safe-T-Tip». Modèle 21401.

(189.99) **vente 169⁹⁹**

Rabais \$15

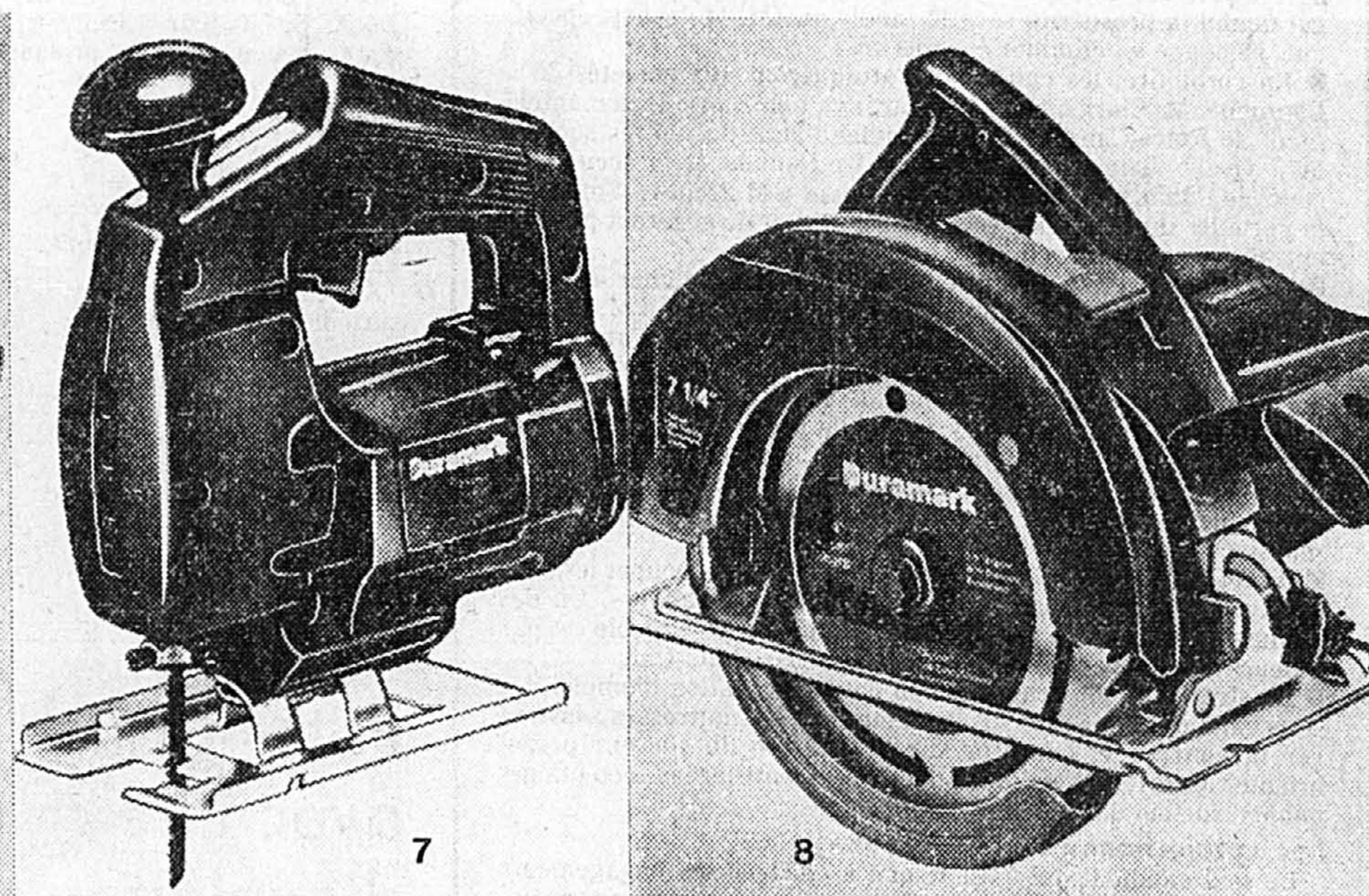
4A. (NON REPRÉSENTÉE) — TRONÇONNEUSE À ESSENCE «DURAMARK». Identique à l'appareil 4, mais avec tige de 10" munie d'une chaîne «Oregon» et contrôle détente unique. Modèle 21001.

(114.99) **vente 99⁹⁹**



5

6



7

8

Rabais \$10

5. PONCEUSE DE FINITION «DURAMARK», action jumelée. Moteur 2.5 amp. muni d'un coupe-circuit, développant 4000 orbites/min. Roulements en bronze. Isolant double. Levier pour sélection du mouvement de la semelle. Ponce à ras sur 3 côtés. Semelle: 7 1/4 x 3 1/4". Feuille de papier sablé incluse. Modèle 5421.

(79.99) **vente 69⁹⁹**

Rabais \$10

6. PERCEUSE 3/8" RÉVERSIBLE «DURAMARK» A VITESSE VARIABLE. Moteur 3.2 amp. muni d'un coupe-circuit. Roulement à billes, aiguilles et coussinets. Isolant double. Vitesses sans charge de 0-750 tr/min., marche avant ou arrière. Modèle 5631.

(79.99) **vente 69⁹⁹**

Bas prix!

7. SCIE À CHANTOURNER 2 VITESSES «DURAMARK». Course de la lame: 3/4". Moteur 3.2 amp. muni d'un coupe-circuit. Roulement en bronze. Isolant double. Basse vitesse — 2800 courses/min., haute vitesse — 3500 courses/min. Lame et clef incluses. Modèle 5921.

Prix Simpsons **49⁹⁹**

Rabais \$30

8. SCIE CIRCULAIRE 7 1/4" «DURAMARK». Moteur 10 amp. muni d'un coupe-circuit. Roulement à billes et en bronze. Isolant double. Vitesse sans charge de 5500 tr/min. Coupe 2 1/4" de prof. à 90°, 1 1/2" à 45°. Comprend lame combinée, clef pour lame et guide de refente. Modèle 5531.

(129.99) **vente 99⁹⁹**

(Non représentés) RABAIS 25% — TOUTES LES LAMES DE SCIES 7 1/4" «DURAMARK». La sélection comprend lames pour contre-placage, lames combinées et à pointes au carbure.

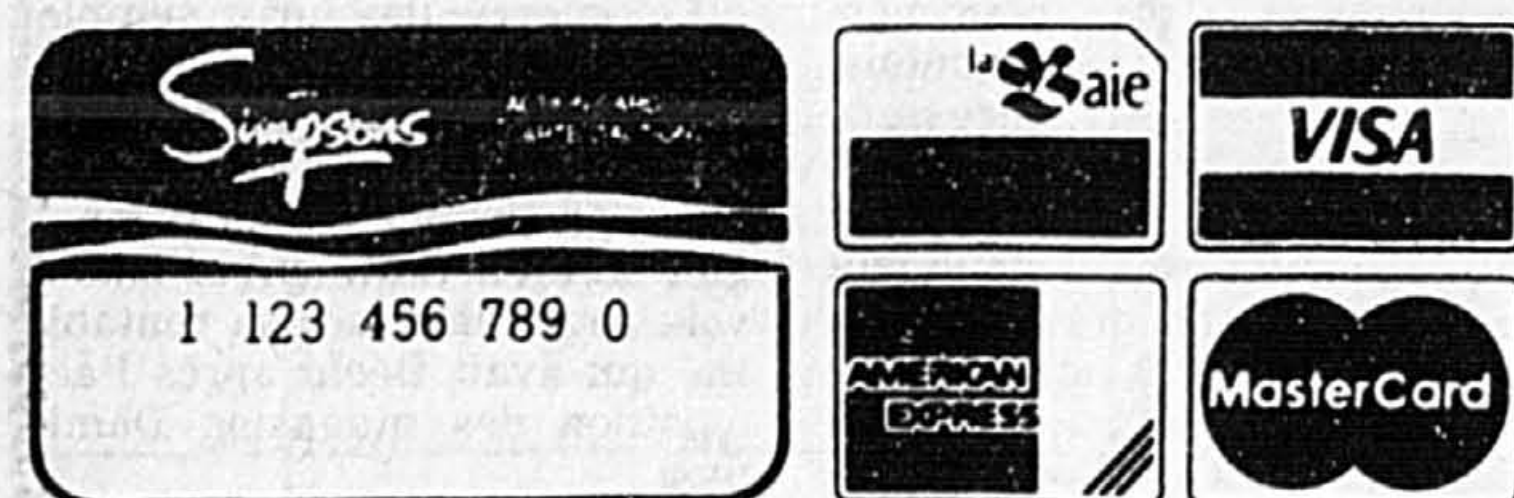
(7.98 à 48.98) **vente 5⁹⁸ à 36⁷³**

Les prix ordinaires de Simpsons sont entre parenthèses. Rayon 690, quincaillerie, au septième, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

Venez... ou COMPOSEZ 842-7221



Bons achats: au masculin
Maintenant en plein essor
jusqu'au samedi 18 juin
Consultez le cahier de 20 pages Simpsons «Bons achats: au masculin». Il regorge d'une foule de vêtements et accessoires-mode dernier cri pour l'homme d'aujourd'hui!



Lundi au mercredi 9h30 à 18h
Jeudi et vendredi 9h30 à 21h
Samedi 9h à 17h

COMPOSEZ: 842-7221

CENTRE-VILLE — Ste-Catherine et Metcalfe
FAIRVIEW — Pointe-Claire
GALERIES D'ANJOU — Ville d'Anjou
LE CARREFOUR LAVAL — Chomedey, Laval
LES PROMENADES ST-BRUNO — St-Bruno